

PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: 23 AVRIL - 4 MAI 2012

Le deuxième tour des consultations «informelles informelles» sur «l'avant-projet» du document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio +20) débute le 23 avril 2012, au siège de l'ONU, à New York. Les négociations reprennent l'examen de l'avant-projet, poursuivant les pourparlers qui ont été entamés à New York à la mi-janvier et à la fin mars.

L'avant-projet a initialement été développé par les Coprésidents et le Bureau du Comité préparatoire de la CNUDD. Intitulé «L'avenir que nous voulons» et totalisant 19 pages, le document original a été publié le 10 janvier 2012. Cette version du projet inclut les contributions que le Secrétariat de la CNUDD a reçues de la part des États membres et des autres parties prenantes, ainsi que les commentaires émis lors de la deuxième Réunion intersessions de la CNUDD, les 15 et 16 décembre 2011.

Depuis la publication de l'avant-projet, les négociateurs ont discuté et proposé des amendements supplémentaires au cours des réunions tenues à New York en janvier et mars. À l'issue de la réunion de mars, le nombre de pages du projet est passé à 206, incluant tous les amendements proposés.

Au cours de la prochaine ronde de discussions, les délégués s'efforceront de faire des progrès sur le projet de texte avant la CNUDD en juin.

BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES DE L'ONU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable marquera le 40^e anniversaire de la première grande conférence politique internationale comportant spécifiquement le mot «environnement» dans son titre. La CNUDD cherche à obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, à évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des engagements convenus antérieurement, et à relever les défis nouveaux et émergents. La conférence mettra l'accent sur les thèmes suivants: une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable (CIDD).

CONFÉRENCE DE STOCKHOLM: La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (CNUEH) s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, et a produit trois grands ensembles de décisions: la Déclaration de Stockholm; le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations portant sur des mesures internationales à prendre par les gouvernements et les organisations internationales pour lutter contre la dégradation de l'environnement; et un groupe de cinq résolutions appelant à une interdiction des essais d'armes nucléaires, à la création d'une banque des données internationale sur les données environnementales, à des mesures liées au développement et à l'environnement, à la création d'un fonds pour l'environnement et à l'établissement du Programme des

Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) devant servir de noyau central de la coopération environnementale mondiale et de l'établissement de traités.

COMMISSION BRUNDTLAND: En 1983, l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de créer une commission indépendante pour formuler un programme d'action à long terme. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement — plus connue sous le nom de Commission Brundtland, d'après le nom de sa Présidente, Gro Harlem Brundtland — devait publier, en 1987, Notre avenir à tous, qui a souligné la nécessité pour tous les pays de stratégies de développement tenant compte des limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a souligné le lien entre le développement économique et les questions environnementales, et a identifié l'éradication de la pauvreté comme une condition nécessaire et fondamentale à un développement durable du point de vue environnemental.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT:

La CNUED, également connue comme le «Sommet de la terre», s'est tenue du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, et a vu la participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, des représentants de 178 pays, et de quelque 17000 participants. Les principaux résultats de la CNUED ont été la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, l'Action 21 (un programme d'action composé de 40 chapitres), et la Déclaration de principes sur les forêts. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature lors du Sommet de la terre. L'Action 21 appelait à la création d'une Commission du développement durable (CDD), en tant que commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), aux fins de s'assurer du suivi efficace de la CNUED, de l'amélioration de la coopération internationale et de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international.

SE/AGNU-19: La 19^e session extraordinaire de l'AGNU pour l'examen général et l'évaluation d'Action 21 (23-27 juin 1997, à New York) a adopté le Programme relatif à la poursuite d'Action 21. Elle a procédé à l'évaluation des progrès accomplis depuis la CNUED et à l'examen de la mise en œuvre.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, conformément à la Résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser au niveau du Sommet une évaluation décennale de la CNUED afin de renouveler l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a rassemblé plus de 21000 participants provenant de 191 pays. Les délégués ont négocié et adopté le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMÉ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PMÉ est conçu comme un cadre d'action visant à mettre en œuvre les engagements initialement convenus lors de

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



la CNUED. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au SMDD, met en exergue les défis, exprime un engagement en faveur du développement durable, souligne l'importance du multilatéralisme et met l'accent sur la nécessité de mise en œuvre.

AGNU 64: Le 24 décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 64/236 convenant d'organiser la CNUDD en 2012 au Brésil. La Résolution 64/236 prévoit également la tenue de trois réunions du Comité préparatoire (PrepCom) avant la CNUDD. Le 14 mai 2010, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé la désignation du Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques et sociales des Nations Unies, Sha Zukang, en tant que Secrétaire général de la Conférence. Le Secrétaire général des Nations Unies a ensuite nommé Brice Lalonde (France) et Elizabeth Thompson (Barbade) en tant que Coordonnateurs exécutifs.

PREPCOM I DE LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu du 17 au 19 mai 2010, au siège de l'ONU à New York. Le PrepCom a évalué les progrès accomplis et les lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ainsi que les défis nouveaux et émergents à relever, l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté et le CIDD. Les participants ont également organisé leurs travaux pour la période allant jusqu'en 2012, et ont examiné le règlement intérieur de la CNUDD.

PREMIERE REUNION INTERSESSIONS: Cette réunion s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont entendu un résumé des conclusions du Rapport de synthèse faisant état des efforts visant à obtenir un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable. Des discussions en panel ont été organisées sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et sur le CIDD.

PREPCOM II DE LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu les 7 et 8 mars 2011, au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont discuté des progrès réalisés et des lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ont abordé les défis nouveaux et émergents, ont discuté de la portée d'une économie verte et de l'idée d'une "économie bleue", et ont débattu du CIDD. A la fin de la réunion, une décision a été adoptée sur le processus d'élaboration du projet de document final de la CNUDD.

REUNIONS SOUS-REGIONALES PREPARATOIRES DE LA CNUDD POUR LES PEID: Trois réunions sous-régionales préparatoires ont été tenues pour donner aux Petits Etats insulaires en développement (PIED) l'occasion d'élaborer leurs contributions au processus préparatoire de la CNUDD. La Réunion préparatoire sous-régionale pour les Caraïbes a été organisée à Georgetown, au Guyana, le 20 juin 2011. Le Comité préparatoire sous-régional pour les pays limitrophes de l'Atlantique, de l'Océan Indien, de la Méditerranée et de la Mer de Chine méridionale (AIMS), s'est réuni à Mahé, aux Seychelles, les 7 et 8 juillet 2011. La réunion sous-régionale ministérielle préparatoire conjointe pour le Pacifique s'est déroulée à Apia, à Samoa, les 21 et 22 juillet 2011.

REUNIONS PREPARATOIRES REGIONALES DE LA CNUDD: Les commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies ont organisé des réunions préparatoires pour les régions de l'ONU, entre septembre et décembre 2011.

La Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Santiago, au Chili, du 7 au 9 septembre 2011. Le principal résultat de cette réunion fut un appel à la recherche de meilleures façons de mesurer la richesse des pays, qui reflètent de manière adéquate les trois piliers du développement durable, et à un CIDD mondial souple et efficace propre à assurer une intégration efficace des trois piliers. Les délégués ont également discuté d'une proposition, avancée par la Colombie et le Guatemala, de lancer un processus visant à élaborer les objectifs de développement durable (ODD).

La Réunion préparatoire régionale arabe a eu lieu les 16 et 17 octobre 2011, au Caire, en Égypte. Concernant l'économie verte, les délégués ont souligné l'absence d'une définition universelle et ont convenu qu'elle devait être plutôt un outil au service du développement durable qu'un nouveau principe susceptible de le remplacer. Au sujet du CIDD, certains ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'aborder le détail des options internationales

avant la clarification des propositions et de leurs implications financières. Les participants ont également souligné la nécessité d'un équilibre entre les trois piliers du développement durable.

La Réunion préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique a eu lieu les 19 et 20 octobre 2011, à Séoul, en République de Corée. Bon nombre de délégués ont reconnu la valeur de l'idée de l'économie verte, mais certains ont souligné qu'elle ne devait pas conduire au protectionnisme ou à des conditionnalités. Au sujet du CIDD, beaucoup étaient en faveur d'un «renforcement» du PNUE, mais il n'y a pas eu de consensus sur le point de savoir si cela devait être réalisé à travers la transformation du PNUE en une agence spécialisée. Certains participants ont également exprimé leur intérêt et leur soutien quant à l'établissement d'un conseil du développement durable.

La Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique a eu lieu du 20 au 25 octobre 2011, à Addis-Abeba, en Ethiopie. S'agissant du CIDD, alors qu'il y avait une certaine opposition à l'idée de transformer le PNUE en une agence spécialisée, tous les participants ont convenu de la nécessité de renforcer le programme. Les délégués ont apporté leur appui au concept d'économie verte, tout en indiquant le besoin d'une définition plus élaborée, et que le concept ne devrait pas entraîner un protectionnisme ou des conditionnalités commerciales, et qu'il devait englober le concept de gestion durable des terres. Au sujet des moyens de mise en œuvre, les délégués se sont engagés à réaliser un certain nombre d'objectifs incluant, d'assurer une meilleure gouvernance environnementale, la transparence et la reddition de comptes. Ils ont également appelé la communauté internationale à respecter les engagements actuels, tels que la nécessité de doubler l'aide à l'Afrique.

La Réunion préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est déroulée à Genève, en Suisse, les 1er et 2 décembre 2011. Les participants ont appelé à une amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable, à une meilleure intégration des trois piliers du développement durable et au renforcement de la coopération régionale. Ils ont examiné la proposition des ODD et ont soutenu le besoin d'une feuille de route pour l'économie verte, tout en reconnaissant les différents points de vue et la nécessité de tenir compte des défis des divers pays. Au sujet du CIDD, beaucoup ont soutenu la modernisation et la transformation du PNUE, la création d'un conseil du développement durable, le renforcement des commissions régionales et des conseils nationaux du développement durable, et la participation de la société civile. Il y a eu à la fois des expressions de soutien et d'opposition à l'égard des propositions pour une nouvelle convention internationale élaborant le Principe 10 de Rio qui porte sur l'accès à l'information et la participation du public.

DEUXIEME REUNION INTERSESSIONS POUR LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu les 15 et 16 décembre 2011 au siège de l'ONU à New York. Les participants ont examiné la compilation des soumissions des Etats, des organes de l'ONU, des organisations intergouvernementales et des grands groupes, et ont présenté des observations et ont fourni des conseils pour l'élaboration, la structure et le format d'un «avant-projet» du document final qui sera adopté à la CNUDD en juin 2012.

DISCUSSIONS PRELIMINAIRES DE L'AVANT - PROJET: Cette réunion a eu lieu au siège de l'ONU à New York du 25 au 27 janvier 2012. Dans leurs déclarations liminaires, les délégués ont convenu que l'avant-projet servirait de base aux négociations. Ils avaient présenté des observations écrites sur les deux premiers chapitres de l'avant-projet, soit le Préambule/Établissement du cadre et Renouvellement de l'engagement politique, avant les discussions de janvier, et ont entamé des négociations sur ces chapitres.

PREMIERES CONSULTATIONS «INFORMELLES INFORMELLES» ET TROISIEME REUNION INTERSESSIONS: Les négociations ont repris du 19 au 27 mars 2012, toujours au siège de l'ONU. Les délégués ont initié de longues discussions sur le texte, tout en proposant des amendements et en répondant aux suggestions émises par les autres délégations. A la fin de la réunion, la plupart des chapitres du texte avaient été revus et discutés à plusieurs reprises, le texte s'allongeant à plus de 200 pages.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: LUNDI 23 AVRIL 2012

Lundi 23 avril, les délégués ont continué à négocier le projet de document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD, ou Rio +20) au cours de consultations "informelles informelles". Après une brève séance plénière d'ouverture, les délégués se sont réunis en deux groupes de travail. Le Groupe de travail 1 (GT1) a discuté du Chapitre III (Économie verte) tout au long de la journée et en soirée, tandis que le Groupe de travail 2 (GT2) a discuté du Chapitre I (Préambule) et II (Renouveler l'engagement politique) dans la matinée et l'après-midi, et du Chapitre IV (Cadre institutionnel du développement durable (CIDD)) dans la soirée.

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Le Co-président Ashe a ouvert la séance plénière en soulignant que le texte de synthèse inclut le texte suggéré par les Co-présidents (CST) en tant que tentative de faire le pont entre les propositions divergentes. Il a expliqué que deux groupes de travail travailleraient en parallèle: Le GT1 aborderait les Chapitres III (Économie verte) et V (Cadre d'action et Suivi); et le GT2 discuterait des Chapitres I (Préambule), II (Renouveler l'engagement politique) et IV (Cadre institutionnel du développement durable). Dans le but de compléter les négociations en temps, le Co-président Ashe a exhorté les délégations à se concentrer sur le CST.

L'Algérie, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, a réitéré sa position selon laquelle les interventions du Groupe seraient basées sur ses propres soumissions, mais a exprimé sa volonté de considérer le CST quand il pourrait accélérer le processus. Le délégué a suggéré de revoir les progrès accomplis en plénière, soit le vendredi 27 avril ou lundi 30 avril, de sorte que tout ajustement nécessaire au processus pourrait être mené. L'UE a déclaré qu'elle était prête à négocier sur la base du CST, et a exhorté les autres délégations à faire de même.

GROUPE DE TRAVAIL 1

SECTION III: ÉCONOMIE VERTE: Au cours du GT1, présidé par le Co-président du PrepCom, Kim Sook, un certain nombre de délégués ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts déployés par les Co-présidents pour rationaliser le texte.

Soulignant que le CST ne reflète pas adéquatement ses positions, le G-77/CHINE a proposé de supprimer plusieurs paragraphes du CST, et a déclaré que la section sur l'économie verte, entre autres: doit inclure des dispositions adéquates en matière de moyens de mise en œuvre (MMOE), doit respecter également d'autres modèles de développement; ne doit pas se concentrer uniquement sur les solutions basées sur le marché; doit inclure des politiques sociales; doit inclure un rôle de premier plan pour l'État; et doit élaborer à la fois sur ce en quoi devrait consister l'économie verte et ce en quoi elle ne devrait pas constituer. L'UE, appuyée par la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le JAPON, la NORVÈGE et les ÉTATS-UNIS, a déclaré qu'elle centrerait principalement ses interventions sur le CST.

A. Encadrement du contexte de l'économie verte, les défis et les opportunités: Concernant ce sous-chapitre, l'UE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la SUISSE, le JAPON et les ÉTATS-UNIS ont appuyé la suggestion du CST de changer le titre pour «Vue d'ensemble», tandis que le G-77/CHINE a exprimé sa préférence pour le sous-titre proposé, faisant référence à d'autres approches.

Le G-77/CHINE a suggéré une nouvelle introduction à ce sous-chapitre, réunissant un certain nombre de ses propositions antérieures, soulignant l'économie verte comme une approche parmi d'autres, et déclarant qu'il serait utile, entre autres, de: réduire les inégalités; promouvoir une croissance inclusive et la consommation et la production durables (CPD); créer de nouvelles opportunités d'emploi et de travail décent; et de rétablir l'harmonie avec la nature.

Concernant la reconnaissance des différentes approches, visions, modèles et outils pour éradiquer la pauvreté et parvenir au développement durable (CST pre 25), la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, appuyée par la NORVÈGE et l'UE, a suggéré de commencer par une posture ferme sur l'économie verte à l'effet qu'elle représente un concept ou un outil utile avant de reconnaître toute autre approche. Le JAPON, appuyé par l'UE, le CANADA et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, a suggéré que l'économie verte est un outil «important». Les ÉTATS-UNIS ont indiqué qu'ils étaient ouverts à l'examen de ces propositions.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



Le SAINT-SIÈGE a appuyé le remplacement de «citoyens» par «Peuples» lorsqu'il est fait référence à ceux que l'économie verte pourrait bénéficier et autonomiser (CST 25), notant que ce serait plus inclusif.

Au sujet de favoriser l'intégration des trois piliers du développement durable (CST 25 ter), l'UE, appuyée par le CANADA, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et la SUISSE, a demandé de supprimer le qualificatif «si effectivement conçues et mise en œuvre», faisant valoir qu'une politique dont la conception et la mise en œuvre ne sont pas efficaces ne devrait pas être considérée comme économie verte.

Concernant les efforts vers l'économie verte en conformité avec les Principes de Rio, l'Action 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMÉJ) (CST pre 25 quat), le JAPON a proposé de changer «conformément avec» pour «doit être fondé sur», tandis que les ÉTATS-UNIS, avec l'appui du CANADA, ont suggéré «devrait être guidé, le cas échéant, par». Le G-77/CHINE a demandé des références spécifiques aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et au principe de responsabilités communes mais différenciées.

Pour ce qui est de la façon dont l'économie verte peut contribuer au progrès en matière d'objectifs de développement durable (CST 25 quat), les ÉTATS-UNIS, le CANADA, le LIECHTENSTEIN, et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE ont suggéré d'ajouter un libellé sur l'autonomisation des femmes et des filles. La SUISSE a proposé un texte sur le respect des ressources naturelles limitées de la terre et le maintien des services des écosystèmes.

Le LIECHTENSTEIN a ajouté un libellé sur le développement d'une approche fondée sur les droits de l'homme, basée sur le principe de la participation libre, active et significative, la reddition de comptes, la non-discrimination, l'autonomisation et la primauté du droit.

Concernant le soutien des pays en développement dans leur transition à l'économie verte (CST 25 quint), l'UE a suggéré d'envisager de déplacer ce point au sous-chapitre sur les MMCE et de supprimer les références aux types spécifiques de soutien.

Concernant le fait que l'économie verte a le potentiel de stimuler la croissance et l'innovation (CST 26), le JAPON a ajouté «grand» potentiel. L'UE a noté qu'elle pourrait travailler sur ce CST, pourvu que ses propositions soient retenues ailleurs, et, appuyée par la NORVÈGE, a proposé d'ajouter une référence à: «déchet» en ce qui concerne l'efficacité des ressources; «biodiversité» et services écosystémiques; et impacts environnementaux et «climatiques».

En ce qui concerne le potentiel de création d'emplois de l'économie verte (CST 28), la SUISSE, appuyée par l'UE, la NORVÈGE, les ÉTATS-UNIS, le CANADA ET LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE, demande une référence aux femmes.

Concernant les coûts, incitations, mesures dissuasives et mécanismes fondés sur le marché (CST 28 bis), l'UE, appuyée par la NORVÈGE, a proposé des amendements sur la création d'incitations pour les entreprises et de faire référence aux programmes d'échanges de quotas d'émissions. La NOUVELLE-ZÉLANDE, appuyée par les ÉTATS-UNIS et le CANADA, a mis entre crochets l'expression «adopter une vue à plus long

terme de la rentabilité». La NORVÈGE a suggéré de remplacer l'appel à une «comptabilisation exacte» par «l'intégration» des coûts sociaux et environnementaux.

À propos de l'intégration de la durabilité de l'environnement avec le développement économique et social (CST 29), les ÉTATS-UNIS ont proposé de remplacer une référence au rôle de l'État par les «gouvernements nationaux, régionaux et locaux».

En ce qui concerne les considérations déterminante lors des décisions sur les options politiques (CST 30), l'UE a proposé un texte reformulé faisant référence à «la nécessité d'examiner les défis et les opportunités associés» et d'ajouter «ainsi que la nécessité d'identifier les MMCE nécessaires».

Au sujet de ce que l'économie verte devrait réaliser (CST 31), la NORVÈGE a demandé de supprimer «conformément aux règles commerciales internationales», notant que cela pourrait impliquer une hiérarchie entre les règles commerciales et environnementales. Concernant les conditionnalités imposées à l'Aide publique au développement (APD) et au financement, la NOUVELLE-ZÉLANDE a suggéré de seulement éliminer les conditionnalités «injustifiées» non liées au développement durable. Les ÉTATS-UNIS ont demandé de modifier une référence au transfert de technologies à savoir qu'il soit «volontaire» et selon des «termes et conditions mutuellement convenues».

B. Outils et partage d'expériences: Concernant le réseautage et le partage d'expériences (CST 32), l'UE, appuyée par la NORVÈGE, a recommandé d'inclure une référence aux accords régionaux en matière d'environnement. Le G-77/CHINE a préféré supprimer le paragraphe et ajouter une référence au travail en réseau à l'un de ses paragraphes précédemment proposés dans le document de compilation.

Concernant le renforcement des capacités des pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques relatives à une économie verte (CST 33), la RÉPUBLIQUE DE CORÉE a suggéré d'inclure une référence provenant du document de compilation sur le travail des institutions internationales, telles que le PNUE, à savoir qu'elles collaborent afin de créer et de lancer la Plate-forme de connaissances sur la croissance verte. Les ÉTATS-UNIS ont suggéré d'établir des plateformes et des partenariats «selon des termes et conditions mutuellement convenues». L'UE a mis en exergue un texte pour préciser les deux messages de ce paragraphe, afin d'améliorer le partage des connaissances entre tous les pays et de mettre en place un plan de développement des capacités, et a suggéré de réintroduire une référence aux indicateurs pour mesurer les progrès et le développement de normes de durabilité pour la production et l'extraction des ressources. La SUISSE a proposé d'ajouter une référence à une plate-forme internationale pour le partage des connaissances et des meilleures pratiques, et a recommandé le maintien du texte de l'avant-projet demandant au Secrétaire général de l'ONU d'établir une telle plateforme. Le G-77/CHINE a appelé à la suppression de ce paragraphe indiquant qu'il était trop prescriptif.

À propos d'encourager les États à prendre des mesures, tout en notant la haute priorité accordée à la création d'emplois verts et décents (CST 34), l'UE, appuyée par la SUISSE et la NORVÈGE, a proposé de faire référence à

des cadres qui favorisent la responsabilité sur le plan social et «environnemental» du secteur privé. La NOUVELLE-ZÉLANDE et d'autres pays ont soutenu l'idée de faire référence aux États, plutôt qu'aux États «membres». Le SAINT-SIÈGE a appuyé un «travail» décent plutôt que des «emplois» décents.

En ce qui concerne le fait que les États membres impliquent les Grands groupes dans les processus décisionnels liés à l'utilisation d'une économie verte (CST 35), le JAPON, appuyé par l'UE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et la SUISSE, a préféré la «transition» vers une économie verte. L'UE a ajouté un libellé invitant les Grands groupes à partager leurs expériences, la SUISSE soutenant la spécification de l'endroit où le partage d'une telle expérience devrait se produire. Le SAINT-SIÈGE a appuyé la proposition de la NOUVELLE-ZÉLANDE visant à supprimer États «membres».

C. Cadre d'action: La SUISSE a appuyé la proposition du CST visant à modifier ce sous-titre pour «Actions pour réaliser des progrès». Le G-77/CHINE a déclaré qu'il n'était pas en mesure de discuter de ce chapitre ici, réitérant sa proposition visant à déplacer le sous-chapitre entier au Chapitre V. L'UE, sans s'engager en faveur d'un paragraphe séparé, a appuyé l'idée de relier les paragraphes sur la vue d'ensemble et les outils au cadre d'action dans le Chapitre III. Le Co-président Kim a signalé qu'une grande partie de ce paragraphe avait été transférée au Chapitre V, mais que certains paragraphes demeuraient dans le Chapitre III et qu'ils devaient être examinés. La NOUVELLE-ZÉLANDE a déclaré qu'un sous-chapitre distinct pour le cadre d'action n'était pas nécessaire, et que beaucoup d'idées ont déjà été couvertes précédemment dans le Chapitre.

Concernant l'élaboration d'options politiques et de cadres réglementaires efficaces (CST 37), le SAINT-SIÈGE a proposé d'ajouter les programmes d'éducation et de sensibilisation. La SUISSE a proposé des exemples précis d'options politiques et de cadres réglementaires, y compris les instruments économiques et fiscaux, l'investissement dans l'infrastructure verte, la réforme des subventions, les marchés publics durables, la divulgation de l'information, et des partenariats volontaires entre les entreprises, la société civile et le secteur public. Les délégués ont poursuivi leurs discussions dans la soirée.

GROUPE DE TRAVAIL 2

SECTION I: PREAMBULE/MISE EN PLACE DU

CADRE GÉNÉRAL: Le GT2, présidé par le Co-président Ashe, a commencé par une discussion sur le préambule. Concernant le titre L'avenir que nous voulons, l'UE, appuyée par le JAPON et le G-77/CHINE, a proposé de conserver ce titre pour l'instant et de le revoir à la fin des négociations.

Concernant les chefs d'État et de gouvernement s'engageant à travailler ensemble (CST 1), la majorité des délégations ont proposé de modifier la référence à «d'autres représentants» par des «représentants de haut niveau». Le G-77/CHINE a proposé de remplacer la référence à la consultation de la société civile par «participation» de la société civile. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE et l'UE ont préféré la «pleine participation».

Concernant l'éradication de la pauvreté (CST 2), l'UE a proposé un texte portant sur la modification des modes de consommation et de production non durable. La SUISSE a proposé d'ajouter «la protection et l'amélioration de

l'environnement». Le G77/ CHINE a déclaré que le fait de focaliser sur le pilier environnemental est inapproprié en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté. Les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont suggéré de remplacer «l'inégalité» avec «l'égalité des chances».

À propos des principes d'action (CST 2 quat), le G77/ CHINE a préféré ne pas mettre en exergue la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'UE, avec le LIECHTENSTEIN, a appuyé le maintien de cette référence et l'addition de «et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme». Concernant la réaffirmation des droits de l'homme (CST 2 quat), l'UE a proposé de faire référence à la «démocratie», et le JAPON a proposé à la «sécurité humaine».

Le G77/Chine, soutenu par le SAINT-SIÈGE, a proposé de réintroduire un paragraphe du document de compilation sur les droits à l'alimentation et au développement.

Concernant la nécessité d'intégrer davantage le développement durable (CST 2 sext), le G77/CHINE a proposé une référence au principe des responsabilités communes mais différenciées, alors que les ÉTATS-UNIS, soutenus par l'UE, le JAPON, la SUISSE, la NOUVELLE-ZÉLANDE et le CANADA, se sont opposés à mettre en exergue certains Principes de Rio en particulier.

À propos du rôle de la bonne gouvernance (CST 2 quint), la primauté du droit et les institutions, l'UE a proposé de mentionner un environnement propice aux investissements. En ce qui concerne un appel aux institutions internationales et multilatérales à être plus efficace, démocratique et responsable, les ÉTATS-UNIS ont suggéré de remplacer «démocratiques» par «transparentes».

Concernant le renforcement de la coopération internationale (CST 4), le G-77/CHINE a déclaré que le CST n'a pas été équilibré, préférant ses propositions antérieures sur cette question. L'UE, appuyée par le SAINT-SIÈGE et les ÉTATS-UNIS, a proposé d'ajouter une référence à «la stabilité et la croissance économique qui profite à tous».

Au sujet de l'objectif de la conférence (CST 5), l'UE a proposé de reformuler la proposition du CST de façon à faire référence à, entre autres, la détermination à prendre des mesures pour réaliser la transition vers une économie verte, et renforcer et réformer le CIDD.

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

POLITIQUE: A. Réaffirmation des Principes de Rio et des plans d'action antérieurs: Concernant la réaffirmation de l'engagement à se conformer à la Convention de Stockholm et aux principes de la Déclaration de Rio (CST 7), la NORVÈGE, la SUISSE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, l'AUSTRALIE et d'autres pays, ont demandé le maintien de la référence à la conformité avec l'ensemble de ces principes.

Concernant la réaffirmation des engagements des grandes conférences (CST 8), les ÉTATS-UNIS et l'UE ont proposé d'inclure d'autres conférences. Le G77 a réservé sa position.

Concernant les trois conventions de Rio (CST 9), le JAPON, appuyé par l'AUSTRALIE, les ÉTATS-UNIS, la NOUVELLE-ZÉLANDE, la SUISSE et le CANADA, a suggéré la suppression

de «responsabilités communes mais différenciées», notant que la convention sur le climat exprime ce principe. Le G-77/CHINE a souligné l'importance de le maintenir.

À propos de l'engagement à réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international (CST 9 bis), la SUISSE a suggéré que d'autres objectifs, tels que ceux liés à l'environnement, doivent également être respectés.

B. Évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable et relever les défis nouveaux et émergents: Concernant la nécessité d'accélérer les progrès (CST 10 bis), l'UE a proposé un texte sur les nouvelles possibilités offertes par la diversification des acteurs, y compris les économies émergentes, le secteur privé et la société civile.

Au sujet de relever les défis urgents (CST 11), les ÉTATS-UNIS, contrés par le G-77/CHINE et le SAINT-SIÈGE, ont proposé d'examiner la dynamique des populations et l'accès à la santé sexuelle et reproductive comme des défis pressants. L'UE a proposé, notamment, l'accès à l'énergie. Le G-77/CHINE a appelé à l'examen de la fonte des glaciers et de l'utilisation non durable des ressources marines vivantes.

Concernant l'identification d'exemples de progrès (CST 12), les ÉTATS-UNIS, appuyés par la NOUVELLE-ZÉLANDE, ont proposé de supprimer la mention relative à la «ratification» des accords internationaux, régionaux et sous-régionaux, en déclarant que tous les accords mentionnés ne requièrent pas d'être ratifiés.

Au sujet de l'élimination des obstacles à la mise en œuvre (CST 13), le G77/CHINE a demandé le maintien du sous-paragraphe précédent sur les objectifs de l'APD, les patrons de consommation et de production non durables, et une meilleure réglementation du secteur financier. L'UE, les ÉTATS-UNIS et le CANADA ont réitéré leurs réserves sur ce texte.

Le G77/CHINE a demandé le maintien du sous-paragraphe du document de compilation sur le droit des peuples à l'autodétermination. Les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont réaffirmé leur position selon laquelle ceci ne devrait pas figurer dans le texte. Le JAPON, soutenu par le SAINT-SIÈGE a proposé que le développement durable soit «centré sur l'humain».

C. Participation des Grands groupes: Le G-77/CHINE a soutenu la proposition de sous-titre du CST «Participation des grands groupes et autres parties prenantes». Pour ce qui est du rôle primordial des gouvernements et des organes législatifs dans la promotion du développement durable (CST pre 17), les ÉTATS-UNIS ont suggéré un texte sur la nécessité que les gouvernements surveillent et évaluent leur environnement sur une base régulière, intègrent cette information aux données sociales et économiques, et la rendre accessible aux citoyens, aux intervenants et aux décideurs.

Concernant la large participation du public au processus décisionnel (CST 17), le G-77/CHINE a proposé de faire référence à l'accès à l'information et aux procédures administratives judiciaires. La NORVÈGE, appuyée par la NOUVELLE-ZÉLANDE, a suggéré d'inclure les personnes handicapées.

Au sujet de faciliter la participation de la société civile (CST 18), les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont proposé un texte sur la promotion du leadership des femmes. L'UE a proposé un libellé sur la promotion de l'égalité des sexes. En ce qui concerne les partenariats public-privé, les ÉTATS-UNIS ont proposé de remplacer «s'engage à» avec «appui».

Concernant le renforcement de l'interface science-politique (CST 20 bis), le SAINT-SIÈGE a proposé «l'interface science-politique-éthique».

DANS LES COULOIRS

Alors que les négociations reprenaient sur le document de résultat final de Rio+20 au siège de l'ONU lundi matin, de nombreux délégués ont exprimé leur panique face à l'ampleur de la tâche - comment négocier un projet de document final qui a gonflé de quelque 19 pages à l'origine, à 206 pages après les réunions de la CNUDD en mars, à 278 pages maintenant, en incluant le texte suggéré par les Co-présidents. À la surprise et la joie de certains, le Groupe de travail 2 a rapidement fait son chemin à travers le Préambule et le Chapitre sur le Renouveau de l'engagement politique.

Les discussions sur l'économie verte dans le Groupe de travail 1, cependant, ont progressé plus lentement, le débat devenant quelque peu «contentieux» lorsqu'il est question de la façon d'aborder le sous-chapitre sur le cadre d'action, et de savoir si le sous-chapitre en entier devrait être déplacé au Chapitre V, qui porte sur le cadre plus élargi d'action. Certains ont également exprimé des préoccupations à savoir que dans le Groupe de travail 1, le G-77/Chine, ne voulaient pas examiner la plupart des suggestions de texte des Co-présidents, tandis que d'autres s'affairaient déjà à intégrer leurs phrases et questions favorites dans le CST, le transformant rapidement en une version plus succincte, mais toujours encombrante du document de compilation de mars. «Nous sommes comme des mouches dans l'ambre, incapables de se libérer de nos positions et de commencer à faire des compromis», a souligné un participant.

La session de soirée venue, le CIDD était l'objet de discussions. Comme prévu, les questions très litigieuses n'ont pas été entièrement discutées. Les Co-présidents n'avaient pas proposé de texte pour les paragraphes pertinents pour le renforcement de l'ECOSOC, la transformation de la Commission sur le développement durable en un Conseil du développement durable, et la mise en place du PNUE en tant qu'institution spécialisée, demandant plutôt aux délégués comment ils souhaitaient poursuivre. Certains ont accepté l'offre de la Co-présidente de proposer une voie à suivre, prenant note que les discussions peuvent ne pas être productives dans le contexte d'un groupe élargi. Un petit pays en développement a parlé en sa propre capacité, mettant en avant sa proposition antérieure de modifier le mandat actuel du Forum ministériel mondial pour l'environnement du PNUE pour s'attaquer aux problèmes de développement durable dans une perspective plus globale. «Ne vous attendez pas de sitôt à des discussions de fond dans le groupe de travail, sans parler d'un accord, sur ces questions» a averti un participant. «Nous devrions nous concentrer sur ce qui est possible ici, et admettre que certaines questions devront être réglées lors des dernières nuits à Rio», a expliqué un négociateur chevronné.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: MARDI 24 AVRIL 2012

Mardi 24 avril, les délégués ont poursuivi les négociations informelles sur le projet de document final de la CNUDD. Le Groupe de travail 1 (GT1) a discuté du Chapitre V (Cadre d'action et de suivi) lors de séances qui se sont déroulées en matinée, en après-midi et en soirée. Le Groupe de travail 2 (GT2) a entamé la deuxième lecture des Chapitres I (Préambule) et II (Renouveler l'engagement politique) lors de séances tenues en matinée, en après-midi et en soirée. Un certain nombre de manifestations parallèles ont également eu lieu.

GRUPE DE TRAVAIL 1

CHAPITRE V: CADRE D'ACTION ET DE SUIVI:

A. Questions et domaines prioritaires/ clés/ thématiques/ intersectorielles: Le Co-président Kim Sook a fait remarquer qu'à la suite le premier tour des négociations sur chaque paragraphe, certains passages de la version originale de l'avant-projet de texte et du document de compilation seraient supprimés, sauf ceux que les délégations souhaitaient conserver.

Concernant le renouvellement des engagements pour une approche intégrée (CST 63), l'UE a notamment expliqué sa décision de travailler à des buts, objectifs et actions ambitieux dans cinq domaines thématiques: l'eau, les milieux marins, les écosystèmes terrestres y compris les forêts, l'énergie durable, et l'efficacité des ressources y compris les déchets, tout en notant qu'elle suggérerait des changements dans le texte en conséquence.

Concernant la reconnaissance des progrès dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets et conférences (CST 63 bis), la NORVEGE, appuyée par l'ISLANDE et l'UE, a proposé de faire référence à l'égalité des genres et la sensibilisation à ces questions.

Eradication de la pauvreté: Le G-77/CHINE a déclaré qu'il pourrait soutenir la majorité du CST concernant cette question avec quelques amendements, incluant la réaffirmation du droit au développement. Au lieu du paragraphe CST 63 sept portant sur le fait de renforcer les efforts nationaux de lutte contre la pauvreté et la faire à l'aide d'un environnement international favorable, le G-77/CHINE a appuyé le maintien de sa proposition initiale, avec une modification appelant à «soutenir une croissance économique durable, inclusive et équitable dans les pays en développement», en tant que priorité principale de l'éradication de la pauvreté et de la faire, l'atteint des OMD, et du rétablissement de l'harmonie avec la nature.

L'UE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et les ÉTATS-UNIS ONT demandé si le texte sur l'éradication de la pauvreté devait être déplacé vers les Chapitres I et II. L'UE, les ÉTATS-UNIS, le CANADA et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont mis un passage sur un programme de protection sociale au niveau mondial entre crochets.

Sécurité alimentaire: concernant le titre de ce sous-chapitre, le G-77/CHINE a préféré «l'agriculture durable et la sécurité alimentaire». L'UE a proposé d'ajouter des objectifs sur certains sujets spécifiques à ce sous-chapitre, y compris la gestion de la terre et des sols, le soutien aux exploitants agricoles de petite échelle et l'augmentation des investissements dans l'agriculture et les chaînes agroalimentaires durables, et a proposé des libellés permettant

d'illustrer ces éléments. Le G-77/CHINE s'est dit préoccupé du fait de discuter du texte portant sur les objectifs à ce stade, se demandant comment il serait lié aux objectifs de développement durable (ODD) et soulignant que ceci fixerait de facto les priorités et distinctions. En conséquence, l'UE a retiré les libellés servant à l'illustration, mais a demandé que des espaces soient réservés pour fixer des objectifs sur des sujets spécifiques à un stade ultérieur.

Concernant la promotion de l'agriculture durable et de la pêche (CST pré 64 bis), la NORVEGE, avec MONACO et l'ISLANDE, a appuyé la proposition des ETATS-UNIS de faire référence à l'aquaculture et a suggéré de remplacer «l'agriculture» par «la production alimentaire» pour souligner l'importance de la pêche. Le JAPON, avec la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, a ajouté un libellé sur la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Le G-77/CHINE a proposé la suppression du libellé sur l'atténuation des effets des changements climatiques.

Le G-77/CHINE a soutenu la suppression du paragraphe pré 64 quint du CST, qui souligne que l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'eau et l'énergie sont des éléments importants d'une économie verte.

Concernant la réponse aux besoins des communautés rurales (CST 64), le SAINT-SIEGE a recommandé le maintien de la référence à des pratiques «socialement responsables» dans le secteur agricole. L'UE, avec la FEDERATION DE RUSSIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE, a ajouté une référence à l'accès au crédit et au financement.

Concernant le soutien à des secteurs agricole et du développement rural dynamiques (CST 64 bis), la NOUVELLE-ZÉLANDE a ajouté un libellé sur l'élimination progressive des subventions liées à la production qui causent des distorsions du marché ou qui sont nuisibles pour l'environnement.

Concernant l'amélioration de la production, la productivité et la durabilité agricole (CST 64 quat), l'Australie a appuyé la proposition avancée par le G-77/CHINE de faire référence à la gestion durable des terres, et la NOUVELLE-ZÉLANDE a ajouté une référence à la propriété foncière.

A propos de l'amélioration et la diversification des variétés de plantes cultivées et des systèmes de semences (CST 64 sept), les ETATS-UNIS ont proposé un libellé appelant à des investissements et à des systèmes de réglementation efficaces, transparents et fondés sur la science.

Au sujet de promouvoir l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CST 64 oct), les ETATS-UNIS, le CANADA et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont proposé la suppression de la référence à l'accès et au partage des avantages.

Concernant la mise en œuvre des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts du Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA) (CST 64 non), le JAPON, appuyé par la SUISSE, a proposé un libellé pour soutenir la promotion des Principes pour des investissements agricoles responsables. L'Australie, la NOUVELLE-ZÉLANDE et le G-77/CHINE ont émis des réserves quant à ce point. Les ETATS-UNIS se sont opposés à cette insertion à ce moment, notant que les principes ne sont pas encore acceptés.

Concernant la volatilité des prix des matières premières (CST 65), l'Australie, avec les ETATS-UNIS, a demandé de supprimer le texte sur la spéculation du marché, déclarant qu'elle ne devrait pas être ciblée comme un facteur y contribuant. Le CANADA a proposé un libellé sur une réglementation du commerce fondée sur la science pour éviter les perturbations commerciales. Le G-77/CHINE a demandé

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



le maintien de ses propositions initiales sur la volatilité des prix (65 alt et 65 ter) et sur les modes de consommation non durables en usage dans les modes de vie des pays développés (65 alt bis).

Le Président Kim a noté qu'il n'y a pas de CST pour l'information, l'éducation et les services de vulgarisation, et l'utilisation de technologies appropriées pour une agriculture durable. Le G-77/CHINE a demandé le maintien de ses propositions initiales sur l'accès aux systèmes d'approvisionnement en semences traditionnelles (66 ter) et sur l'intensification de la production agricole dans les pays en développement (66 quat).

Eau: Le G-77/CHINE a demandé le maintien de ses propositions figurant dans le document de compilation sur l'eau et l'assainissement en tant que droit humain (67 alt bis) et sur un soutien accru aux efforts des pays en développement visant à accélérer les progrès en matière d'accès et de gestion de l'eau (67 bis).

Concernant les engagements relatifs à l'eau potable et à l'assainissement (CST avant 67), les ETATS-UNIS ont suggéré de faire référence à l'eau potable «sécuritaire» plutôt que «propre».

Au sujet de l'adoption de mesures visant, entre autres, à augmenter l'efficacité de l'approvisionnement en eau, à réduire la pollution et à promouvoir le traitement des eaux usées (CST 68), la SUISSE a proposé, et le G-77/CHINE s'est opposé, d'ajouter une référence aux outils, tels que l'empreinte sur l'eau ou le paiement des services écosystémiques.

Au sujet d'aborder le traitement de la rareté de l'eau et l'amélioration de la qualité de l'eau (CST 69), l'UE, notamment, a ajouté un libellé sur de nouveaux engagements sur la réduction de la pollution de l'eau, l'augmentation de l'efficacité de l'approvisionnement en eau et sur la promotion de l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles. La TURQUIE a proposé un libellé sur les inondations, les sécheresses et les infrastructures en matière d'eau. Le G-77/CHINE a demandé de supprimer ce paragraphe.

Energie: Concernant l'accès aux services énergétiques durables (CST pre 70), l'UE, appuyée par la REPUBLIQUE DE COREE, a proposé un libellé sur l'examen de l'efficacité énergétique à tous les niveaux de la société. Le G-77/CHINE, appuyé par le BELARUS, a suggéré de remplacer «réaffirmer le soutien à» par «s'engager à mobiliser des ressources». La NORVEGE, avec l'ISLANDE, a proposé d'ajouter une référence aux services «qui profitent à la fois aux besoins énergétiques des femmes et des hommes».

Au sujet de l'Initiative sur l'énergie durable pour tous et des objectifs liés à l'énergie (CST 70), l'Australie, avec la FEDERATION DE RUSSIE, a soutenu des objectifs «ambitieux». Le G-77/CHINE a proposé de supprimer ce paragraphe.

Concernant l'élimination des subventions aux combustibles fossiles (CST 70 bis), le G-77/CHINE, avec la FEDERATION DE RUSSIE et le BELARUS, a suggéré de supprimer ce paragraphe. Le JAPON, appuyé par la SUISSE, a proposé de remplacer «l'élimination» par «la rationalisation et l'élimination progressive à moyen terme». L'UE a proposé un libellé appelant à la rationalisation et l'élimination progressive des subventions écologiquement ou économiquement préjudiciables, y compris pour les combustibles fossiles. Les discussions se sont poursuivies dans la soirée sur l'énergie, ainsi que sur, notamment, l'harmonie avec la nature et les villes.

GROUPE DE TRAVAIL 2

CHAPITRE I: PREAMBULE / ÉTABLISSEMENT DU CADRE GENERAL: Le GT2 a terminé une deuxième lecture du préambule. Concernant les chefs d'Etat et de gouvernement s'engageant à travailler ensemble (CST 1), les délégations ont accepté ad referendum le présent paragraphe, qui mentionne, entre autres, les représentants de haut niveau et la pleine participation de la société civile.

Au sujet de libérer l'humanité de la pauvreté, de la faim et des inégalités (CST 2), l'UE a proposé de modifier le texte pour «réduire» les inégalités. Le G-77/CHINE a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter cette formulation.

Concernant l'accélération de la réalisation des objectifs convenus au niveau international (CST 2 bis), le G-77/CHINE, appuyé par la REPUBLIQUE DE COREE, a souligné l'importance de faire référence aux objectifs du «développement» convenus au niveau international.

A propos des efforts pour un monde juste, équitable et inclusif (CST 2 ter), la TURQUIE, appuyée par l'UE, le G-77/CHINE et le JAPON, a souligné l'importance de faire référence aux personnes au centre du développement durable. Cette proposition a été acceptée ad referendum.

Au sujet de réaffirmer les engagements (CST 2 quat), les ETATS-UNIS, le LIECHTENSTEIN, l'UE, la SUISSE, le SAINT-SIEGE et la REPUBLIQUE DE COREE ont préféré le maintien de la référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le G-77/CHINE a préféré ne pas mettre

cette dernière en exergue. Le LIECHTENSTEIN a suggéré de conserver le libellé sur les obligations juridiques et les principes directeurs.

Concernant la liberté, la paix et la sécurité (CST 2 quat bis), le CST inclut la demande formulée par le G-77/CHINE de mentionner les droits au développement et à l'alimentation, que le SAINT-SIEGE a appuyée. Les ETATS-UNIS n'ont pas soutenu ce point. Le JAPON a demandé une référence à la «sécurité humaine».

Concernant la bonne gouvernance (CST 2 quint), le G-77/CHINE a déclaré craindre que le texte soit axé sur l'investissement, et non sur d'autres questions qui sont importantes pour les pays en développement, telles que la dette, le commerce et les finances, et a suggéré de supprimer le paragraphe. L'UE, appuyée par les ETATS-UNIS et le CANADA, a appelé à la suppression d'une référence à une représentation équitable des pays en développement dans la gouvernance des institutions multilatérales.

A propos du renforcement de la coopération internationale (CST 4), le MEXIQUE a proposé un libellé sur la nécessité de transformer les modèles de développement qui ont été démesurément dépendants de l'utilisation excessive des ressources naturelles. La NORVEGE a souligné l'importance de maintenir la référence à l'égalité des sexes et à l'égalité des chances pour tous.

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

POLITIQUE:

A. Réaffirmation des principes de Rio et des plans d'action précédents: En ce qui concerne les références proposées par le G-77/CHINE sur les responsabilités communes mais différenciées dans deux paragraphes, le CANADA, les ETATS-UNIS, l'UE, le JAPON et d'autres pays ont exprimé des préoccupations concernant la mise en exergue d'un Principe de Rio en particulier.

Concernant la réaffirmation des engagements des grandes conférences (CST 8), le G-77/CHINE a souligné l'importance de mentionner le Consensus de Monterrey. L'UE, les ETATS-UNIS et le CANADA ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure de soutenir une proposition avancée par le G-77/CHINE visant, entre autres, à augmenter les flux financiers pour le développement.

Concernant la réduction de l'écart en matière de développement entre les pays développés et en développement (CST 10 bis), le G-77/CHINE a demandé que les pays les moins avancés ne soient pas spécifiquement visés. En ce qui concerne la participation de tous les pays, en particulier les pays en développement, à la prise de décision globale, les Etats-Unis ont prié de ne pas mettre en exergue les pays en développement, et ne sont pas d'accord à la proposition du G-77/CHINE visant à réintroduire le libellé sur la prévention des «retours en arrière» sur les engagements précédemment pris. Les délégués ont continué à discuter du Chapitre II au cours de la soirée.

DANS LES COULOIRS

Alors que le GT1 parcourait le Chapitre V sur le cadre d'action, plusieurs délégations ont semblé satisfaites de constater que le G-77/CHINE a montré davantage d'ouverture pour aborder également le texte suggéré par les Co-présidents (CST). Et des soupirs de soulagement étaient audibles dans le GT1 lorsque des portions de texte étaient supprimées, paragraphe après paragraphe, de l'avant-projet et du document de compilation, hormis quelques paragraphes spécifiques que le G-77/CHINE et certaines délégations souhaitaient conserver. Une question formulée par le G-77/CHINE, et qui lui est très chère, est celle de s'assurer que d'autres approches, mis à part l'économie verte, soient prises en compte. Un délégué d'un pays en développement a déclaré: «Pour nous, c'est la clé d'un résultat à Rio. Alors que certaines parties du CST sont moins déterminantes pour nous, dans la mesure où elles sont discutées de concert avec nos propositions, nous sommes d'accord». «Au moins, maintenant, il semble que nous travaillons sur le même texte» a expliqué un autre négociateur, bien que certains aient craint que les délégués continuent tout simplement à réinsérer leurs propositions dans le CST.

Les délégués ont poursuivi les discussions de couloir sur la façon dont les discussions sur le CIDD, plus précisément sur un conseil du développement durable et la Commission sur le développement durable, pourraient progresser dans les prochains jours. Apparemment, les groupes de coalition de pays sont toujours occupés à formaliser leurs positions sur la question, et ne sont pas prêts pour des discussions de fond. Un délégué concerné a déclaré que c'était tout comme «faire face à la page blanche». Un autre a précisé que «Le point n'est pas d'accepter ou de refuser de modifier sa position. Pour certains, il n'y a tout simplement pas encore de position».

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: MERCREDI 25 AVRIL 2012

Mercredi 25 avril, les délégués ont poursuivi les négociations informelles sur le projet de document final de la CNUDD. Le Groupe de travail 1 (GT1) a poursuivi ses discussions sur le Chapitre V (Cadre d'action) lors des séances du matin, de l'après-midi et du soir. Le Groupe de travail 2 (GT2) a achevé une deuxième lecture du Chapitre II (Renouvellement de l'engagement politique), et a commencé une deuxième lecture du Chapitre IV (CIDD) au cours de la soirée. Un certain nombre de manifestations parallèles ont également eu lieu.

GRUPE DE TRAVAIL 1

CHAPITRE V: CADRE D'ACTION ET DE SUIVI:

A. Questions et domaines prioritaires/clés/thématiques/intersectorielles: Emplois: Concernant le titre «Promouvoir le plein emploi et le travail décent pour tous» du sous-chapitre du CST, le JAPON a demandé de qualifier l'emploi de «productif», la SUISSE a ajouté «protection sociale» et l'UE, avec la REPUBLIQUE DE COREE, a proposé «la promotion des emplois verts». Le G-77/CHINE a appelé au maintien du titre proposé, qui fait également référence à l'inclusion sociale.

Au sujet des conditions du marché du travail (CST pre 73 bis), l'UE, appuyée par la REPUBLIQUE DE COREE et le LIECHTENSTEIN, a demandé une référence aux emplois verts. En ce qui concerne l'emploi des jeunes (CST pre 73 ter), la NOUVELLE-ZELANDE a demandé de supprimer «membre» après Etats, le SAINT-SIEGE a demandé «tous» les Etats, alors que les ETATS-UNIS ont suggéré de plutôt faire référence aux «gouvernements».

Concernant les moyens de subsistance durables et le développement des capacités humaines (CST 73), le G-77/CHINE a demandé la suppression de la référence aux secteurs verts nouveaux et émergents, demande à laquelle la REPUBLIQUE DE COREE s'est opposée. La NORVEGE a fait référence aux droits et principes fondamentaux du travail.

Au sujet des possibilités en matière de création d'emplois (CST 74), l'UE, avec la REPUBLIQUE DE COREE, a ajouté une référence à l'écologisation des emplois existants. Le G-77/CHINE, appuyé par la NOUVELLE-ZELANDE, a demandé de supprimer la majorité de la liste identifiant des secteurs spécifiques. La REPUBLIQUE DE COREE a ajouté un libellé sur un centre mondial pour promouvoir l'information et l'échange des connaissances sur les compétences en matière d'emplois verts. Concernant les infrastructures (CST 75), le G-77/CHINE a suggéré de supprimer une liste des avantages des infrastructures.

Océans et mers: Concernant la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) (CST pre 78), la TURQUIE a demandé la suppression de la référence au fait d'inviter les Etats à ratifier et adhérer à la Convention. L'UE, MONACO, la NORVEGE, l'ISLANDE et l'AUSTRALIE ont proposé un texte alternatif, renforçant la référence à la CNUDM.

Concernant la conservation et la gestion durable des océans (CST 78), les ETATS-UNIS et l'UE ont proposé des modifications à la liste des initiatives en matière de coopération régionales. La NORVEGE et l'ISLANDE ont mis la liste entre crochets et ont demandé qu'elle soit clarifiée.

Au sujet du renforcement des capacités nationales et locales (CST 78 bis), l'ISLANDE a proposé, et l'UE s'est opposée, de changer «conservation et gestion» pour «conservation et utilisation».

Concernant l'atteinte des objectifs de l'économie verte dans le contexte maritime (CST 78 sext), l'ISLANDE, MONACO et l'UE ont proposé une référence à l'économie bleue. Le G-77/CHINE a proposé de supprimer ce paragraphe. A propos du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale (CST 79), l'ISLANDE a demandé, mais l'UE s'est opposée, la suppression de l'appel à l'examen des résultats des évaluations lors de la formulation de politiques nationales, régionales et mondiales en matière d'océans.

Concernant la biodiversité située à l'intérieur et au-delà des zones de juridiction nationale (CST 80), l'ISLANDE et l'UE ont préféré leurs propositions initiales figurant dans le texte de compilation. Les ETATS-UNIS ont demandé de supprimer ce paragraphe. A propos des aires marines protégées (CST 80 bis), le JAPON a proposé un libellé sur l'utilisation durable.

Concernant la qualité de l'eau et la biodiversité des océans (CST 81), les ETATS-UNIS ont demandé un libellé sur la mise en œuvre de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires. Au sujet de la fertilisation des océans (CST 81 ter), la NORVEGE a ajouté un libellé limitant le processus à la «recherche scientifique légitime». Le G-77/CHINE a demandé le maintien de ses propositions sur l'acidification des océans (81 bis) et la fertilisation des océans (81 ter).

Au sujet des impacts des changements climatiques, tels que l'acidification des océans (CST 82), le G-77/CHINE a appelé à remplacer ce paragraphe par son propre texte (81 bis). L'UE, la NORVEGE et l'AUSTRALIE ont suggéré de fusionner les deux paragraphes.

Concernant les stocks de poissons (CST 83), l'UE a émis des réserves et les ETATS-UNIS ont suggéré une formulation plus forte et plus orientée vers l'action. Le G-77/CHINE a préféré ne pas préciser d'objectifs.

En ce qui concerne les subventions liées au secteur de la pêche (CST 83 bis), la NORVEGE a proposé de renforcer la formulation sur les subventions ayant un impact négatif, à laquelle l'ISLANDE a ajouté subventions «économiques». Le JAPON a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'accepter cette proposition. Le G-77/CHINE a déclaré qu'il souhaitait maintenir sa proposition (84 bis).

Concernant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (IUU) (CST 84), le G-77/CHINE a préféré travailler à partir de ses propositions (84 alt et 84 ter), alors que la NOUVELLE-ZELANDE a appelé à la fusion des trois paragraphes. L'ISLANDE, avec l'UE et le JAPON, a proposé de supprimer «transparente et responsable» en ce qui concerne les organisations régionales de gestion des pêches. L'AUSTRALIE, avec MONACO, la NORVEGE et la NOUVELLE-ZELANDE, a ajouté un libellé sur les systèmes de suivi, de contrôle et de surveillance.

En ce qui concerne la sécurité du secteur maritime (CST 84 bis), le G-77/CHINE a préféré travailler sur ses propositions (84 bis), l'UE a ajouté un texte sur les conventions et les codes de l'Organisation maritime internationale, et les ETATS-UNIS ont ajouté un texte sur l'efficacité énergétique dans la conception de nouveaux navires.

Au sujet de l'aide à la pêche durable (CST 84 quat), la NORVEGE a fait référence à améliorer l'équité de l'accès. Le G-77/CHINE a demandé de plutôt travailler sur ses propositions (84 quat et quint).

Concernant le respect des engagements antérieurs concernant les Petits Etats insulaires en développement (PEID) (CST 85), le G-77/CHINE a demandé de remplacer soutien «coordonné» par «accru et prévisible», et a demandé le maintien de ses propositions (85 ter).

En ce qui concerne les efforts pour aider les PEID (CST 86), les ETATS-UNIS et le CANADA ont proposé de remplacer «intensifiés» par «la poursuite» des efforts, et de supprimer la référence à la convocation de la troisième Conférence internationale pour le développement durable des PEID en 2014. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Mexique ont recommandé le maintien du paragraphe dans sa forme originale, tandis que l'UE a demandé des éclaircissements sur le texte relatif à la Conférence.

Catastrophes naturelles: Au sujet du titre «Réduction des risques et résilience aux catastrophes naturelles» dans le CST, l'Australie et l'UE ont proposé de supprimer «naturelles». Concernant la réduction des risques de catastrophe et la résilience face aux catastrophes (CST 87), l'Australie a ajouté un libellé sur l'accélération de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

Concernant la coordination améliorée (CST 87 ter), l'UE a proposé un libellé sur «un engagement à développer et à renforcer» l'évaluation des risques, et le Japon a fait référence à certaines initiatives, telles qu'un réseau de systèmes mondiaux d'observation de la Terre.

L'Australie a proposé de remplacer le texte sur les systèmes d'alerte précoce (CST 87 bis et CST 87 ter) par un paragraphe alternatif sur la prise de «mesures appropriées et efficaces pour réduire les risques» d'impacts des catastrophes. La discussion s'est poursuivie dans la soirée sur, entre autres, les catastrophes naturelles, les changements climatiques et la biodiversité.

GROUPE DE TRAVAIL 2

CHAPITRE II: RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE: B. Evaluation des progrès réalisés à ce jour et lacunes qui subsistent: le GT2 a débuté par une discussion sur les pays vulnérables (CST 15 et ses alinéas). Concernant les PEID, le G-77/CHINE a proposé un libellé sur l'augmentation significative des efforts déployés pour soutenir les PEID. Les ETATS-UNIS, le CANADA, le Japon et l'UE ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure de soutenir cette proposition. Le G-77/CHINE a proposé un texte alternatif qui réaffirme l'engagement à poursuivre la mise en œuvre la Stratégie de Maurice et le Programme d'action de la Barbade, et qui souligne l'urgence de trouver des solutions additionnelles aux grands défis confrontés par les PEID. L'UE et les ETATS-UNIS ont fait part de leurs réserves, tandis que la Suisse a appuyé cette proposition.

Les délégués ont accepté ad referendum un paragraphe faisant référence, entre autres, à: aider les pays les moins avancés (PMA) dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et dans leurs efforts pour parvenir à un développement durable.

Concernant le soutien à l'Afrique, les ETATS-UNIS, l'UE et le Japon ont exprimé leur préoccupation concernant le texte proposé par le G-77/CHINE soulignant le manque d'engagement politique à mettre en œuvre les engagements internationaux précédemment convenus. Le Co-président Ashe a offert un nouveau texte permettant de tenir compte des éléments avancés par le G-77/CHINE: les lacunes dans la mise en œuvre; l'urgence et la nécessité de mettre pleinement en œuvre les engagements; et la référence aux engagements convenus au niveau international. L'UE et les ETATS-UNIS ont fait part de leurs réserves sur cette proposition.

Concernant les défis particuliers auxquels sont confrontés les PMA, les pays enclavés et les PEID, la Biélorussie, appuyée par la Fédération de Russie et le G-77/CHINE, a proposé le maintien de la référence aux pays à revenu intermédiaire. Le G-77/CHINE a exprimé des doutes concernant le texte proposé par l'UE mentionnant la sécheresse, la désertification et les inondations, soulignant que l'accent est sur le développement durable.

C. PARTICIPATION DES GRANDS GROUPEES:

Concernant le rôle des gouvernements nationaux et des organes législatifs dans la promotion du développement durable (CST pré 17), les ETATS-UNIS ont proposé, et le G-77/CHINE s'est opposé, un libellé sur le fait de rendre accessibles à toutes les parties prenantes l'information pertinente fondée sur la surveillance et les évaluations environnementales.

Concernant l'accès à l'information et la participation du public (CST 17), le G-77/CHINE a demandé une référence au Principe 10 de Rio. Les ETATS-UNIS, appuyés par le Canada, ont demandé de ne pas cibler certains principes en particulier. Le Liechtenstein a demandé une référence aux parlements et au pouvoir judiciaire. L'UE a réservé sa position sur le texte.

Au sujet de faciliter la participation de la société civile (CST 18), le G-77/CHINE a contesté l'inclusion de l'éducation, déclarant que l'éducation va au-delà de la société civile. Le Liechtenstein a appuyé la référence à la liberté d'association et de réunion. Le G-77/CHINE a proposé un libellé qui reconnaît l'importance de permettre à tous les membres de la société civile de participer activement au développement durable.

Concernant les femmes (CST 18 bis), les ETATS-UNIS, appuyés par la Suisse, le Canada, le Liechtenstein, Israël, l'UE et la Norvège, ont proposé d'inclure une référence au leadership des femmes, tandis que le G-77/CHINE, avec la Fédération de Russie, a préféré l'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne les partenariats public-privé (CST 19), le G-77/CHINE a proposé que le secteur privé «puisse contribuer» au développement durable. L'UE et les ETATS-UNIS ont préféré une formulation reflétant un renforcement du rôle des partenariats public-privé, et le G-77/CHINE a répondu que le rôle du secteur privé diffère selon les pays. La Suisse a suggéré de limiter le paragraphe au rôle du secteur privé.

Concernant la comptabilité et la communication nationales relatives à la durabilité (CST 24), la Suisse a proposé, et les ETATS-UNIS se sont opposés, un libellé qui invite le Secrétaire général à établir un processus pour le développement d'un système mondial fiable et robuste de communication sur la durabilité. Le G-77/CHINE a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'appuyer ce paragraphe, citant le manque de clarté sur un certain nombre de concepts.

Au sujet de la contribution de la communauté scientifique et technologique (CST 20 bis), les ETATS-UNIS ont proposé le «partage des connaissances et informations légitimement disponibles». Le G-77/CHINE a proposé un texte pour combler le fossé technologique.

Concernant la participation des peuples autochtones (CST 21), les délégués ont approuvé le paragraphe ad referendum. A propos de la participation des jeunes (CST 21 bis), le Saint-Siège a insisté sur la solidarité avec les générations futures. La Fédération de Russie a proposé un texte sur la reconnaissance des points de vue des enfants et des jeunes au lieu de leur «participation active dans les processus décisionnels».

Concernant la participation des travailleurs et des syndicats (CST 21 ter), le G-77/CHINE a voulu supprimer le texte sur la promotion, entre autres, d'un développement économique socialement et écologiquement responsable, de l'équité sociale et du travail décent. L'UE, appuyée par la Suisse et les ETATS-UNIS, a préféré conserver le texte. Les délibérations du GT2 se sont poursuivies en soirée.

DANS LES COULOIRS

Le GT2 est passé à l'étape de pleine négociation lundi quand il a entamé sa deuxième lecture des Chapitres I et II. Le Co-président Ashe a, selon un participant, fait un «excellent travail» en progressant à travers les paragraphes, proposant des libellés aux endroits où un consensus pouvait être atteint. Dans le GT1, les délégués traçaient toujours leur chemin à travers le Chapitre V, le plus long chapitre du texte. Reconnaissant la complexité de ce chapitre, le Co-président Kim a déclaré qu'une première lecture devait être complétée d'ici vendredi et que les délégués doivent être prêts à commencer «à jouer dur» pour produire un texte ad referendum lorsque le GT2 commencera la deuxième lecture. Certains se sont demandé si le Chapitre V pourrait être complété d'ici là, sans séance nocturne ou de week-end. A la fin de l'après-midi, une nouvelle version rationalisée du texte du Chapitre III sur l'économie verte était prête, passant de 44 pages au début de la semaine à 17.

Compte tenu de cette répartition apparemment déséquilibrée du travail entre les deux groupes de travail, certains espéraient encore donner certaines portions du Chapitre V au GT2, alors que d'autres restaient sceptiques quant aux chances que cela se produise. Se référant à un groupe de pays qui ont insisté très fort pour s'assurer que les discussions sur l'économie verte et le Chapitre V soient conduites ensemble dans le même groupe de travail, un initié a déclaré: «Je ne pense pas qu'ils vont bouger sur ce point».

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: JEUDI 26 AVRIL 2012

Les délégués ont poursuivi jeudi 26 avril les négociations informelles sur le projet de document final de la CNUDD. Le GT1 a achevé sa première lecture des domaines thématiques du Chapitre V (Cadre d'action) au cours des sessions du matin et de l'après-midi. En soirée, le GT1 a discuté des objectifs de développement durable (ODD). Le GT2 a poursuivi ses discussions sur le Chapitre IV (CIDD). Un certain nombre de manifestations parallèles ont également eu lieu.

GROUPE DE TRAVAIL 1

CHAPITRE V: CADRE D'ACTION ET DE SUIVI:

A. Questions et domaines prioritaires/clés/thématiques/intersectorielles: Biodiversité: L'UE et les É.-U. ont appuyé le changement du sous-titre du chapitre pour «Biodiversité et services écosystémiques». Le G-77/CHINE a demandé de supprimer toutes les références aux services écosystémiques et aux évaluations des écosystèmes dans les sous-chapitres portant sur les forêts et la biodiversité.

Concernant la valeur de la diversité biologique (CST pre 91), les É.-U. ont souhaité le maintien du libellé sur les services écosystémiques.

Au sujet de l'accès et du partage des avantages (CST 91 bis), les É.-U. ont proposé des amendements pour en faire un paragraphe indépendant sur le Protocole de Nagoya. Concernant la conservation de la biodiversité (CST 91 ter), la NORVÈGE a ajouté une référence à la «réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques».

Concernant l'origine des ressources génétiques (91 quint), les É.-U. et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont appelé à la suppression du paragraphe. Concernant la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) (CST 91 undec), les É.-U. ont exprimé leurs réserves et la NORVÈGE et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE

ont appuyé la proposition de la SUISSE et de l'UE de «se féliciter de la mise en place de» plutôt que «prendre note de» la Plate-forme.

Terres et désertification: L'AUSTRALIE a présenté deux nouveaux paragraphes sur les défis du développement durable en matière de dégradation des terres, de désertification et de sécheresse. L'UE, rejointe par l'ISLANDE, a proposé d'insérer «et des sols» après toutes les références à la terre tout au long du sous-chapitre. Le G-77/CHINE s'est opposé à cette option.

Concernant une approche coordonnée au niveau mondial (CST 92), l'UE, appuyée par le G-77/CHINE, a ajouté un libellé sur la mise en œuvre effective de la Conférence des Nations Unies pour combattre la désertification (UNCCD). Le MYANMAR a ajouté un texte sur la contamination des sols et sur la gestion des terres en jachère. Le G-77/CHINE a demandé de remplacer la référence à l'objectif «aucune dégradation nette des terres» par un texte invitant à s'engager pour un «monde neutre en matière de dégradation des terres». La SUISSE a demandé d'ajouter «d'autres formes de dégradation des terres» au texte sur l'établissement d'objectifs opérationnels intermédiaires.

À propos du suivi et de l'évaluation (CST 92 ter), le JAPON, avec les É.-U., l'UE et la NORVÈGE, a demandé de supprimer l'appel à envisager un panel scientifique intergouvernemental pour la CNUDD.

Concernant les partenariats et les initiatives (CST 93), l'UE a ajouté une référence spécifique au Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques et à l'IPBES dans un passage sur le renforcement du lien avec les organes de l'interface science-politique existants. Les É.-U., appuyés par le G-77/CHINE et la SUISSE, mais contrés par l'ISLANDE et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, ont demandé la suppression des références à des initiatives spécifiques sur les sols et la dégradation des terres.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUF). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



Montagnes: Concernant la vulnérabilité des montagnes (CST 94), le G-77/CHINE, notamment, a ajouté une référence aux régions de montagne. Concernant la gestion durable des écosystèmes de montagne (CST 94 bis), l'UE a ajouté un libellé sur le partage des expériences acquises dans le cadre des accords régionaux existants sur les montagnes avec d'autres régions de montagne. L'AUSTRALIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont fait part de leurs réserves sur la référence à des compensations pour les communautés habitant les zones de montagne.

Au sujet de la conservation des écosystèmes de montagne (CST 94 quat), les É.-U. ont introduit un amendement pour inclure les parties prenantes autres que les États. Le G-77/CHINE a fait part de ses réserves sur la référence à la coopération et aux partenariats de collaboration.

Produits chimiques et déchets: Concernant la gestion des produits chimiques et des déchets (CST 95), la RÉPUBLIQUE DE CORÉE a déclaré que le financement était un élément «important», et non «clé», pour venir en aide aux pays en développement. L'UE a proposé que le financement à long terme soit «prévisible» plutôt qu'«adéquat». Le JAPON, avec la NOUVELLE-ZÉLANDE, a proposé de déplacer la référence au financement à long terme à la section sur les MMCE.

Concernant les partenariats public-privé (CST 96 bis), la SUISSE a ajouté un libellé pour «féliciter les partenariats public-privé existants et appeler à leur poursuite et à la création de nouveaux partenariats». Le représentant des É.-U. a proposé de supprimer le paragraphe sur les décharges illégales dans les pays en développement (CST 96 quat).

Au sujet de l'instrument multilatéral sur le mercure (CST 96 quint), le G-77/CHINE a demandé, et le JAPON et le CANADA se sont opposés, de supprimer la référence à «juridiquement contraignant». La SUISSE a ajouté un libellé sur la conclusion des travaux d'ici 2013.

Le MEXIQUE a réservé sa position quant au sous-chapitre sur les produits chimiques et les déchets, exprimant sa préoccupation que les propositions de la salle ne mettaient pas l'accent sur l'importance de la mobilisation des ressources.

Consommation et production durables: Concernant l'intégration des coûts sociaux et environnementaux (CST 97), l'UE, rejointe par la NORVÈGE, a déclaré que ces coûts devraient être intégrés dans l'évaluation des services écosystémiques. Le G-77/CHINE a demandé de supprimer le paragraphe.

Au sujet de la responsabilité sociale et environnementale (CST 97 ter), le CANADA, avec les É.-U., a demandé de supprimer une référence ciblant la norme ISO 26000. L'UE, avec la NORVÈGE, a ajouté un libellé sur la transparence et l'établissement des rapports.

Concernant l'adoption du Cadre décennal de programmation (10YFP) (CST 97 quint), l'UE a suggéré de modifier «fondé sur» le texte de la CDD 19 pour «tel que formulé par». Le G-77/CHINE a demandé un amendement visant à adopter le 10YFP sans faire référence au texte de la CDD 19. Le représentant des É.-U. a proposé un texte sur l'engagement à entreprendre la mise en œuvre du 10YFP.

Exploitation minière: Concernant l'exploitation minière (CST 97 sext), l'AUSTRALIE, appuyée par le CANADA et les É.-U., a appelé à supprimer la référence à l'exploitation minière commerciale à grande échelle. Les É.-U., soutenus par l'UE et la NORVÈGE, ont ajouté un libellé sur la transparence en matière de revenus et de contrats et les nouveaux mécanismes relatifs aux conflits liés aux minéraux. Le G-77/CHINE a déclaré que le paragraphe était «déséquilibré» et a demandé qu'il soit remanié pour tenir compte des avantages pour les activités en amont et en aval.

Éducation: Concernant une éducation de qualité (CST pre 98), l'UE a ajouté une référence au «droit à l'éducation pour tous». Le SAINT-SIÈGE a ajouté une référence au droit au travail décent, et a supprimé les références à l'égalité des sexes, la planification familiale et la santé sexuelle et reproductive.

Au sujet d'investir dans l'éducation (CST 98), la SUISSE a ajouté une référence à «la nécessité de renforcer l'éducation et la formation sur les droits de l'homme».

Concernant la promotion de l'accès universel à l'enseignement primaire (CST 100), l'AUSTRALIE a ajouté un libellé sur le renforcement des partenariats avec le secteur privé. Les É.-U. rejoins par le CANADA, ont modifiée «s'engager à» pour «souligner l'importance de».

En ce qui concerne la promotion de l'éducation pour le développement durable (CST 100 bis), la SUISSE a ajouté une référence au travail avec «le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux du développement».

Égalité des sexes: La NORVÈGE a demandé de modifier les références à «rendre les femmes autonomes» par «l'autonomisation des femmes». À propos du rôle des femmes dans le développement durable (CST 102), la NORVÈGE, appuyée par le G-77/CHINE, l'UE, les É.-U. et le LIECHTENSTEIN, a ajouté un libellé sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Concernant l'égalité entre les sexes (CST 102 bis), la NORVÈGE, avec le LIECHTENSTEIN, la NOUVELLE-ZÉLANDE et l'UE, a ajouté un libellé voulant que les femmes soient sur un pied d'égalité avec les hommes en ce qui concerne la distribution des rôles relatifs à la prise de décisions sur

le développement durable. L'ISLANDE a ajouté un texte demandant un engagement à augmenter à au moins 40 % la proportion de femmes occupant des postes de leadership.

En ce qui concerne un environnement propice à l'amélioration de la situation des femmes et des filles en zones rurales (CST 103 pre bis), le LIECHTENSTEIN a ajouté un libellé sur l'accès à la justice et au soutien juridique.

Concernant les cadres de suivi (CST 103 bis), la NORVÈGE, avec l'UE, a modifié «reconnaître» par «s'engager à» utiliser des indicateurs sexospécifiques. Concernant l'accès et le contrôle des ressources productives (CST 103 ter), la NORVÈGE a ajouté un libellé sur l'égalité en matière de droits à l'héritage.

B. Accélération et mesure des progrès accomplis: Concernant la proposition de modifier le titre du paragraphe pour ODD, l'UE a proposé de conserver le titre original ou de déplacer le paragraphe CST 111 sur la mesure des progrès vers le Chapitre V-A. Le CANADA a appuyé le titre ODD.

Le G-77/CHINE a déclaré que son approche sur les ODD «doit être guidée par certains principes, être inclusive, intergouvernementale, et doit viser le lancement d'un processus qui conduit à un résultat plus concret». La COLOMBIE a souligné que «tout le monde dans la salle s'accorde sur» l'importance des OMD, et que la confiance et la préoccupation communes les concernant «peuvent nous aider à apprendre à travailler ensemble».

En ce qui concerne l'atteinte des OMD (CST 105), le G-77/CHINE a modifié le texte pour tenir compte du fait que les OMD n'ont pas été suffisamment atteints

Concernant les principes qui devraient guider les ODD (CST 105 ter), le LIECHTENSTEIN a ajouté un texte sur le droit international, y compris le droit relatif aux droits de l'homme, la démocratie, la bonne gouvernance, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et la primauté du droit. Les É.-U. ont souligné la nécessité de définir un programme universel de développement durable.

Au sujet des objectifs généraux et des relations entre les OMD et les ODD (CST 105 quat), le JAPON a ajouté un libellé reflétant le fait que les ODD jouent «un rôle clé dans la formulation d'un ordre du jour du développement post-2015». La Nouvelle-Zélande a appuyé l'amendement de l'UE au sujet d'un cadre post- OMD.

Concernant les questions transversales (CST 105 sext), la NORVÈGE a précisé le texte en ajoutant une référence, entre autres, à l'éradication de la pauvreté.

Au sujet du développement des ODD à travers un processus international (CST 106), le G-77/CHINE a souligné la nécessité qu'il demeure intergouvernemental et sous l'égide de l'AGNU.

Le CANADA a proposé de fusionner ce texte avec le texte portant sur l'élaboration des ODD d'ici 2015 (CST 106 bis) et l'UE a proposé un nouveau libellé à cet effet.

Concernant les domaines prioritaires des ODD (CST 107), la NORVÈGE a proposé de cibler l'Initiative énergie durable pour tous du Secrétaire général. L'AUSTRALIE a appuyé l'exploration d'une liste indicative restreinte de domaines que les ODD devraient aborder.

Le développement de méthodes de comptabilisation du capital naturel et du bien-être social (CST 111), l'UE a proposé de déplacer ce paragraphe à la fin du Chapitre V-A, ajoutant quelques modifications sur l'élaboration des indicateurs. Les É.-U. ont proposé un texte alternatif reconnaissant la nécessité que les méthodes et les indicateurs de développement mesurent la durabilité et le bien-être social. La SUISSE a proposé «un ensemble d'indicateurs harmonisés, généralement applicables et pratiques». Le G-77/CHINE a appelé à sa suppression. La NORVÈGE a appuyé un processus sur la comptabilité en matière de durabilité, et a réservé son opinion sur l'entité qui devrait en être responsable.

Le MEXIQUE a déclaré qu'un résultat significatif sur les ODD à Rio +20 dépendait de quatre éléments essentiels: les principes guidant leur élaboration; le processus; les domaines thématiques; et le système de rapports. Il a approuvé la proposition du G-77/CHINE sur les principes figurant dans le document de compilation. Concernant le processus, il a proposé: l'établissement d'un groupe d'experts, soutenu par le Secrétaire général de l'ONU, et intégré par les gouvernements, les parties prenantes concernées et les institutions spécialisées; la création d'une perspective du développement durable aux fins de l'évaluation qui relève de l'ECOSOC; et de donner mandat à la Commission de statistique des Nations Unies d'identifier les indicateurs appropriés.

GROUPE DE TRAVAIL 2

CHAPITRE IV: CADRE INSTITUTIONNEL DU

DEVELOPPEMENT DURABLE: A. Renforcement/réforme/intégration des trois piliers: Concernant une approche systématique des questions interreliées et de la participation pleine et effective (CST 44b), le G-77/CHINE a appelé à «renforcer la voix de tous les pays en développement dans le système des Nations Unies» et à une référence aux «mécanismes de financement» des accords environnementaux multilatéraux (AEM). Les É.-U., l'UE, le JAPON, le CANADA et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont fait part de réserves.

En ce qui concerne la fourniture de conseils scientifiques pour guider les politiques (CST 44c), l'UE, appuyée par le JAPON et la NORVÈGE, a proposé une référence à un examen collégial volontaire. Le G-77/CHINE a fait part de ses préoccupations, y compris une attention disproportionnée

accordée au pilier environnemental. Le SAINT-SIÈGE a demandé la reconnaissance de la dimension éthique. Le G-77/CHINE a réservé sa position sur l'ensemble du paragraphe et a proposé d'examiner certains éléments de sa proposition (44e duodec) qui mentionnent, entre autres, la «participation et la représentation pleine et effective des scientifiques issus des pays en développement dans les processus liés à l'évaluation de l'environnement mondial». L'UE a demandé un paragraphe sur l'interface science-politique, et l'AUSTRALIE a proposé un libellé suggérant: l'accès aux données; les évaluations; les panels scientifiques; et les réseaux d'information.

Concernant la participation et l'implication effective de toutes les parties prenantes concernées (CST 44d), le KAZAKHSTAN a proposé d'envisager «de soutenir» la participation, précisant que ce soutien peut prendre différentes formes, pas nécessairement financières. L'UE a souligné l'importance des partenariats, ainsi que de leur examen et suivi.

Au sujet du suivi des progrès accomplis, les rapports et le suivi de la mise en œuvre d'Action 21 et d'autres résultats et accords pertinents (CST 44e), le G-77/CHINE a proposé des amendements pour tenir compte, entre autres, de la nécessité de surveiller et d'examiner les progrès en matière de mise en œuvre des engagements relatifs au développement durable, y compris la fourniture de ressources financières et le transfert de technologies par les pays développés. L'UE et le CANADA ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure d'appuyer cette proposition.

À propos de reconnaître l'importance vitale d'un système multilatéral inclusif, transparent, réformé et efficace (CST pre 45), le G-77-CHINE a demandé l'insertion de «conformément aux Principes de Rio» après le libellé portant sur le fait de mieux relever les défis mondiaux urgents du développement durable. La SUISSE a soutenu cette insertion, tandis que les É.-U. et l'UE se sont opposés.

Concernant la réforme et le renforcement du CIDD (CST pre 45 ter), le G-77/CHINE a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'appuyer la référence aux implications «légales» et «budgétaires».

En ce qui concerne la réaffirmation du rôle de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) (CST 45), le G-77/CHINE a demandé un libellé renforcé, l'invitant à «aborder adéquatement» le développement durable.

Concernant l'examen de l'état de la planète (CST 52), la SUISSE, appuyée par l'UE et les É.-U., a demandé la suppression de la référence à «poursuivre» l'évaluation systématique du développement durable au niveau mondial, déclarant qu'un tel processus n'est pas en place actuellement. Le G-77/CHINE a fait part de ses réserves, et a noté la nécessité de mettre en évidence les initiatives portant sur tous les piliers du développement durable. Le Co-président Ashe a attiré l'attention

sur les évaluations de la Banque mondiale, le FMI et le DAES de l'ONU, faisant remarquer que les trois piliers sont couverts, même s'ils ne le sont pas tous dans une même évaluation. Les discussions sur le CIDD se sont poursuivies au cours de la soirée.

DANS LES COULOIRS

Très attendues par certains, les discussions sur les ODD ont finalement débuté lors de la séance du soir du GT1. De nombreux délégués demeurent optimistes quant au fait que les ODD représentent l'espoir d'un résultat positif à Rio — un point qui n'a pas échappé aux représentants de la société civile qui ont convergé dans une salle comble en milieu de semaine pour une discussion où étaient présents tant les délégués que les grands groupes. Le fait d'évoquer «Rio +20 +1» — un processus scientifique pour le développement d'objectifs spécifiques d'une durée d'une année suivant Rio — a soulevé tant l'intérêt que la crainte.

Certains participants issus des pays en développement ont exprimé la crainte que les ODD soient «tous axés sur l'environnement», au lieu de ce qu'ils croient être l'objectif principal — la lutte contre la pauvreté. Non, disent les autres. «Les efforts pour lutter contre la pauvreté ne sont pas déployés dans l'abstrait, mais à travers les secteurs de l'eau, de l'alimentation et autres», a déclaré l'un des principaux promoteurs de la proposition sur les ODD. Pendant ce temps, la campagne de lobby visant des objectifs spécifiques «battait son plein» selon les déclarations d'un participant, des manifestations parallèles — dont certaines sont organisées par des délégations officielles — mettant en avant l'eau, les océans et la santé des sols parmi les domaines à prendre en considération. Néanmoins, même les partisans les plus enthousiastes des objectifs ont admis que l'ère des avantages pour tous est terminée. «Nous sommes maintenant face à un monde de compromis, et il y aura des décisions difficiles à prendre», a exprimé un délégué.

Pendant ce temps, les discussions sur le CIDD ont poursuivi leur lente progression, des groupes de pays étant toujours hésitants à s'engager dans le groupe de travail sur les options de réforme du CIDD. Des consultations informelles ont eu lieu entre certaines parties dans le but d'essayer de progresser sur cette question. «Nous espérons qu'au début de la semaine prochaine, nous serons en mesure de revenir au groupe de travail avec une position plus solide sur cette question», a déclaré un négociateur optimiste. «Qu'il s'agisse d'une commission, d'un conseil ou d'un forum n'est pas le point important; nous cherchons des moyens pour construire un espace fonctionnel commun pour l'intégration des trois dimensions du développement durable et la promotion d'un programme de développement intégré».

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: VENDREDI 27 AVRIL 2012

Les délégués ont poursuivi vendredi les négociations informelles sur le projet de document final de la CNUDD. Le GT1 a achevé sa première lecture du chapitre V (Cadre d'action) au cours des sessions du matin et de l'après-midi. Le GT2 a poursuivi ses discussions sur le chapitre IV (CIDD), et les délégués ont échangé des points de vue sur les options de réforme du CIDD en après-midi. Une plénière de bilan a eu lieu l'après-midi pour discuter des progrès accomplis et de l'organisation des travaux de la semaine prochaine. Un certain nombre de manifestations parallèles ont également eu lieu.

GROUPE DE TRAVAIL 1

SECTION V: MOYENS DE MISE EN ŒUVRE:

financement: Concernant l'octroi de financement aux pays en développement (CST pre 112), les E.-U., rejoints par le CANADA, ont supprimé la référence à des «augmentations substantielles». L'UE a ajouté un nouveau texte visant à chercher «de nouveaux partenariats et des sources prometteuses et innovatrices de financement du développement» propres à être utilisés parallèlement aux MME traditionnels.

Le G-77/CHINE a proposé un nouvel alinéa sur l'augmentation «des ressources de base des fonds et programmes onusiens dans le cadre plus large des efforts visant à mobiliser de nouvelles ressources supplémentaires et prévisibles».

Concernant le rôle des institutions financières internationales (IFI) (CST 113 quat), le G-77/CHINE a supprimé la référence, entre autres, aux IFI qui encouragent les efforts nationaux en faveur du développement durable à travers l'incorporation de critères écologiquement et socialement rationnels.

Au sujet des sources novatrices de financement (CST 114 ter), le G-77/CHINE a ajouté un libellé sur la mobilisation de «ressources nécessaires et prévisibles de l'ordre de XXX \$ US, d'ici 2020, pour atteindre les objectifs» convenus à Rio +20.

En ce qui concerne les sources publiques et privées de financement (CST 116), la NORVÈGE a ajouté «réforme fiscale» et l'UE a ajouté «commerce» à la liste des éventuels moyens de financement mis à part l'APD. La NORVÈGE, avec l'UE, a demandé le maintien de la référence à la Convention des Nations Unies contre la corruption figurant dans le document de compilation (114 bis).

Science et technologie: Concernant les droits de propriété intellectuelle et l'identification d'options pour un mécanisme approprié permettant de faciliter la diffusion des technologies propres (CST 118 ter), le délégué des E.-U., appuyé par le CANADA et le JAPON, a demandé de supprimer le paragraphe. Le G-77/CHINE a recommandé un paragraphe distinct sur la diffusion des technologies propres.

Concernant le renforcement de la coopération internationale pour promouvoir les investissements dans la science, l'innovation et la technologie (CST 120), le G-77/CHINE a ajouté une référence à «des techniques moins polluantes d'exploitation des combustibles fossiles».

Au sujet du renforcement de l'interface science-politique (CST 120 ter), le CANADA a demandé de supprimer la référence à la possibilité d'établir un groupe d'experts intergouvernemental sur le développement durable. Le G-77/

CHINE a placé entre crochets le texte sur la demande faite au Secrétaire général de présenter un rapport sur les options pour renforcer l'interface science-politique.

Renforcement des capacités: Concernant la mise en place d'économies plus rationnelles dans l'utilisation des ressources et la promotion de la CPD (CST 123 bis), l'UE a proposé un libellé sur «le soutien aux partenariats public-privé». A propos d'habiliter les pays en développement à mettre en place des stratégies d'adaptation efficaces (CST 123 ter), les E.-U., avec le CANADA, ont proposé un libellé sur «l'importance de» l'assistance financière et technologique et du renforcement des capacités, tandis que la NORVÈGE a proposé d'«inviter tous les pays développés à augmenter» une telle assistance. La SUISSE a ajouté une référence à la «réduction des risques de catastrophes et à la préparation face à ces risques».

Commerce: Concernant l'importance du commerce (CST pre 124), le G-77/CHINE a proposé, et la NOUVELLE-ZELANDE s'est opposée, de supprimer la référence à une «véritable libéralisation des échanges».

Le G-77/CHINE a demandé de conserver ses propositions sur l'accès au marché (pre 124 bis), l'accès aux médicaments (pre 124 ter), l'inclusivité et la transparence dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (124 bis), et la mise en œuvre des engagements en matière d'aide au commerce (127 bis).

En ce qui concerne le commerce des biens et services environnementaux (CST 125 bis), le G-77/CHINE a demandé de supprimer le paragraphe. La SUISSE a ajouté un libellé sur la relation entre les règles de l'OMC et les obligations des AME en matière de commerce.

Concernant les subventions (CST 126), le G-77/CHINE a demandé de supprimer le paragraphe. Le JAPON, rejoint par les E.-U., a demandé la suppression de la référence aux subventions dans les secteurs agricole et des pêches. Le CANADA a modifié la référence à une réduction des subventions applicable aux utilisateurs inefficaces de combustibles fossiles et à ceux qui sont responsables de surconsommation.

A propos de l'aide au commerce (CST 127), le G-77/CHINE, appuyé par la NOUVELLE-ZELANDE, a demandé la suppression du texte sur l'assistance à la facilitation des échanges associés à l'économie verte.

Registre/recueil des engagements: Les E.-U. ont présenté leur proposition sur un recueil des engagements (128 alt) et ont encouragé tous les participants à inscrire des engagements volontaires et de les publiciser. La SUISSE s'est déclarée généralement favorable à l'idée, mais a demandé le maintien d'une proposition figurant dans le document de compilation détaillant un mécanisme de suivi (128).

GROUPE DE TRAVAIL 2

SECTION IV: CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: régional, national, local:

Au sujet des stratégies de développement durable (CST 59), le G-77/CHINE, appuyé par la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, a proposé la suppression du terme «engagements», dans la référence aux engagements pour le développement durable.

Concernant les organisations régionales et sous-régionales (CST 60), le KAZAKHSTAN a demandé la mention du partenariat Green Bridge en tant qu'initiative régionale. La

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



RÉPUBLIQUE DE CORÉE a suggéré de placer ailleurs la référence à cette initiative et le libellé en question a été déplacé vers un paragraphe distinct (CST 62 ter). Le MEXIQUE a proposé un texte supplémentaire exhortant «le renforcement des commissions régionales et des bureaux sous-régionaux des Nations Unies», et de mettre l'accent sur «l'affectation des ressources». L'UE, les E.-U. et le JAPON n'ont pas appuyé la proposition du MEXIQUE, et le CANADA a fait part de réserves.

Au sujet du renforcement des institutions (CST 61), le G-77/CHINE a demandé la suppression de «conseils multipartites», soulignant que la nature des institutions et des processus est décidée par les Etats membres.

Un nouveau paragraphe (CST 62 bis) a été suggéré sur la base d'une proposition antérieure du G-77/Chine sur la réalisation d'actions concrètes, notamment par le biais d'un mécanisme international pour combler le fossé technologique. La BIELORUSSIE a déclaré que ce paragraphe est l'un des éléments essentiels du document final. Le MEXIQUE a ajouté un libellé sur, entre autres, l'appui des centres internationaux existants relatifs au transfert des technologies.

Un nouveau paragraphe (CST 62 quat) a également été proposé, fondé sur une proposition antérieure de la Suisse visant à assurer à long terme l'engagement politique et à entreprendre des mesures pour adopter une législation claire et efficace en matière de développement durable.

Discussion conceptuelle sur le CIDD: Le Co-président Ashe a invité les délégués à un échange de vues sur les options pour le CIDD (paragraphe 48 à 51 du document de compilation). L'UE a déclaré que la fonctionnalité devrait être examinée, avant les arrangements institutionnels. Le MEXIQUE a suggéré que l'ONU requiert «un espace commun» pour examiner un programme intégré de développement. Il a plaidé pour que l'ECOSOC joue un rôle clé dans le suivi de l'ordre du jour de Rio.

La SUISSE a déclaré que les deux aspects au sujet desquels une réforme est nécessaire (CIDD et la gouvernance environnementale internationale) doivent être abordés par le biais d'une approche similaire, qui comprend: le rappel des fonctions principales qui doivent être remplies; et l'identification des mesures qui aideront à mettre ces fonctions à exécution. Le délégué a souligné la nécessité d'un accord sur ces deux éléments avant de prendre des décisions concernant les institutions les plus appropriées.

La TURQUIE a souligné la nécessité d'utiliser les structures existantes, telles que l'ECOSOC. Les E.-U. ont exprimé une préférence marquée pour travailler avec les institutions existantes.

L'Australie a mis l'accent sur une meilleure intégration des trois piliers du développement durable, et a déclaré que la réforme devrait, entre autres, fournir un niveau élevé d'engagement politique, produire des résultats sur le terrain, et examiner le rôle des institutions existantes. Le CANADA a appelé à ce que l'ECOSOC joue un rôle plus intégré dans le développement durable, y compris la recherche de stratégies pour l'engagement du secteur privé.

Le KAZAKHSTAN et la NORVÈGE ont appuyé l'option d'un conseil du développement durable. La NORVÈGE a recommandé le remplacement de la Commission du développement durable par un conseil du développement durable, qui devrait: attirer des participants de haut niveau ministériel; introduire un mécanisme de révision par les pairs périodique; et devrait avoir un mandat intersectoriel, tel que le suivi des ODD.

La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a appuyé la création d'un conseil du développement durable et une relation de travail étroite avec l'ECOSOC. Le JAPON a proposé de réformer la Commission du développement durable. Le LICHTENSTEIN a suggéré que le CIDD devrait inclure: l'intégration des trois piliers; les mécanismes de responsabilisation pour assurer la mise en œuvre des politiques et engagements antérieurs; et une participation plus inclusive et de haut niveau.

Le KENYA a proposé d'entreprendre des réformes au sein de la Commission du développement durable sans la transformer en un conseil du développement durable, et a également déclaré que l'amélioration de l'ECOSOC permettrait d'atteindre une meilleure intégration des trois piliers.

Le Vice-président de l'ECOSOC, Luis Alfonso de Alba (MEXIQUE), a souligné que l'ECOSOC serait le lieu naturel pour l'intégration des trois piliers du développement durable, mais a noté le défi de convoquer les ministères concernés.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE s'est exprimée en faveur du renforcement des institutions existantes, et a soutenu l'adhésion universelle à la Commission du développement durable et au Conseil d'administration du PNUE.

Le KENYA et l'UE ont exprimé leur appui à l'élévation du statut du PNUE à celui d'une agence spécialisée basée à Nairobi, le KENYA précisant que cette agence pourrait, entre autres, jouer un rôle de premier plan dans la coordination des AME dans le système des Nations Unies, et procurer une planification stratégique élargie pour l'environnement.

La TURQUIE, les E.-U., l'Australie, le JAPON et d'autres pays ont exprimé leur soutien pour le renforcement du PNUE. La NORVÈGE a proposé l'amélioration de la structure de gouvernance du PNUE. Le JAPON a présenté une approche étape par étape, qui accorderait la priorité au renforcement de la collaboration du PNUE et des Secrétariats des AEM. Le CANADA s'est exprimé en faveur de l'amélioration de l'efficacité actuelle du PNUE. Le KAZAKHSTAN a appuyé le renforcement des institutions environnementales à tous les niveaux.

PLÉNIÈRE DE BILAN

Au cours de la plénière de bilan en après-midi, l'UE, rejointe par le CANADA, a soutenu le processus actuel composé de deux groupes de travail. Le CANADA a proposé la redistribution de la charge de travail entre les deux groupes, et s'est dit ouvert à l'idée de former des groupes de contact.

La SUISSE a suggéré que les questions thématiques du chapitre V-A soient abordées par des experts au sein de petits groupes, et a souligné qu'il est nécessaire d'approfondir la réflexion conceptuelle sur certains sujets, y compris le CIDD et la MME. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a demandé si les Co-présidents pourraient rationaliser le texte à la fin de la semaine prochaine. La NOUVELLE-ZÉLANDE a suggéré de donner une partie du chapitre V-A au GT2 dans l'éventualité où celui-ci aurait en grande partie achevé ses travaux sur les chapitres I et II, et de convoquer une plénière de bilan mercredi matin.

Les E.-U. ont suggéré de laisser les questions de l'emplacement des libellés aux Co-présidents, et de peut-être former des petits groupes de délégations intéressées pour travailler sur des paragraphes ou chapitres particuliers, avec des délais pour produire des textes de compromis. Le Co-président Kim a proposé qu'un groupe de contact se penche sur le chapitre V-A. A la suite de la suspension de la séance plénière aux fins de conduire des consultations informelles, le G-77/CHINE a déclaré qu'ils préféreraient continuer à travailler au sein des deux groupes de travail, avec la facilitation active des coprésidents.

DANS LES COULOIRS

Un organigramme coloré a été affiché vendredi après-midi, indiquant la contraction du texte de 278 pages lundi matin à 157 pages vendredi après-midi, un pourcentage de réduction de 44 %. «Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir, mais heureusement, nous avons terminé une première lecture du chapitre V plus tôt que prévu, évitant ainsi de passer le week-end dans ces salles», a déclaré un observateur soulagé.

Le GT2 a finalement commencé à aborder les options de réforme du CIDD en après-midi. Comme prévu, un échange de points de vue a suivi, plutôt qu'une négociation de quelque texte que ce soit, étant donné que les gouvernements en sont toujours à développer leurs positions sur cette question. Un vétéran du premier processus de Rio a fait remarquer qu'il y a 20 ans, le refrain était «pas de nouvelles institutions». «J'ai l'impression que l'histoire se répète», a-t-il déclaré, notant, toutefois, que le dysfonctionnement des structures actuelles est largement constaté. Se référant aux propositions de certains délégués d'élever le statut du PNUE à celui d'une institution spécialisée, un participant a déclaré: «Si, de l'avis de certains, l'accent est démesurément mis sur le renforcement de l'un des piliers, alors l'intégration n'est que vœux pieux».

Néanmoins, la plupart des délégués estimaient que le débat sur le CIDD était «animé et productif». Un délégué sortant de la salle a noté que le Co-président a incité et défié les délégués à «sortir des sentiers battus» concernant certains points clés. Les discussions se poursuivront autour des négociations sur les efforts pour parvenir à un «résultat ambitieux» à Rio. Le MEXIQUE et l'INDONÉSIE ont apparemment convoqué une réunion informelle des parties intéressées en début de semaine prochaine, et la SUISSE a convoqué une autre réunion. Des ateliers sur le CIDD seront également organisés ce week-end, incluant la participation des Grands groupes. Les Grands groupes sont également impatients de se réunir avec le Bureau lundi matin, réunion qui comprendra également un engagement avec les gouvernements.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: LUNDI 30 AVRIL 2012

Les délégués ont repris lundi les négociations informelles sur le projet de document final pour la CNUDD. Le Groupe de travail 1 s'est penché sur le chapitre III (Economie verte). Le Groupe de travail 2 a examiné le chapitre I (Préambule/Établissement du cadre), II (Renouveler les engagements politiques), et IV (CIDD).

GROUPE DE TRAVAIL 1

CHAPITRE III: ÉCONOMIE VERTE: Dans un effort pour rationaliser le texte, le Co-président John Ashe a proposé diverses suggestions textuelles, nommées ici nouveau texte suggéré des Co-présidents (NCST). Au sujet des approches, des visions, des modèles et autres outils pour parvenir à l'éradication de la pauvreté et au développement durable, et concernant l'économie verte en tant qu'outil du développement durable, l'UE a proposé de qualifier l'économie verte d'outil «essentiel» plutôt qu'«utile». Le G-77/CHINE a déclaré qu'il aurait besoin de consultations plus approfondies, mais préférait qualifier l'économie verte d'«utile» plutôt qu'«essentielle».

Concernant les orientations générales sur les politiques de l'économie verte (NCST pre 25 quat), le G-77/CHINE a demandé une référence aux responsabilités communes mais différenciées (RCMD), mais la SUISSE, la NORVEGE, la NOUVELLE-ZELANDE, la JAPON et la CANADA se sont opposés à la référence à un Principe de Rio particulier.

En ce qui concerne ce en quoi l'économie verte devrait consister (NCST pre 25 quat), le G-77/CHINE a demandé, mais la SUISSE, l'AUSTRALIE et les E.-U. se sont opposés, un libellé indiquant que les politiques de l'économie verte «requièrent» un environnement favorable, plutôt qu'elles le «créent». Concernant la référence à la CPD, le G-77/CHINE a inséré un texte sur les pays développés prenant le rôle de chef de file. Toutefois, l'UE, les E.-U. et la SUISSE s'y sont opposés. L'UE et les E.-U. ont appuyé une référence à l'efficacité de l'utilisation des ressources. Le G-77/CHINE a réitéré son appel à un paragraphe traitant de ce que l'économie verte doit éviter d'être. Le JAPON, appuyé par l'UE, a demandé d'inclure un texte sur l'économie verte en tant qu'entreprise commune à tous les pays. En ce qui concerne un alinéa sur les MMGE de l'économie verte, l'UE, appuyée par le CANADA, la NORVEGE et la SUISSE, a remplacé «soutient» par «mobilise» les MMGE, et a ajouté «de toutes les sources, nationales et internationales, publiques et privées». Le G-77 / CHINE a demandé, mais les E.-U. se sont opposés, un libellé faisant référence au droit au développement.

Concernant les efforts vers une transition équitable et inclusive vers une économie verte (NCST 25), le G-77/CHINE a appuyé les efforts vers le «développement durable» plutôt que «l'économie verte», et une «future» économie verte équitable et inclusive au lieu de «transition» équitable et inclusive vers une économie verte, ajoutant que les efforts soient entrepris en conformité avec les plans nationaux et les priorités nationales en matière de développement durable. Les E.-U. et le JAPON ont préféré le maintien de la référence à l'économie verte.

Au sujet des pays choisissant indépendamment un chemin approprié vers une économie verte (NCST 25 bis), l'UE a modifié le libellé afin de refléter le fait que ce n'est pas l'économie verte qui serait définie au niveau national, mais plutôt le chemin vers une telle économie. Le G-77/CHINE a ajouté, entre autres, un libellé sur le droit souverain des États à exploiter leurs propres ressources.

Concernant la gestion des ressources naturelles dans une économie verte (NCST 26), l'UE, contrée par les E.-U., a demandé d'inclure une référence aux «impacts du climat». Le G-77/CHINE a proposé un libellé appelant les pays développés à «entreprendre des changements significatifs dans les modes de vie de leur population». La SUISSE, avec la NORVEGE et le JAPON, a proposé de déplacer l'ajout du G-77/Chine au paragraphe sur la CPD.

En ce qui concerne le potentiel de l'économie verte en matière de création d'emplois (NCST 28), le G-77/CHINE, rejoint par l'UE, a ajouté un texte sur les compétences nécessaires et les protections sociales et de la santé. Les E.-U. ont demandé de remplacer les références à «emplois décents» par «travail décent», tandis que la SUISSE, avec l'UE et la REPUBLIQUE DE COREE, a proposé «emplois verts et travail décent». Le SAINT-SIEGE a demandé un libellé sur l'éducation des travailleurs.

Au sujet d'encourager les gouvernements à élaborer des options politiques et des cadres réglementaires qui encouragent la CPD (NCST 28 bis), le G-77/CHINE a proposé un libellé portant sur, entre autres: les stratégies de croissance fondées sur le marché qui sont insuffisantes par elles-mêmes (soutenu par l'UE); et l'importance d'un cadre national de politiques sociales. Le G-77/CHINE a supprimé les références à: l'économie verte (contré par l'UE, les E.-U., le CANADA, la REPUBLIQUE DE COREE et le JAPON); et l'intégration des coûts sociaux et environnementaux à la prise de décisions économiques, la NORVEGE et l'UE préférant le maintien et les E.-U. faisant part de ses réserves sur ce point. La SUISSE et la NORVEGE, contrés par la NOUVELLE-ZELANDE, se sont exprimées en faveur d'énumérer des options politiques spécifiques.

Au sujet des politiques de l'économie verte tenant compte des contributions des petits agriculteurs, pêcheurs, et forestiers, et des peuples autochtones (NCST 28 ter), l'UE, la SUISSE et l'AUSTRALIE, contrées par le G-77/CHINE, ont demandé la suppression du libellé qui précise «en particulier dans les pays en développement».

Concernant l'économie verte et l'intégration des trois dimensions du développement durable (NCST 29), l'UE a demandé l'ajout d'un libellé sur la participation du secteur privé, «des entreprises de niveau mondial aux petites et moyennes entreprises». Le G-77/CHINE a ajouté: «nouvelle et additionnelle» à la référence à l'assistance. Le KAZAKHSTAN, avec la BIELORUSSIE, a fait référence aux pays à revenus intermédiaires.

Concernant le soutien international aux efforts pour faciliter la transition vers l'économie verte (NCST 30), l'UE, avec la BIELORUSSIE et les E.-U., a proposé de fusionner ce

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GSPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



paragraphe avec NCST 25 dec ou NCST 29. Le G-77/CHINE a ajouté un texte sur la transition «à travers des visions, modèles, politiques, outils et approches définis au niveau national».

GROUPE DE TRAVAIL 2

CHAPITRE I: PREAMBULE/ÉTABLISSEMENT DU

CADRE: Le Co-président Kim Sook a recommandé de faire référence à une question ou un Principe de Rio une seule fois dans le texte. Il a souligné la nécessité de résoudre la question de l'usage des termes concernant le transfert de technologie, les peuples autochtones et l'autonomisation des femmes.

Le G-77/CHINE a proposé de supprimer le libellé d'introduction sur «des choix durables» (CST 1 ter). L'UE, appuyée par la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, a souligné la nécessité de formulations acceptables pour les chefs d'État.

Au sujet d'accorder la priorité à la l'éradication de la pauvreté (CST 2 et 2 alt), la SUISSE a souligné la protection et l'amélioration de l'environnement en tant qu'éléments essentiels de la lutte contre la pauvreté.

A propos d'accélérer la réalisation des objectifs convenus au niveau international (CST 2 bis), la SUISSE a déclaré que le texte devrait tenir compte de l'éventail élargi d'objectifs convenus au niveau international.

Au sujet de réaffirmer les engagements (CST 2 quat), le G-77/CHINE a proposé que le texte soit divisé en deux paragraphes: les principes et les obligations découlant du droit international, et la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres questions, y compris la nécessité de lutter contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance.

Concernant la liberté, la paix et la sécurité (CST 2 quat bis), le JAPON a proposé de faire référence à la sécurité humaine. Les E.-U. ont appuyé cette proposition, tandis que le G-77/CHINE s'y est opposé.

En ce qui concerne la bonne gouvernance (CST 2 quint), le CANADA et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE ont appuyé une proposition des E.-U. de supprimer le mot «équitable» dans le contexte de la croissance économique.

Concernant le renforcement de la coopération internationale (CST 4), la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et d'autres pays ont demandé un libellé sur la «protection, la survie et le développement des enfants».

Au sujet des thèmes et des objectifs de la conférence (CST 5 et 5 alt), le G-77-CHINE a déclaré qu'il n'y a pas d'accord sur la transition vers l'économie verte en tant que thème de la conférence.

CHAPITRE II: RÉAFFIRMER L'ENGAGEMENT

POLITIQUE: concernant les conventions de Rio (CST 9), le G-77/CHINE a accepté de reformuler ce point de manière à conserver la mention de RCMD en ce qui concerne la CCNUCC spécifiquement.

En ce qui concerne les progrès accomplis dans l'intégration des trois piliers du développement durable (CST 11), le G-77/CHINE a proposé le maintien d'un paragraphe sur les impacts des changements climatiques. En ce qui concerne la pêche, l'Australie, appuyée par la NOUVELLE-ZÉLANDE, a proposé le maintien de la mention d'une «surcapacité» liée aux subventions aux pêcheries. L'ISLANDE et le CANADA ont placé le texte sur les pêches entre crochets.

Au sujet de la pauvreté et de la population (CST 11 bis), le SAINT-SIÈGE a maintenu sa réserve au sujet de mentionner la dynamique des populations.

Concernant les domaines où les progrès ont été insuffisants et où des reculs ont été notés (CST 11), le G-77/CHINE a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'accepter l'insertion des E.-U.: «y compris l'accès à la santé sexuelle et reproductive».

En ce qui concerne la préoccupation quant à la persistance des taux élevés de chômage et du sous-emploi (CST 13 ter), les E.-U. ont demandé de remplacer le libellé «développement d'une stratégie globale sur l'emploi des jeunes» par «développement et la mise en œuvre des stratégies sur l'emploi des jeunes». Le CANADA et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont appuyé cette proposition.

Concernant la nécessité que le développement durable soit inclusif et centré sur les personnes (CST 14 bis), l'ISLANDE, avec la NOUVELLE-ZÉLANDE, a demandé de conserver la référence au Programme d'action du Caire, la Déclaration de Beijing et la Plate-forme d'action de Beijing.

Au sujet des pays en situation particulière (CST 15), le G-77/CHINE, appuyé par la NOUVELLE-ZÉLANDE, a souligné une proposition visant à convoquer une conférence internationale des PEID.

Concernant les pays enclavés (CST 15 quat), le G-77/CHINE a proposé un texte alternatif décrivant les défis particuliers auxquels ils font face et réaffirmant l'engagement total à répondre à leurs besoins de développement particuliers.

Au sujet de l'harmonie avec la nature (CST 16) et la diversité culturelle (CST 16 bis), les délégués ont approuvé le texte ad referendum.

Concernant les gouvernements et les organes législatifs (CST pre 17), les E.-U. ont précisé la mention relative à la surveillance et aux évaluations de l'environnement avec «intégrées aux données sociales et économiques».

Au sujet du rôle de la société civile (CST 18), les E.-U., appuyés par le CANADA et la NOUVELLE-ZÉLANDE, ont proposé l'accès à l'information «légitime». L'ISLANDE a appuyé un texte alternatif (CST 18 alt), incluant la liberté d'association et de réunion, et l'utilisation de la technologie de partage de l'information pour la reddition de comptes. Le G-77/CHINE a préféré utiliser le paragraphe 21 quint sur les ONG en tant que base de discussion. L'UE a déclaré que «la société civile» va au-delà des ONG. Les E.-U. ont proposé un nouveau texte (paragraphe pre 18) sur les technologies de l'information et la communication (TIC) intégrant les trois piliers du développement.

Concernant les entreprises et l'industrie (CST 19), le G-77/CHINE a proposé la suppression de la mention des cadres réglementaires et politiques. L'Australie a proposé un texte de compromis sur le soutien de tels cadres «là où le marché est défaillant».

S'agissant de la comptabilité et l'établissement de rapports relatifs à la durabilité (CST 24), les E.-U. ont proposé de remplacer «système mondial fiable et robuste» avec «les meilleures pratiques mondiales».

Concernant la contribution de la communauté scientifique et technologique (CST 20 bis), le JAPON, avec les E.-U. et le CANADA, a préféré supprimer une proposition du G-77/Chine visant à combler le fossé technologique entre les pays en développement et les pays développés. Le SAINT-SIÈGE s'est opposé à cette suppression.

Au sujet des contributions des agriculteurs (CST 21 quat), le G-77/CHINE a demandé de supprimer une référence à «réduire la dégradation des terres et la désertification».

Les discussions se sont poursuivies en soirée, les délégués se penchant sur le chapitre sur les CIDD.

DANS LES COULOIRS

Alors que les délégués ont entamé leur seconde semaine de négociation consécutive, l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir en terme de rationalisation du texte semble avoir été constatée. Les efforts en cours visant à réduire le texte à une taille gérable se sont embourbés dans les deux groupes de travail. En particulier, les participants au Groupe de travail II ont signalé quelques «nerfs à vif» et des moments de tension lorsque les délégués ont essayé de rationaliser le texte, tout en préservant, autant que possible, leurs positions et leurs préférences.

Certains participants ont également exprimé leur opinion au sujet d'une réunion du Bureau lundi matin avec les Grands groupes et les États membres. Bien que l'événement a apparemment suscité des discussions intéressantes sur les principaux objectifs de la CNUDD, certains participants ont semblé déçus. «Les acteurs habituels étaient là, ce qui est bon, mais il aurait été agréable de voir un éventail plus élargi de délégués», a déclaré un observateur issu des Grands groupes. «Pas assez d'énergie cette fois-ci», a observé un autre en la comparant avec une réunion similaire en Mars.

Pendant ce temps, les avides fans de musique parlaient de la représentation de lundi soir, dans la salle de l'Assemblée générale, d'un ensemble de musiciens renommés et d'autres célébrités pour la Journée Internationale du Jazz. «Il s'agit d'un rassemblement de l'ONU dont j'accepte volontiers qu'il se prolonge jusque tard dans la nuit!», a déclaré un délégué souriant, qui avait réussi à obtenir un billet.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: MARDI 1ER MAI 2012

Les délégués ont poursuivi mardi les négociations informelles sur le projet de document final pour la CNUDD. Le Groupe de travail 1 s'est penché sur les chapitres III (Economie verte) et V (Cadre d'action et de suivi), tandis que le Groupe de travail 2 a examiné les chapitres IV (CIDD), I (Préambule/Etablissement du cadre) et II (Renouveler l'engagement politique).

GROUPE DE TRAVAIL 1

CHAPITRE III: ÉCONOMIE VERTE: Concernant le rôle des institutions financières internationales (IFI) et d'autres organisations compétentes en matière d'économie verte (NCST 39), la SUISSE a suggéré que les «défis environnementaux» devraient être pris en compte dans ce contexte, en plus des circonstances nationales et des priorités de développement. L'UE a suggéré des «priorités de développement durable».

En ce qui concerne le rôle des entreprises et de l'industrie (NCST 40), les E.-U. ont préféré «inviter» à «encourager» ces acteurs, tandis que l'UE, appuyée par la RÉPUBLIQUE DE COREE et le MEXIQUE, a préféré «encourager fortement». Les E.-U., avec l'appui du JAPON, mais contrés par l'UE et la RÉPUBLIQUE DE COREE, ont également demandé de supprimer la référence spécifique aux «objectifs et indicateurs de progrès». La SUISSE, appuyée par la TURQUIE, a proposé une référence à des objectifs et des indicateurs «de progrès relatifs et absolus». La NORVEGE, appuyée par l'Australie, la SUISSE, la TURQUIE et l'UE, a proposé de faire référence à Global Compact. Le G-77/CHINE a déclaré que le texte était en train de devenir trop détaillé, trop précis et potentiellement protectionniste. La FEDERATION DE RUSSIE a proposé de supprimer le paragraphe.

Au sujet des mesures appropriées pour promouvoir les politiques liées à l'économie verte (NCST 41), l'UE a demandé un libellé sur les partenariats publics-privés et que les gouvernements créent l'environnement propice nécessaire. La NOUVELLE-ZELANDE a proposé un texte sur la suppression des mesures dissuasives pour la R&D et l'innovation. Le G-77/CHINE a qualifié le financement provenant du secteur privé d'«appui au financement public», tandis que l'UE a suggéré «complément» au financement public.

Concernant ce que le passage à l'économie verte requerra (NCST 42), le G-77/CHINE, a suggéré de supprimer le paragraphe, tandis que la RÉPUBLIQUE DE COREE a souhaité le conserver. Les E.-U., avec l'Australie, ont appelé à déplacer la partie sur le soutien aux pays en développement au chapitre V-C sur les MMCE.

Au sujet de la collecte de données environnementales, sociales et économiques pertinentes pour évaluer l'efficacité des politiques et programmes et pour fournir un appui aux pays en développement à cet égard (NCST 43), le G-77/CHINE a proposé de reconnaître l'importance de la collecte de données pour l'atteinte du développement durable et l'éradication de la pauvreté. L'UE a déclaré qu'elle pouvait travailler la proposition du G-77/Chine, mais elle a proposé de: rassembler des données «pour la transition vers une économie verte»; souligner le soutien aux PMA; et maintenir le libellé sur le fait de mettre l'information à la disposition du public et des décideurs politiques. Le G-77/CHINE a déclaré qu'il appartient

aux pays de décider comment les données seront utilisées. La BIÉLORUSSIE, contrée par le CANADA, a ajouté une référence à l'appui aux pays à revenus intermédiaires.

CHAPITRE V: CADRE D'ACTION ET DE SUIVI:
A. Questions et domaines prioritaires/clés/thématiques/intersectoriels: Les délégués ont tourné leur attention mardi après-midi sur le chapitre V. L'UE a déclaré qu'elle suggérerait des objectifs indicatifs et illustratifs sur diverses sections thématiques dans le chapitre V-A, soulignant qu'ils ne sont pas destinés à concurrencer ou à miner les ODD. Le G-77/CHINE a fait part de son incertitude concernant la façon dont les ODD, les OMD et les objectifs dans ce sous-chapitre seraient reliés ensemble.

Concernant un paragraphe du préambule du chapitre V-A (NCST 63 alt), les E.-U., avec la SUISSE, le CANADA, ISRAËL et le JAPON, ont demandé de supprimer la première partie faisant référence aux Principes de Rio, à l'Action 21, au PMCEJ et aux résultats d'autres conférences, notant que ce point était déjà abordé dans les chapitres I et II. L'UE, avec la SUISSE et la RÉPUBLIQUE DE COREE, a suggéré une référence aux thèmes de la CNUDD, à savoir l'économie verte et le CIDD. Le G-77/CHINE a proposé un texte sur la réalisation de progrès dans la mise en œuvre des engagements mondiaux grâce à la fourniture de MMCE.

Les E.-U., avec le CANADA, ont suggéré un paragraphe alternatif sur le renouvellement des engagements à celui sur une approche intégrée axée sur la mise en œuvre des engagements globaux convenus. Le G-77/CHINE a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter un paragraphe qui ne réaffirme et ne renouvelle pas explicitement les Principes de Rio dans leur intégralité.

Concernant l'importance des buts, objectifs et indicateurs permettant de mesurer et d'accélérer les progrès (NCST 63 bis), le G-77/CHINE, avec les E.-U., le SAINT-SIEGE, le CANADA et le JAPON, a proposé de supprimer le libellé sur les buts, objectifs et indicateurs dans le présent paragraphe, dont l'UE, la SUISSE, l'Australie, la RÉPUBLIQUE DE COREE, la NORVEGE et l'ISLANDE ont appuyé le maintien. Le G-77/CHINE a ajouté un libellé au sujet de «parvenir à l'éradication de la pauvreté et de la faim, réaliser les OMD et rétablir l'harmonie avec la nature». L'UE a demandé l'origine de ce libellé, préférant le libellé pertinent du PMCEJ.

Concernant le développement d'une feuille de route vers une économie mondiale verte (NCST 63 ter), le G-77/CHINE, appuyé par la NOUVELLE-ZELANDE, les E.-U., le CANADA, le JAPON et la FEDERATION DE RUSSIE, a proposé de supprimer ce paragraphe, le G-77/CHINE remettant en question la discussion sur l'économie verte dans ce chapitre, et s'opposant à l'idée d'une feuille de route. L'UE, la SUISSE et la RÉPUBLIQUE DE COREE ont appuyé ce paragraphe, l'UE ajoutant un libellé sur l'adoption d'une feuille de route vers l'économie verte et soulignant que les liens entre les chapitres étaient inévitables.

Au sujet des MMCE adéquats, de la mise en œuvre des résultats dans les domaines prioritaires, et des plates-formes d'échanges et du partage de l'information et des connaissances sur les résultats (NCST 63), plusieurs délégations se plaignaient que la relation entre le paragraphe et le reste du chapitre n'était pas claire. Le CANADA a réservé sa position, les E.-U. et la SUISSE ont suggéré sa suppression du paragraphe, et l'UE

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



a déclaré qu'il devrait être placé «en attente» jusqu'à ce que le reste du chapitre ait été approuvé. Le G-77/CHINE et le KAZAKHSTAN ont appuyé son maintien.

Concernant l'éradication de la pauvreté en tant que défi global du développement durable le plus pressant (NCST 63 quint), le G-77/CHINE a généralement appuyé le texte des Co-présidents, tandis que les E.-U. ont demandé un libellé affirmant que «la pauvreté demeure un problème urgent». L'UE a réitéré son opposition à une section distincte sur l'éradication de la pauvreté, déclarant qu'elle n'émettrait pas de commentaires sur les paragraphes spécifiques à ce sujet, sans les avoir tous vus. Les discussions se sont poursuivies en soirée.

GRANDS GROUPES: Le groupe des TRAVAILLEURS ET SYNDICATS a soutenu une taxe sur les transactions financières et une initiative de protection sociale, avec des planchers de protection sociale. Les AGRICULTEURS se sont dits préoccupés par les efforts visant à supprimer la référence à la nutrition dans le document, et ont demandé un travail décent pour tous les pêcheurs. Les ONG ont déploré que les discussions sur l'économie verte exagèrent l'importance du rôle du secteur privé et des mécanismes de marché, et ont soutenu un cadre réglementaire solide pour les sociétés.

GROUPE DE TRAVAIL 2

CHAPITRE IV: CIDD: Concernant la réforme et le renforcement des institutions financières internationales (CST 54 bis), le G-77/CHINE a mis en exergue le droit de vote et la poursuite des réformes. Le SAINT-SIEGE a déclaré que le paragraphe alternatif (CST 54 bis alt) n'incluait pas le concept de transparence. Les E.-U. et l'UE ont demandé la suppression des deux paragraphes.

Concernant le développement de lignes directrices pour l'intégration des trois piliers dans les activités opérationnelles des Nations Unies (CST pre 56 bis), la SUISSE, appuyée par le CANADA, les E.-U. et le MEXIQUE, a proposé de mentionner l'examen quadriennal complet (QCPR) de l'Assemblée générale en tant que mécanisme pour cette discussion. Le G-77/CHINE s'est opposé au fait de mentionner le développement de lignes directrices en ce qui concerne le QCPR, exprimant sa préoccupation quant au fait de préjuger des résultats des négociations. L'UE, le G-77/CHINE et l'Australie ont accepté la proposition de la SUISSE de mentionner «efficacité, efficacité et cohérence accrues du système des Nations Unies pour le développement».

Concernant le renforcement des activités opérationnelles des Nations Unies (CST 56), le G-77/CHINE et la FEDERATION DE RUSSIE se sont opposés à la mention de l'initiative de l'ONU «Unis dans l'action». La NOUVELLE-ZELANDE, la NORVEGE, les E.-U., l'UE, le MONTENEGRO, le CANADA et l'Australie ont soutenu le maintien du texte proposant de s'appuyer sur les enseignements tirés des initiatives en cours, y compris l'initiative «Unis dans l'action».

Au sujet de l'établissement d'un médiateur ou Haut-Commissaire pour les générations futures (paragraphe 57 de l'avant-projet), l'UE a déclaré que son rôle pourrait comprendre de promouvoir une approche intégrée et cohérente et d'assurer le dialogue avec les décideurs et la société civile. Le G-77/CHINE et la FEDERATION DE RUSSIE ont demandé sa suppression.

En ce qui concerne la promotion de l'accès à l'information, la participation du public et la justice (CST 58), la FEDERATION DE RUSSIE et les E.-U. ont demandé la suppression du niveau «international». L'Australie a proposé le «niveau pertinent».

Concernant les organisations régionales et sous-régionales (CST 60), le MEXIQUE a demandé de retirer sa proposition sur l'attribution des ressources.

CHAPITRE I: PREAMBULE/ÉTABLISSEMENT DU CADRE: Le Co-président Kim Sook a présenté mardi après-midi un nouveau texte suggéré des Co-présidents (NCST) aux délégués, paragraphe par paragraphe. L'UE et la NORVEGE ont demandé le NCST au complet.

Concernant l'éradication de la pauvreté en tant que principale priorité (NCST 2 alt), le MEXIQUE, appuyé par l'UE et les E.-U., a demandé le rétablissement du texte sur les modes de consommation et de production, et la gestion des ressources naturelles. La SUISSE, appuyée par le KAZAKHSTAN, a souligné la nécessité de tenir compte des trois dimensions du développement durable et a déclaré que la protection de l'environnement était également une priorité principale. Le G-77/CHINE a accepté le NCST, précisant que la pauvreté affecte les trois dimensions du développement durable.

Au sujet d'accélérer l'atteinte des objectifs convenus au niveau international, y compris les OMD (NCST 2 bis), la SUISSE a déclaré qu'elle était en mesure d'accepter le texte sur les objectifs de développement convenus au niveau international,

du moment que sa proposition sur les «objectifs convenus au niveau international dans les domaines économique, social et environnemental» était également incluse. Le G-77/CHINE a préféré le NCST original 2 bis.

Au sujet de réaffirmer les engagements (NCST 2 quat), le G-77/CHINE a appuyé l'inclusion d'un libellé basé sur «Tenir sa promesse: unis pour atteindre les OMD» (GA/RES/65/1). La NORVEGE, l'UE, la NOUVELLE-ZELANDE, le SAINT-SIEGE, le LIECHTENSTEIN, le CANADA, la RÉPUBLIQUE DE COREE et l'Australie ont demandé d'inclure une référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le G-77/CHINE a fait une «proposition globale», faisant référence, entre autres, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et réaffirmant les droits au développement et à l'alimentation. Les E.-U. et l'UE ont exprimé des réserves quant au fait de «cibler» le droit au développement et à l'alimentation. Le SAINT-SIEGE a soutenu l'inclusion du droit au développement.

Le Groupe de travail 2 a suspendu temporairement ses négociations en vue de travailler de manière informelle sur la formulation. Un texte commun a ensuite été présenté, maintenant «le droit au développement et le droit à l'alimentation», mais avec le droit à l'alimentation entre crochets. La référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme a été transférée au paragraphe CST 3, et a été réaffirmée de concert avec d'autres instruments. Le texte complémentaire sur les responsabilités des États a été ajouté à partir de GA/RES/60/251 sur le Conseil des droits de l'homme. Le G-77/CHINE a proposé de dénommer ce texte commun proposé: la proposition globale de la salle. Toutefois, l'UE, les E.-U., le JAPON et d'autres ont réservé leur position.

GRANDS GROUPES: Le Groupe ENTREPRISES ET INDUSTRIE a demandé des structures de gouvernance qui mènent le monde vers un nouvel esprit de collaboration, s'appuyant sur le meilleur de ce qui existe actuellement dans le monde des affaires et de l'industrie. Les ONG ont exhorté les délégués à maintenir le texte sur le droit à la participation et se sont opposées à le remplacer par un libellé sur l'accès à «l'information légitime». Arguant que les codes volontaires étaient insuffisants, elle a demandé un cadre réglementaire solide à l'égard de l'action et de la responsabilité des entreprises. Elle a également appuyé un Haut Commissaire pour les générations futures. Le groupe des FEMMES a soutenu le texte sur les droits de l'homme, l'élimination de la pauvreté et l'égalité des sexes, et a mis en garde contre le fait de limiter l'attention à la pauvreté «extrême». Elle a également soutenu le texte sur la Conférence internationale sur la population et le développement et la Plateforme pour l'action de Beijing.

DANS LES COULOIRS

Certains participants ont manifesté leur frustration devant la lenteur des progrès mardi, marqués par quelques moments «chauds» signalés tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur des salles de conférence. Mardi après-midi, les deux Présidents ont tenté de faire avancer les choses en proposant leurs propres textes conçus pour aider à trouver un terrain d'entente. La plupart des délégués se sont félicités de l'approche, bien que certains murmuraient qu'ils auraient préféré voir les textes proposés par les Présidents dans leur intégralité, plutôt que de les recevoir de façon fragmentaire, paragraphe par paragraphe. Cependant, mardi soir la plupart des diverses suggestions textuelles des Présidents avaient été présentées aux délégations.

Peut-être parce qu'ils constataient la lourde charge de travail à venir, certains délégués discutaient également de rumeurs d'une extension possible des négociations en prévision de Rio, à savoir de prolonger les pourparlers en cours d'une semaine, ou d'ajouter une autre session à la fin de mai ou au début juin. Plusieurs participants ont également commenté les discussions officielles «parallèles» sur le CIDD et sur les questions forestières, impliquant un certain nombre de délégations. «Il est trop tôt pour savoir ce que ces discussions produiront, mais ce sont certainement des débats à suivre!», a déclaré un initié.

Pendant ce temps, les grands groupes semblaient heureux de l'étroite fenêtre de temps qu'on leur a accordée pour s'adresser aux Groupes de travail, soit cinq minutes allouées à la fin de chaque journée pour s'adresser aux délégués. «Ce n'est pas beaucoup, mais nous nous ferons un plaisir d'en faire usage», a déclaré un participant. Les grands groupes se sont également réunis à huis clos avec l'UE mardi soir, et ont des réunions prévues avec d'autres dans les prochains jours.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: MERCREDI 2 MAI 2012

Les délégués ont poursuivi mercredi les négociations informelles sur le projet de document final de la CNUDD. Le Groupe de travail 1 s'est penché sur le chapitre V (Cadre d'action et de suivi), tandis que le Groupe de travail 2 a examiné les chapitres II (Renouveler l'engagement politique) et IV (CIDD).

GROUPE DE TRAVAIL 1

CHAPITRE V: CADRE D'ACTION ET DE SUIVI: Le Groupe de travail a abordé plusieurs sous-chapitres du chapitre initialement intitulé, «Questions et domaines prioritaires/clés/thématiques/intersectoriels».

Agriculture durable et sécurité alimentaire: Les délégués ont repris les discussions sur un paragraphe traitant, entre autres, la production agricole, le développement rural, et la gestion des terres et de l'eau (NCST 64 quat). L'ISLANDE et la NORVEGE ont demandé d'inclure une référence à la pêche et l'UE a proposé un nouveau paragraphe définissant différents objectifs et échéanciers. Le G-77/CHINE a fait part de réserves sur cette proposition.

Concernant l'autonomisation des populations rurales, y compris des femmes (NCST 64 quint), la NORVEGE, avec la SUISSE, a suggéré que le texte proposé portait exclusivement sur l'autonomisation des femmes. Le G-77/CHINE a préféré la formulation d'origine. A propos des domaines dans lesquels l'égalité de l'accès pour les femmes pourrait être assurée, la REPUBLIQUE DE COREE, soutenue par ISRAEL, a suggéré l'éducation.

Au sujet du renforcement de l'élevage durable (NCST 64 sext), le G-77/CHINE, avec l'UE et la REPUBLIQUE DE COREE, a suggéré une référence aux systèmes durables de gestion de l'eau. La REPUBLIQUE DE COREE a préféré déplacer le texte sur les écosystèmes marins vers le sous-chapitre sur les océans. L'ISLANDE, appuyée par l'AUSTRALIE, a proposé un paragraphe distinct mettant l'accent sur l'importance de la pêche pour la sécurité alimentaire.

Concernant l'établissement de systèmes et de pratiques durables en matière de gestion agricoles (NCST 64 sept), le G-77/CHINE a proposé la suppression de la référence à «l'agriculture de conservation et la gestion intégrée des ravageurs», tandis que l'UE, la NORVEGE et ISRAEL ont préféré conserver ce libellé. Les E.-U. ont ajouté un libellé sur les systèmes de réglementation fondés sur la science, auquel l'UE s'est opposée. La NORVEGE a suggéré d'ajouter des systèmes de réglementation «fondés sur les écosystèmes». Les E.-U. ont proposé, et l'UE et la NORVEGE se sont opposés, de remplacer le libellé sur les défis du changement climatique par la «résilience des écosystèmes» dans la référence à l'utilisation durable des ressources génétiques.

Au sujet des lignes directrices sur la Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (NCST 64 non), le G-77/CHINE a demandé sa suppression. Le JAPON, appuyé par l'UE, a proposé d'ajouter un libellé supportant l'utilisation pilote des Principes pour l'investissement agricole responsable. Les E.-U., appuyés par

la SUISSE, ont proposé un texte sur les essais sur le terrain et l'opérationnalisation de ces principes, et plaidant pour leur mise en œuvre.

Concernant la volatilité des prix des denrées alimentaires et la réponse à la crise alimentaire mondiale (NCST 64 undec bis), la SUISSE, la REPUBLIQUE DE COREE et le SAINT-SIEGE ont soutenu le paragraphe, la SUISSE ajoutant un libellé sur les initiatives visant à améliorer l'efficacité des marchés, y compris des informations sur le marché qui soient précises et en temps opportun.

En ce qui concerne la promotion de politiques commerciales qui encouragent le commerce des produits agricoles (NCST 64 undec ter), la NOUVELLE-ZELANDE, avec le G-77/CHINE et l'AUSTRALIE, a ajouté un libellé sur l'élimination des barrières et des politiques qui faussent la production et le commerce des produits agricoles, auquel l'UE, la REPUBLIQUE DE COREE et la NORVEGE se sont opposés. Le G-77/CHINE a ajouté un libellé sur la mise en œuvre du Mandat de Doha sur l'agriculture, auquel la NORVEGE et d'autres se sont opposés.

Tourisme durable: Concernant l'importance du tourisme durable (NCST 71 bis), l'UE a ajouté une référence à la protection des écosystèmes. Le G-77/CHINE, avec l'UE et la REPUBLIQUE DE COREE, a ajouté un texte appelant à un soutien accru des activités de tourisme durable et au renforcement des capacités appropriées dans les pays en développement. Le paragraphe a été accepté ad referendum, mais avec une note que le Canada peut revenir en arrière.

Concernant les investissements dans et les règles sur le tourisme durable (NCST 71 quat), les E.-U. ont remis en question le texte sur l'adoption de directives et de règlements appropriés et l'appel aux États à investir dans le tourisme durable, soulignant que le secteur privé joue un rôle. Un compromis a été accepté ad referendum, à savoir «encourage la promotion des investissements dans le tourisme durable» sans faire référence à la source et «souligne l'importance d'établir, si nécessaire» des lignes directrices et des règlements appropriés, «conformément aux priorités et législations nationales».

Transport durable: Concernant le transport en tant qu'élément central du développement durable (NCST 71 oct), la FEDERATION DE RUSSIE a ajouté le concept de la sécurité routière dans le cadre des efforts visant à parvenir à un développement durable, que les E.-U., l'UE, le G-77/CHINE, la BIELORUSSIE, et le KAZAKHSTAN ont appuyé. Les E.-U., appuyés par la BIELORUSSIE, ont ajouté un libellé sur la circulation efficace des personnes et des biens.

Harmonie avec la nature: Concernant l'importance de l'harmonie avec la nature pour le développement durable (NCST 71 dec), les E.-U., avec la NOUVELLE-ZELANDE et le CANADA, ont suggéré de faire référence à l'éradication de la pauvreté en tant que défi «central» à la place de défi «le plus important». Les E.-U., avec la NOUVELLE-ZELANDE, ont suggéré de modifier le texte sur «la conservation», «la régénération» et «l'adaptation» des écosystèmes par «la préservation», «la restauration» et «la résilience» respectivement. Le G-77/CHINE, avec l'AUSTRALIE, a suggéré de faire référence tant à la régénération qu'à la restauration des écosystèmes. L'UE, avec le soutien du G-77/CHINE et du CANADA, a suggéré de déplacer le texte du présent sous-chapitre vers le chapitre I (Préambule/Etablissement du cadre).

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Edition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



Développement durable des villes et des établissements humains: Concernant le développement urbain et les établissements humains (NCST pre 72), la REPUBLIQUE DE COREE a suggéré de remplacer «l'amélioration des bidonvilles» par «régénération urbaine», l'UE et les E.-U. ont appuyé le maintien des deux concepts, et le G-77/CHINE a préféré «l'amélioration des bidonvilles». L'UE a ajouté un libellé sur le comportement durable et les modes de vie durables, que les E.-U. n'ont pas appuyé dans ce contexte. L'UE a également ajouté un libellé sur la conservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels, la revitalisation des quartiers historiques et la réhabilitation des centres-villes, que le G-77/CHINE n'a pas appuyé.

GRANDS GROUPES: Le groupe des FEMMES a appelé à renforcer le libellé sur l'agriculture durable et la sécurité alimentaire de façon à se centrer sur les femmes des zones rurales, et celui sur la santé de façon à souligner les droits sexuels et reproductifs. Le groupe des AGRICULTEURS a souligné le droit à une alimentation adéquate à travers l'adoption de nouveaux instruments, tels que ceux sur les droits des paysans. Le groupe des PEUPLES AUTOCHTONES a exhorté la reconnaissance des droits de la Terre Mère et, concernant l'économie verte, la promotion d'approches différentes, telles que les économies communautaires. Le groupe des AUTORITES LOCALES a souligné l'aménagement du territoire, le rôle des villes durables dans la biodiversité urbaine et l'agriculture, et les réseaux à l'échelle locale pour rendre les villes durables.

GROUPE DE TRAVAIL 2 RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

POLITIQUE: Participation des Grands groupes: Le sous-titre «Participation des Grands groupes et autres parties prenantes» a été approuvé ad referendum.

Concernant les gouvernements nationaux et les organes législatifs (NCST pre 17), l'UE, contrée par le G-77/CHINE, a proposé de faire référence à «tous les niveaux de gouvernement» plutôt qu'aux «gouvernements nationaux».

Au sujet de la participation du public, de l'accès à l'information et des procédures judiciaires et administratives (NCST 17), le G-77/CHINE a réitéré sa proposition de faire référence au Principe 10 de Rio, et de prendre des mesures appropriées pour appliquer davantage ce principe. Les E.-U. se sont opposés à cette insertion.

Concernant le rôle de la société civile (NCST 18), le G-77/CHINE, avec le CANADA, a proposé de supprimer les phrases concernant le renforcement du droit à l'accès à l'information et un meilleur accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notant que ces éléments sont reflétés ailleurs dans le texte. Le MEXIQUE, l'UE, le SAINT-SIEGE, la NORVEGE et la SUISSE se sont opposés, préférant garder le paragraphe dans son intégralité.

A propos du paragraphe proposé par les E.-U. (CST pre 18 bis) sur les TIC, l'UE demanda son insertion dans la section sur les Grands groupes. Le G-77/CHINE a souligné la nécessité de combler le fossé numérique. Les E.-U. ont déclaré que les TIC sont importantes pour l'engagement des parties prenantes.

Concernant les femmes (NCST 18 bis), le SAINT-SIEGE a préféré faire référence à «l'égalité entre les hommes et les femmes», tandis que le G-77/CHINE, l'UE, les E.-U., la SUISSE, la NORVEGE, le LIECHTENSTEIN, l'AUSTRALIE et le CANADA ont préféré «l'égalité des genres» en tant que terme reconnu. Le G-77/CHINE a proposé un texte «reconnaissant» plutôt qu'«encourageant» le rôle de leadership des femmes, observant que le leadership est fondé sur le mérite. Les délégués ont accepté ad referendum le paragraphe révisé, intégrant «l'égalité des genres» et l'amendement du G-77/CHINE.

Au sujet de l'enfance et de la jeunesse (NCST 21 bis), la NORVEGE a demandé de mentionner «les filles et les garçons». Le G-77/CHINE s'est déclaré préoccupé par l'inclusion de questions non liées au thème de la conférence.

Concernant les travailleurs et les syndicats (NCST 21 ter), le G-77/CHINE a demandé de faire référence à un développement durable en général plutôt que de préciser «dimension sociale» et «développement économique socialement et écologiquement responsable, équité sociale et travail décent». L'UE a préféré le maintien de ces éléments.

Au sujet des contributions des agriculteurs (21 NCST quat), le G-77/CHINE a réitéré sa proposition de supprimer la référence à «réduire la dégradation des terres et la désertification».

Concernant les ONG (NCST 21 quint), le G-77/CHINE a proposé la suppression de la référence aux «fournisseurs d'information, praticiens, contrôleurs de progrès, et partenaires». L'UE a proposé une formulation de compromis soulignant

l'importante contribution des ONG dans la promotion du développement durable «à travers leurs expérience, expertise et capacité bien établies et diversifiées, en particulier dans le domaine du partage de l'information et du soutien de la mise en œuvre du développement durable».

Au sujet du rôle de l'ONU (NCST 21 sext), le G-77/CHINE a préféré faire référence aux IFI plutôt qu'aux banques multilatérales de développement. Les E.-U. ont noté que le FMI n'a pas de mandat de développement. L'UE, avec le G-77/CHINE, a déclaré que le FMI pourrait toutefois jouer un rôle. Le G-77/CHINE a demandé, mais les E.-U. et la SUISSE se sont opposés, la suppression du texte sur la coopération avec les parties prenantes, faisant valoir que cette question est traitée ailleurs. Le paragraphe a été accepté ad referendum et mentionne les IFI, les «contributions» d'autres organisations internationales compétentes, et la coopération entre les États et autres parties prenantes».

Concernant un partenariat mondial pour le développement durable (NCST 23), le G-77/CHINE a demandé la réinsertion du texte sur les finances, la technologie et le renforcement des capacités.

Concernant l'établissement de rapports relatifs à durabilité (CST 24 et 24 bis), la NORVEGE, appuyée par le MEXIQUE, l'UE et la SUISSE, a proposé l'examen d'un texte contenant des amendements concernant la comptabilité nationale relative à la durabilité (CST 24), ainsi que des propositions sur les mesures et les indicateurs (CST 111). Le Co-président a confirmé cet arrangement.

Au sujet de la présentation de rapport par les entreprises (HNC 24 bis), le G-77/CHINE a exprimé des préoccupations au sujet du libellé sur les secteurs public et privé, et a demandé la suppression du paragraphe.

GRANDS GROUPES: Le groupe des ONG a demandé, entre autres, la réinsertion du texte sur les fournisseurs d'information, les praticiens, les contrôleurs de progrès, et les partenaires (NCST 21 quint). Le groupe ENFANCE ET JEUNESSE a exprimé sa déception sur l'état actuel du chapitre sur la participation des Grands groupes (chapitre II.C) et a souligné, tout au long du texte, la nécessité de l'action. Les TRAVAILLEURS ET SYNDICATS ont accueilli favorablement la référence à leur groupe au paragraphe NCST 21 ter, et ont souligné la nécessité de reconnaître leurs contributions et leur rôle en tant que facteurs de changement. La COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE a appelé à la mise en place claire d'une interface science-politique, et d'approches novatrices et créatives afin d'aborder la complexité du développement durable.

CHAPITRE IV: CIDD: Le mercredi soir, le Co-président Kim a présenté un paragraphe d'introduction proposé par les Co-présidents soulignant l'importance d'un renforcement du CIDD (NCST pre 44). Les discussions sur le CIDD se sont poursuivies dans la soirée.

DANS LES COULOIRS

Le moral des délégués a grimpé d'un cran mercredi alors qu'ils semblaient plus ouverts à faire des compromis dans les groupes de travail, échangeant même quelques blagues et rires à certains moments. Le résultat est vite apparu, soit un flot lent, mais régulier, de paragraphes qui commençaient à être accepté ad referendum au cours de la journée.

Plusieurs explications à un tel développement ont été proposées dans les couloirs. «Nous avons finalement réalisé que le temps est compté», a été l'interprétation d'un participant face à ce changement. «Nous avons réussi à construire une certaine confiance et à faire preuve de bonne volonté au sein du groupe», a suggéré un autre.

Néanmoins, la plupart des observateurs ne s'enthousiasmaient pas trop pour l'instant, soulignant que la majorité du texte demeure entre crochets, de nombreuses questions faisant toujours l'objet de différences significatives. A cet égard, au moins un haut fonctionnaire vantait les vertus de la patience, notant que les questions clés ne peuvent de toute façon pas être résolues avant Rio. «Certains points ne seront résolus qu'à la dernière minute. C'est ainsi que cela se déroule habituellement», a-t-il suggéré. D'autres se demandaient si le texte pouvait être suffisamment nettoyé pour permettre aux hauts fonctionnaires à Rio de vraiment se concentrer sur les principales questions en suspens. «La question est, quelle quantité de texte restera à nettoyer au 20 juin?» se demandait un délégué incertain.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: JEUDI 3 MAI 2012

Les délégués ont poursuivi mercredi les négociations informelles sur le projet de document final de la CNUDD. Le Groupe de travail 1 s'est penché sur le chapitre V (Cadre d'action et de suivi), tandis que le Groupe de travail 2 a abordé le chapitre IV (CIDD).

GRUPE DE TRAVAIL 1

SECTION V: CADRE D'ACTION ET DE SUIVI: Le Groupe de travail a abordé plusieurs sous-chapitres du chapitre initialement intitulé, «Questions et domaines prioritaires/clés/thématiques/intersectoriels».

Eau et assainissement: Concernant les engagements généraux sur l'eau (NCST pré67), le JAPON a proposé de réaffirmer la nécessité d'élaborer des plans de gestion intégrée des ressources en eau et d'utiliser efficacement de l'eau. Le G-77/CHINE a demandé de remplacer toutes les références à l'assainissement par «l'assainissement de base».

Au sujet du droit à l'eau et à l'assainissement (NCST 67), la SUISSE, avec le SAINT-SIEGE et la NOUVELLE-ZELANDE, a inséré un libellé de la Résolution 64/292 de l'AGNU sur l'eau potable propre et salubre et l'assainissement en tant que droit de l'homme. Le CANADA et les E.-U. ont demandé de supprimer le paragraphe. Le G-77/CHINE a proposé de supprimer «universel» en référence à l'accès. L'UE a proposé l'objectif d'atteindre d'ici 2030 «l'accès universel, équitable et durable à l'eau potable propre et salubre et l'assainissement de base».

Concernant les progrès vers l'accès (NCST 67 bis), les E.-U. et le CANADA ont suggéré de déplacer ce paragraphe au chapitre V-C. Le CANADA, avec l'Australie et l'UE, a proposé de «mobiliser les ressources» plutôt que de «rendre les ressources accessibles». Le G-77/CHINE a proposé un texte sur les ressources adéquates et prévisibles. L'UE a proposé un objectif sur l'amélioration et la garantie de la qualité de l'eau et des écosystèmes liés à l'eau, réduisant significativement la pollution de l'eau, et augmentant significativement la collecte et le traitement des eaux usées et la réutilisation de l'eau.

Au sujet de l'importance des ressources en eau et des services sanitaires de base et du rôle clé que les écosystèmes naturels jouent dans le maintien de l'eau douce (NCST 67 ter), le G-77/CHINE s'est opposé à cibler les milieux humides et les forêts, dont le SAINT-SIEGE, l'UE et les E.-U. ont appuyé le maintien.

Concernant de nouveaux engagements à, notamment, réduire la pollution de l'eau et augmenter l'efficacité de son utilisation (NCST 68), l'UE, rejointe par le G-77/CHINE, la SUISSE, la REPUBLIQUE DE COREE, et l'Australie, a préféré un libellé sur un engagement à adopter des mesures. L'UE, avec le CANADA, la SUISSE, les E.-U. et la REPUBLIQUE DE COREE, a proposé de déplacer le libellé sur le transfert de technologie vers les MMC. Le G-77/CHINE a proposé un texte pour assurer le transfert de technologies aux pays en développement à des conditions préférentielles.

L'UE a proposé un nouvel objectif sur l'amélioration substantielle de l'efficacité de l'utilisation de l'eau d'ici à 2030, auquel la SUISSE a ajouté une référence aux bassins transfrontaliers.

Concernant le rôle central de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) (NCST 69), le G-77/CHINE a proposé de supprimer le point. L'UE a proposé un objectif sur l'amélioration substantielle de la mise en œuvre de la GIRE d'ici 2030.

Energie: Concernant le rôle de l'énergie dans le développement (NCST pré 70 quat), l'UE a suggéré, mais le G-77/CHINE s'est opposé, de remplacer les références aux «services énergétiques modernes» par «énergie durable». La NOUVELLE-ZELANDE a proposé une référence aux services énergétiques modernes «durables». Les E.-U., avec la NOUVELLE-ZELANDE, ont proposé un texte sur le soutien des efforts vers l'accès aux services énergétiques modernes.

Concernant la combinaison des sources d'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de développement (pré NCST 70 sext), le KAZAKHSTAN, avec la FEDERATION DE RUSSIE et la BIELORUSSIE, a ajouté un libellé sur l'élaboration de projections à long terme. La NOUVELLE-ZELANDE, le CANADA et la SUISSE ont appuyé, et le G-77/CHINE et la BIELORUSSIE se sont opposés, l'ajout de technologies énergétiques «plus propres» et la suppression de la référence à des technologies plus propres en matière de combustibles fossiles. L'UE, appuyée par la NOUVELLE-ZELANDE et contrée par le G-77/CHINE, a proposé un paragraphe alternatif sur les politiques énergétiques nationales en conformité avec les exigences nationales, tenant compte des obligations internationales pertinentes.

Au sujet de l'accès aux services énergétiques modernes (NCST pré 70), le G-77/CHINE a proposé de supprimer le paragraphe. Le CANADA, appuyé par l'Australie, les E.-U., la REPUBLIQUE DE COREE, la FEDERATION DE RUSSIE et d'autres pays ont préféré fusionner le texte avec celui portant sur les services énergétiques abordables (NCST pré 70 quint). L'UE, avec le KAZAKHSTAN, la NORVEGE et la BIELORUSSIE, a ajouté un libellé sur l'interdépendance entre l'énergie, l'eau et la sécurité alimentaire.

Concernant l'efficacité énergétique et accroître la part des énergies renouvelables (NCST pré 70 bis), le G-77/CHINE a proposé de supprimer le libellé, notant qu'il préférerait relier l'efficacité aux technologies modernes et avancées. L'UE a ajouté un texte sur la réalisation de l'objectif visant à limiter l'élévation de la température mondiale moyenne à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, ce à quoi la BIELORUSSIE s'est opposée.

Au sujet des subventions (NCST 70 bis), l'UE a proposé une nouvelle phrase sur le fait d'assurer que des mesures sont prises pour éliminer progressivement les «subventions préjudiciables aux niveaux écologique ou économique, y compris sur les combustibles fossiles». La NOUVELLE-ZELANDE, avec la SUISSE et les E.-U., a modifié «Nous reconnaissons la nécessité de, le cas échéant, la réforme» par «Nous soutenons la réforme». La Norvège a demandé de faire référence aux subventions «préjudiciables et inefficaces pour l'environnement», supprimant la mention de préjudiciables économiquement. Le CANADA, avec l'Australie, a demandé une référence aux subventions inefficaces. Les E.-U. ont demandé une référence aux «subventions aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation». Le G-77/CHINE a appelé à la suppression du paragraphe, et à la place, d'aborder séparément toutes les subventions nuisibles au développement durable.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Edition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. < pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



Concernant les incitations à l'efficacité énergétique et à la diversification (NCST 71 alt1), la NOUVELLE-ZELANDE a ajouté un libellé sur la suppression des éléments dissuasifs.

En ce qui concerne les efforts nationaux (NCST 71), le JAPON, avec la NOUVELLE-ZELANDE, a ajouté un nouveau libellé qui souligne que les stratégies de développement à faible émission et de croissance à faible émission de carbone sont indispensables au développement durable. Les E.-U. ont appuyé la référence au développement à faible émission.

Océans: Dans la soirée, les délégués ont examiné le texte sur la biodiversité marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale, le Venezuela s'opposant au texte sur un éventuel accord de mise en œuvre de l'UNCLOS, tandis que l'AFRIQUE DU SUD, le BRÉSIL, l'INDE, le GUATEMALA, l'ARGENTINE, le CHILI, le COSTA RICA et beaucoup d'autres pays ont appuyé l'avant-projet de document.

GRANDS GROUPES: La COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE a appelé à l'élaboration d'un mécanisme mondial de facilitation pour, entre autres, améliorer la coopération scientifique internationale, et renforcer l'interface science-politique. Le porte-parole du groupe ENTREPRISES ET INDUSTRIES a mis l'accent sur les incitations à l'investissement et la protection de l'innovation aux niveaux mondial et local. Le groupe ENFANCE ET JEUNESSE a déclaré que «l'économie verte sera notre économie», et a rappelé aux délégués qu'il reste peu jours de négociation avant Rio.

GRUPE DE TRAVAIL 2

CIDD: Renforcement/Réforme/Intégration des trois

pilliers: Concernant le libellé portant sur «renforcer la participation et l'engagement efficace de la société civile» (NCST 44d), l'Australie et d'autres pays ont proposé une formulation de compromis pour ce paragraphe qui fait référence à l'amélioration de la participation, l'implication effective et la contribution de la société civile et d'autres parties prenantes concernées, le cas échéant, et à promouvoir la transparence, une large participation du public et les partenariats pour mettre en œuvre le développement durable.

Au sujet de l'amélioration et du renforcement du suivi et de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements par rapport à des objectifs clairs (NCST 44e), le G-77/CHINE a proposé, et la SUISSE et l'UE se sont opposés, la suppression de «par rapport à des objectifs clairs». Le G-77/CHINE a également demandé l'examen des éléments qui figuraient auparavant à l'alinéa 44a du NCST sur, entre autres, la mise en œuvre d'Action 21 et du PMEJ.

Concernant l'amélioration et le renforcement du suivi et de l'examen de la mise en œuvre de tous les engagements liés aux PEID (CST 44e bis), le G-77/CHINE a demandé le maintien de tous les éléments de ce paragraphe, car ils représentent le minimum que le Groupe peut accepter.

AGNU, ECOSOC, CDD, Proposition d'un Conseil du développement durable, et PNUE, IFI et Activités opérationnelles des Nations Unies à l'échelle des pays:

Concernant le système multilatéral (CST avant 45), le G-77/CHINE a préféré la référence à un système «réformé» plutôt que «renforcé».

Au sujet de l'amélioration du CIDD (CST avant 45 ter), le JAPON a proposé le maintien de la référence aux implications «structurelles, juridiques et budgétaires», tandis que le G-77/CHINE a préféré aborder ce texte avec les questions d'attribution des ressources. Les E.-U., appuyés par la SUISSE et l'UE, ont suggéré que le CIDD tienne compte de «toutes les conséquences appropriées». Les délégués ont adopté le texte ad referendum.

Concernant l'AGNU (NCST 45), les E.-U. ont proposé un paragraphe dans le préambule réaffirmant le rôle et l'autorité de l'Assemblée générale sur les questions d'intérêt mondiale, suivi du paragraphe 45 réaffirmant la position centrale de l'AGNU en tant qu'organe représentatif de l'ONU.

Concernant le rôle que joue l'ECOSOC en tant que principal organe responsable de l'examen des politiques, du dialogue politique et des recommandations (NCST 46), le libellé a été accepté ad referendum. Ce paragraphe contient une référence: au suivi de l'atteinte des OMD; à la supervision des organes subsidiaires de l'ECOSOC; à la promotion de la mise en œuvre d'Action 21 en renforçant la cohérence et la coordination à l'échelle du système; et la coordination générale des fonds, programmes et institutions spécialisées.

Le G-77/CHINE a présenté sa position sur les paragraphes 48 à 51 sur le rôle de l'ECOSOC, de la CDD ou du Conseil du développement durable, et sur le renforcement ou l'élévation du statut du PNUE à celui d'une institution spécialisée, notant que cette position vise à décrire les fonctions du cadre du CIDD. La déléguée a souligné, entre autres: la nécessité de continuer à renforcer l'ECOSOC en tant qu'organe principal du suivi des résultats de toutes les grandes conférences et sommets

des Nations Unies dans les domaines économique, social et connexes; la mise en place d'un forum politique de haut niveau et de caractère intergouvernemental, en s'appuyant sur les structures ou organes existants concernés, y compris la CDD; et la nécessité de lancer un processus de négociation en vertu de l'AGNU pour définir la forme et les fonctions de ce forum. Elle a appuyé l'idée d'une participation universelle au Conseil d'administration du PNUE; de maintenir le siège du PNUE à Nairobi; et de renforcer les capacités du PNUE.

Au sujet du texte soutenant un examen régulier de l'état de la planète (NCST 52), les E.-U., la SUISSE et la NOUVELLE-ZELANDE s'y sont montrés généralement favorables, tandis que le G-77/CHINE a préféré aborder ce point dans le contexte des discussions sur le PNUE. L'UE a demandé d'ajouter un examen de la «capacité de charge» de la Terre.

Concernant le texte sur les accords environnementaux multilatéraux (NCST 55), le G-77/CHINE a proposé sa suppression. Cependant, la NORVEGE, la SUISSE, le JAPON, l'UE, la REPUBLIQUE DE COREE et le KAZAKHSTAN ont jugé diverses parties du texte intéressantes. Plusieurs intervenants ont appuyé la référence aux synergies rencontrées dans les traités sur les produits chimiques et les déchets.

En ce qui concerne l'intégration plus poussée des trois dimensions du développement durable (NCST pré 56), l'UE et plusieurs autres ont indiqué qu'ils pourraient appuyer le texte, dans un esprit de compromis. Le G-77/CHINE a réservé sa position dans l'attente de nouvelles consultations internes, et a suggéré quelques modifications. Plusieurs autres délégués ont ensuite proposé des modifications. Les discussions sur le CIDD se sont poursuivies dans la soirée.

GRANDS GROUPES: Les ONG ont appelé au renforcement de la CDD, de l'ECOSOC et du PNUE. La porte-parole a proposé l'adhésion universelle à la CDD, une augmentation du temps pour les réunions, et le renforcement de son secrétariat, suggérant qu'elle organise un forum de haut niveau sur la durabilité, et qu'elle agisse comme lieu de mise en œuvre des ODD.

Les PEUPLES AUTOCHTONES ont souligné la nécessité de leur participation pleine et effective, concernant la mise en œuvre du Principe 10 de Rio. La porte-parole a également appuyé l'idée d'un Haut Commissaire pour les générations futures.

Le groupe des FEMMES a appelé à une plus grande responsabilisation et surveillance du secteur financier, des lignes directrices pour des investissements éthiques, des mécanismes pour la parité des sexes dans la prise de décision, et l'utilisation de données ventilées par sexe.

DANS LES COULOIRS

Les progrès graduels ont encore semblé être à l'ordre du jour jeudi, alors que les délégués cheminaient lentement à travers le texte. «Disons seulement que si c'était une course, nous serions la tortue», a déclaré un participant. Peut-être reconnaissant l'ampleur du défi à relever, les groupes de travail semblaient travailler avec plus d'urgence jeudi soir.

Certains participants ont également discuté des divers documents et propositions distribués, y compris le texte du G-77/Chine sur le CIDD produit dans le Groupe de travail II. Les délégations ont semblé accueillir généralement bien le texte et certains anticipaient des discussions «constructives». Pendant ce temps, les délégués participant au groupe de travail I étaient plus axés sur l'apparente «discorde» au sein du G-77/Chine sur le texte relatif à l'UNCLOS.

Certains participants ont également discuté de la question de savoir dans quelle mesure les actions au siège de l'ONU se sont déroulées en dehors des séances plénières officielles, de nombreuses réunions «bilatérales» et de petits groupes ayant lieu. Alors que ces discussions et conclusions d'ententes sont des éléments normaux de ce type d'événements, ils étaient encore plus notables à cette réunion. «Quelques personnages clés ont campé dans les couloirs, les salles parallèles et au Vienna café pendant toute la réunion», a noté un observateur de la société civile. «Espérons qu'ils contribueront à faire sortir un lapin du chapeau concernant certaines des questions les plus épineuses une fois arrivés à Rio», a-t-elle ajouté.

Pendant ce temps, d'autres délégués spéculaient sur ce qui risque, ou non, de se produire avant Rio, avec une incertitude persistante à savoir si une session supplémentaire serait prévue à la fin mai, un point que le Bureau devrait examiner vendredi. En date du jeudi en fin de soirée, les rumeurs étaient qu'une session supplémentaire aurait bien lieu.

SYNTHESE ET ANALYSE DU BNT: Le numéro du Bulletin des négociations de la terre consacré à la synthèse et à l'analyse de cette réunion sera disponible dès le lundi 7 mai 2012 à : <http://www.iisd.ca/uncsd/iinzod2/>

COMPTE-RENDU DES CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: 23 AVRIL - 4 MAI 2012

Le deuxième tour des consultations «informelles informelles» sur l'avant-projet du document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio+20) a eu lieu du 23 avril au 4 mai 2012, au siège des Nations Unies à New York. Les négociateurs ont repris l'examen du projet de document final de Rio+20, qui a initialement été développé par les Co-présidents et le Bureau du Comité préparatoire (PrepCom) de la CNUDD. Intitulé «L'avenir que nous voulons» et totalisant 19 pages, le document original a été publié le 10 janvier 2012. Cette version du projet de document inclut les contributions envoyées au Secrétariat de la CNUDD par les États membres et d'autres parties prenantes, ainsi que les commentaires formulés lors de la deuxième Réunion intersessions de la CNUDD, en décembre 2011.

Depuis sa publication, l'avant-projet a fait l'objet de discussions lors de réunions tenues au siège des Nations Unies à New York en janvier et en mars, au cours desquelles les délégués ont proposé de nombreux amendements. À l'issue de la réunion de mars, le nombre de pages du projet est passé à 206, incluant tous les amendements proposés.

Du 23 avril au 4 mai, les délégués se sont attachés à faire progresser le projet de texte, lors de ce qui devait constituer le dernier tour des négociations informelles informelles avant la troisième et dernière réunion du Comité préparatoire à Rio de Janeiro en juin, juste avant la CNUDD.

Les délégués ont réalisé des progrès quant à la clarification des positions et à la formulation d'un texte de compromis, approuvant 21 paragraphes *ad referendum* (en attente d'un accord sur le texte final). Ces paragraphes ne représentaient toutefois qu'un faible pourcentage du texte, qui totalisait plus de 420 paragraphes. À la fin de la réunion, 400 paragraphes étaient toujours entre crochets. Ce faible accord sur l'ensemble du texte est le résultat de divisions de longue date, qui ont persisté sur les questions clés telles que l'économie verte, le cadre institutionnel du développement durable (CIDD) (y compris le futur statut de la Commission sur le développement durable et du Programme des Nations Unies pour l'environnement), et une proposition visant à formuler des objectifs du développement durable (ODD).

Reconnaissant l'ampleur du travail qui restait à accomplir, le Bureau a décidé le 4 mai de tenir une session de négociations supplémentaire, avant la CNUDD. Cette session aura lieu du 29 mai au 2 juin 2012, au siège des Nations Unies à New York.

BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20) marquera le 40^e anniversaire de la première grande conférence politique internationale comportant spécifiquement le mot «environnement» dans son titre. La CNUDD se tiendra en juin 2012 et cherchera à obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, à évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des engagements convenus antérieurement, et à relever les défis nouveaux et émergents. La conférence mettra l'accent sur les thèmes suivants: une

DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Conférences des Nations Unies sur le développement durable	1
Compte-rendu de la réunion	3
I. Préambule/ mise en place du cadre général	4
II. Renouveau de l'engagement politique	4
III. Économie verte	6
IV. Cadre institutionnel du développement durable	7
V. Cadre d'action et de suivi	9
Plénière de clôture	14
Brève analyse de la réunion	15
Réunions à venir	17
Glossaire	19

économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable (CIDD).

CONFÉRENCE DE STOCKHOLM: La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (CNUEH) s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, et a produit trois grands ensembles de décisions: la Déclaration de Stockholm; le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations portant sur des mesures internationales à prendre par les gouvernements et les organisations internationales pour lutter contre la dégradation de l'environnement; et un groupe de cinq résolutions appelant à une interdiction des essais d'armes nucléaires, à la création d'une banque internationale de données environnementales, à des mesures liées au développement et à l'environnement, à la création d'un fonds pour l'environnement et à l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), devant servir de noyau central à la coopération environnementale mondiale et à l'établissement de traités.

COMMISSION BRUNDTLAND: En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a décidé de créer une commission indépendante pour formuler un programme d'action à long terme. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement — plus connue sous le nom de Commission Brundtland, d'après le nom de sa Présidente, Gro Harlem Brundtland — devait publier, en 1987, *Notre avenir à tous*, qui a souligné la nécessité pour tous les pays de se doter de stratégies de développement tenant compte des limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a souligné le lien entre le développement économique et les questions environnementales, et a identifié l'éradication de la pauvreté comme une condition nécessaire et fondamentale à un développement durable du point de vue de l'environnement.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT: La CNUED, également connue comme le «Sommet de la terre», s'est tenue du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, et a vu la participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, des représentants de 178 pays, et de quelque 17000 participants. Les principaux résultats de la CNUED ont été la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Action 21 (un programme d'action composé de 40 chapitres), et la Déclaration de principes sur les forêts. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature lors du Sommet de la terre. Action 21 appelait à la création d'une Commission du développement durable (CDD), en tant que commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), aux fins d'assurer le suivi efficace de la CNUED, d'améliorer la coopération internationale et d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international.

SE/AGNU-19: La 19^e session extraordinaire de l'AGNU pour l'examen général et l'évaluation d'Action 21 (23-27 juin 1997, à New York) a adopté le Programme relatif à la poursuite d'Action 21. Elle a procédé à l'évaluation des progrès accomplis depuis la CNUED et à l'examen de la mise en œuvre.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Le SMDD s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, conformément à la Résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser au niveau du Sommet une évaluation décennale de la CNUED afin de renouveler l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a rassemblé plus de 21000 participants provenant de 191 pays. Les délégués ont négocié et adopté le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PMCEJ est conçu comme un cadre d'action visant à mettre en œuvre les engagements initialement convenus lors de la CNUED. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au SMDD, met en exergue les défis, exprime un engagement en faveur du développement durable, souligne l'importance du multilatéralisme et met l'accent sur la nécessité de mise en œuvre.

AGNU 64: Le 24 décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 64/236 convenant d'organiser la CNUDD en 2012 au Brésil. La Résolution 64/236 prévoit également la tenue de trois réunions du Comité préparatoire (PrepCom) avant la CNUDD. Le 14 mai 2010, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé la désignation du Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques et sociales des Nations Unies, Sha Zukang, en tant que Secrétaire général de la Conférence. Le Secrétaire général des Nations Unies a ensuite nommé Brice Lalonde (France) et Elizabeth Thompson (Barbade) en tant que Coordonnateurs exécutifs.

PREPCOM I DE LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu du 17 au 19 mai 2010, également au siège des Nations Unies. Le PrepCom a évalué les progrès accomplis et les lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ainsi que les défis nouveaux et émergents à relever, l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le CIDD. Les participants ont également organisé leurs travaux pour la période allant jusqu'en 2012, et ont examiné le règlement intérieur de la CNUDD.

PREMIÈRE RÉUNION INTERSESSIONS: Cette réunion s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont entendu un résumé des conclusions du Rapport de synthèse faisant état des efforts visant à obtenir un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable. Des discussions en panel ont été organisées sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et sur le CIDD.

PREPCOM II DE LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu les 7 et 8 mars 2011, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont discuté des progrès réalisés et des lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ont abordé les défis nouveaux et émergents, ont discuté de la portée d'une économie verte et de l'idée d'une «économie bleue», et ont débattu du CIDD. À la fin de la réunion, une décision a été adoptée sur le processus d'élaboration du projet de document final de la CNUDD.

RÉUNIONS SOUS-REGIONALES PRÉPARATOIRES

DE LA CNUDD: Au cours de la deuxième moitié de 2011, une série de réunions régionales et sous-régionales ont été tenues afin de préparer les contributions au processus préparatoire de la CNUDD. Elles ont inclus trois réunions sous-régionales préparatoires pour les Petits États insulaires en développement (PIED), ainsi que des réunions régionales organisées par les commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies.

Au cours de la **Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes**, tenue à Santiago, au Chili, du 7 au 9 septembre 2011, les délégués ont appelé à la recherche de meilleures façons de mesurer la richesse des pays, qui reflètent de manière adéquate les trois piliers du développement durable, et à un CIDD mondial souple et efficace propre à assurer une intégration efficace des trois piliers. Les délégués ont également discuté d'une proposition, avancée par la Colombie et le Guatemala, de lancer un processus visant à élaborer des objectifs de développement durable (ODD).

La **Réunion préparatoire régionale arabe** a eu lieu les 16 et 17 octobre 2011, au Caire, en Égypte. Concernant l'économie verte, les délégués ont souligné l'absence d'une définition universelle et ont convenu qu'elle devait consister en un outil au service du développement durable plutôt qu'un nouveau principe susceptible de le remplacer. Les participants ont également souligné la nécessité d'un équilibre entre les trois piliers du développement durable.

La **Réunion préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique** a eu lieu les 19 et 20 octobre 2011, à Séoul, en République de Corée. Bon nombre de délégués ont reconnu la valeur de l'idée d'économie verte, mais certains ont souligné qu'elle ne devait pas conduire au protectionnisme ou à des conditionnalités. Au sujet du CIDD, bien que bon nombre de délégués aient été en faveur d'un «renforcement» du PNUE, aucun consensus ne s'est dégagé sur la question de savoir si cela devait être réalisé à travers la transformation du PNUE en une agence spécialisée. Certains participants ont également exprimé leur intérêt et leur soutien quant à l'établissement d'un conseil du développement durable.

La **Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique** a eu lieu du 20 au 25 octobre 2011, à Addis-Abeba, en Éthiopie. S'agissant du CIDD, alors qu'il y avait une certaine opposition à l'idée de transformer le PNUE en une agence spécialisée, tous les participants ont convenu de la nécessité de renforcer le programme. Les délégués ont apporté leur appui au concept d'économie verte, tout en indiquant le besoin d'une définition plus élaborée, et que le concept ne devrait pas entraîner un protectionnisme ou des conditionnalités, et qu'il devait englober le concept de gestion durable des terres.

La **Réunion préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord** s'est déroulée à Genève, en Suisse, les 1^{er} et 2 décembre 2011. Les participants ont appelé à une amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable, à une meilleure intégration des trois piliers du développement durable et au renforcement de la coopération régionale. Ils ont discuté des ODD et d'une feuille de route pour l'économie verte, tout en reconnaissant la nécessité de tenir compte des défis des divers pays. Au sujet du CIDD, bon nombre de délégués ont soutenu l'élévation du statut et la transformation du PNUE, la création

d'un conseil du développement durable, le renforcement des commissions régionales et des conseils nationaux du développement durable, et la participation de la société civile. Il y a eu à la fois des expressions de soutien et d'opposition à l'égard des propositions pour une nouvelle convention internationale élaborant le Principe 10 de Rio qui porte sur l'accès à l'information et la participation du public.

DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu les 15 et 16 décembre 2011 au siège des Nations Unies à New York. Les participants ont examiné la compilation des soumissions des États, des organes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des Grands groupes, et ont présenté des observations et ont fourni des conseils pour l'élaboration, la structure et le format d'un «avant-projet» du document final qui sera adopté à la CNUDD en juin 2012.

DISCUSSIONS PRÉLIMINAIRES DE L'AVANT-PROJET: Cette réunion a eu lieu au siège des Nations Unies du 25 au 27 janvier 2012. Dans leurs déclarations liminaires, les délégués ont convenu que l'avant-projet servirait de base aux négociations. Ils avaient présenté des observations écrites sur les deux premiers chapitres de l'avant-projet, soient le Préambule/Établissement du cadre et Renouvellement de l'engagement politique, avant les discussions de janvier, et ont entamé les négociations sur ces chapitres.

PREMIÈRES CONSULTATIONS «INFORMELLES INFORMELLES» ET TROISIÈME RÉUNION INTERSESSIONS: Les négociations ont repris du 19 au 27 mars 2012, toujours au siège des Nations Unies. Les délégués ont entamé de longues discussions sur le texte, proposant des amendements et répondant aux suggestions formulées par les autres délégations. À la fin de la réunion, la plupart des chapitres du texte avaient été revus et discutés à plusieurs reprises, le texte s'allongeant à plus de 200 pages.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Le second tour des consultations «informelles informelles» sur le projet de document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable a débuté lundi 23 avril au matin. Le Co-président du Comité préparatoire de la CNUDD, John Ashe (Antigua et Barbuda), a informé les délégués qu'une compilation du projet de document final avait été préparée, en expliquant que cette version contenait à présent les textes additionnels proposés par les Co-présidents, représentant leur tentative pour établir un rapprochement entre les positions et propositions divergentes. Il a proposé que deux groupes de travail se réunissent en parallèle tout au long de la session: Le Groupe de travail 1 aborderait les chapitres III (Économie verte) et V (Cadre d'action et de suivi), et le Groupe de travail 2 discuterait du chapitre I (Préambule), II (Renouveler l'engagement politique) et IV (CIDD).

Les négociations ont débuté presque immédiatement dans les deux groupes de travail, et se sont poursuivies tout au long des deux semaines. Durant la première semaine, le Co-président Kim Sook (République de Corée) a animé le Groupe de travail 1, tandis que le Co-président Ashe a animé le Groupe de travail 2. Pour la deuxième semaine, les Co-présidents ont échangé leurs rôles, le Co-président Ashe passant au Groupe de travail 1 et le Co-président Kim au Groupe de travail 2.

Pendant la presque totalité des deux semaines, les délégués ont discuté du texte sur un mode paragraphe par paragraphe. Pendant la première semaine, les Co-présidents ont présenté leur texte, désigné comme étant le Texte proposé par les Co-présidents (ou «CST»), qu'ils ont élaboré à la suite de la réunion de mars dans le but d'aider les délégués à trouver un terrain d'entente. Ce texte a été utilisé comme principale base aux discussions au cours de la première semaine, les délégués échangeant leurs points de vue et formulant de nombreuses propositions pour ajouter, soustraire, déplacer ou amender des libellés et pour modifier certains titres de chapitre ou de paragraphe. À la fin de la première semaine, le document avait été réduit de 278 à 156 pages.

Au cours de la deuxième semaine, les Co-présidents ont poursuivi leurs efforts visant à réduire le texte à une taille plus gérable, et tous deux ont proposé des formulations de compromis pour de nombreux paragraphes, qu'ils ont désigné comme le «Nouveau texte proposé par les Co-présidents» (ou «NCST»). Les efforts déployés par les délégués et les Co-présidents ont finalement abouti à un accord *ad referendum* sur 21 paragraphes. Toutefois, en dépit de ces progrès, le texte totalisait toujours 171 pages, et environ 400 paragraphes figuraient toujours entre crochets à la fin de la réunion.

Ce compte-rendu de la réunion suit la structure du projet de document final. Chaque section de ce compte-rendu contient deux éléments: un aperçu des négociations, se concentrant sur les points clés de la discussion et/ou les éléments de divergence; et une brève revue du projet de document final tel qu'il se présentait à la conclusion de la réunion le 4 mai 2012. Lorsqu'il y avait des propositions de changements dans les titres de chapitre ou de paragraphe, ce résumé utilise généralement les titres tels qu'initialement proposés, sauf dans les cas d'un large consensus en faveur d'une proposition de changement. Les publications journalières du *Bulletin des négociations de la terre* relatives à cette réunion passent les délibérations en revue de façon plus détaillée et peuvent être consultées en ligne à <http://www.iisd.ca/uncsd/iinzod2/>

I. PRÉAMBULE/ MISE EN PLACE DU CADRE GÉNÉRAL

Les délégués du Groupe de travail 2 ont complété cinq lectures des cinq paragraphes de ce chapitre, qui contenaient de nombreux sous-paragraphes et des propositions alternatives. Les discussions ont porté sur cinq points principaux: l'éradication de la pauvreté; les définitions des droits de l'homme; la référence aux Principes de Rio; la bonne gouvernance; et l'harmonie avec la nature.

Concernant l'éradication de la pauvreté, l'Union européenne (UE) et la Suisse ont fait valoir que la modification des modes de consommation et de production non soutenables, et la protection et l'amélioration de l'environnement sont essentiels à la lutte contre la pauvreté. Ils ont proposé une mention explicite des préoccupations environnementales dans le texte. Le Groupe des 77 et la Chine (G-77/Chine) a soutenu que l'éradication de la pauvreté requiert un accent sur les trois piliers du développement durable, et ont mis en garde contre l'attribution d'une attention disproportionnée au pilier environnemental.

En ce qui concerne les droits de l'homme et les principes d'action, l'UE, les É.-U., la République de Corée et d'autres pays ont cité la Déclaration universelle des droits de l'homme

en tant que document fondamental. Le G-77/Chine s'est opposé à la mentionner particulièrement et, soutenu par le Saint-Siège, a proposé un libellé sur le droit au développement et le droit à l'alimentation. Les É.-U. ont finalement accepté «le droit au développement», mais pas à l'alimentation, le considérant seulement comme l'un des nombreux secteurs nécessaires. Le Japon a proposé d'inclure la «sécurité humaine», et les É.-U. ont demandé des précisions sur ce concept.

Les délégués ont longuement débattu de la référence du G-77/Chine au Principe de Rio 7 portant sur les responsabilités communes mais différenciées, les É.-U., l'UE, le Japon, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et le Canada s'opposant à mettre ce principe en exergue. Pour sortir de l'impasse, le Co-président Kim a recommandé qu'une seule référence soit faite à une question ou un Principe de Rio dans le texte. Le G-77/Chine a finalement proposé deux paragraphes: un sur les principes généraux et les obligations découlant du droit international, et un autre mentionnant la Déclaration universelle des droits de l'homme et les questions incluant la nécessité de lutter contre le racisme et la xénophobie.

Concernant la bonne gouvernance, l'UE a proposé de mentionner un environnement propice à l'investissement. Le G-77/Chine s'est déclaré préoccupé par le fait de se concentrer sur l'investissement et non sur d'autres questions importantes pour les pays en développement telles que la dette, le commerce et le financement. Le G-77/Chine a également appelé à une représentation équitable des pays en développement dans la gouvernance des institutions multilatérales.

Le Groupe de travail 1 a discuté de l'harmonie avec la nature, convenant de déplacer le texte afférent du chapitre V-A au présent chapitre. Au sujet des droits de la Terre Mère, proposés par l'Équateur, et appuyés par la Bolivie, aucun accord n'a été atteint.

Lors de la réunion finale du Groupe de travail 1 l'après-midi du 4 mai, l'UE a présenté un texte révisé sur les objectifs de haut niveau, et les É.-U. ont proposé des modifications textuelles mineures. Le Co-président Kim a mis en garde contre la réintroduction de texte à ce stade. De nombreux pays ont fait part d'une réserve générale sur toute nouvelle proposition formulée lors de la dernière session.

Projet de document final: Les délégués ont convenu *ad referendum* de deux paragraphes: un paragraphe d'introduction portant sur le renouvellement de l'engagement en faveur du développement durable, et un sous-paragraphe élaborant cet engagement. D'autres paragraphes sont restés entre crochets, ou sont demeurés dans le texte en tant que propositions distinctes d'un pays ou d'un groupe qui n'ont pas encore été acceptées.

II. RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Le Groupe de travail 2 a abordé ce chapitre, qui rappelle les engagements antérieurs et ouvre la voie à de nouvelles mesures. Le projet contient trois sous-chapitres portant sur: la réaffirmation des Principes de Rio et des mesures précédentes; l'évaluation des progrès et des lacunes qui subsistent, et la réponse aux défis nouveaux et émergents; et la participation des Grands groupes. Un quatrième sous-chapitre, intitulé «Un cadre d'action», figurait dans la version originale du projet de document final. Toutefois, le texte contenu dans ce chapitre a été

redistribué aux chapitres IV et V avant cette réunion, au motif que l'objet convient mieux à ces chapitres et afin d'éviter les redondances.

A. RÉAFFIRMATION DES PRINCIPES DE RIO ET DES PLANS D'ACTION PRÉCÉDENTS: Ce sous-chapitre a fait l'objet de deux lectures au cours des deux premiers jours, les délégués échangeant leurs points de vue et formulant des suggestions de texte. Des divergences ont été exprimées sur trois principaux points: la question de savoir quels sont les conférences et sommets dont il conviendrait de réaffirmer les résultats; s'il y a lieu de préciser certains Principes de Rio; et la participation des pays en développement dans la prise de décision à l'échelle mondiale.

Au sujet des résultats des conférences, le G-77/Chine a proposé le maintien du texte sur le Consensus de Monterrey portant sur le financement international pour le développement, placé entre crochets par un certain nombre de pays développés.

Le Canada, les É.-U., l'UE et le Japon se sont dits inquiets du fait que le G-77/Chine met en exergue le principe des responsabilités communes mais différenciées, certaines parties notant que ce principe s'applique dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais pas dans les deux autres conventions de Rio.

En ce qui concerne la participation à la prise de décisions à l'échelle mondiale, les É.-U. étaient en désaccord avec la proposition du G-77/Chine de mentionner «en particulier les pays en développement», déclarant que tous les pays devraient participer de manière égale, et décourageant le fait de mentionner le retour en arrière sur les engagements antérieurs.

Le texte a été revu lors de la dernière journée de négociations, sans que les délégués parviennent à un accord.

Projet de document final: Aucun des quatre paragraphes principaux et des nombreux sous-paragraphes de ce chapitre n'a été approuvé. Concernant les Principes de Rio, le projet de texte conserve toutes les principales options proposées. Au sujet des responsabilités communes mais différenciées, le G-77/Chine a révisé sa proposition, limitant la mention du concept à la CCNUCC seulement. Les É.-U. ont placé cette référence entre crochets.

B. ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR ET DES LACUNES QUI SUBSISTENT, ET RÉPONSE AUX DÉFIS NOUVEAUX ET ÉMERGENTS: Les délégués ont discuté du projet de document les 23, 25 et 30 avril, et à nouveau le 4 mai. Les différences ont essentiellement porté sur les engagements en matière d'aide ou l'absence de ceux-ci; et des points de vue divergents ont également émergé au sujet des causes profondes de la pauvreté. Le G-77/Chine a demandé le maintien du texte antérieur sur l'aide publique au développement (APD), les modes de consommation et de production non soutenables et une meilleure réglementation du secteur financier, alors que l'UE, les É.-U. et le Canada ont réitéré leurs réserves.

Les É.-U., l'UE et le Japon se sont dits préoccupés par le texte proposé par le G-77/Chine soulignant l'insuffisance de l'engagement politique à mettre en œuvre les engagements internationaux précédemment convenus. Le texte suggéré par les Co-présidents a mentionné, dans une tentative pour parvenir à un accord, les lacunes dans la mise en œuvre, l'urgence et la nécessité de mettre pleinement en œuvre les engagements, et la

référence aux engagements convenus au niveau international. L'UE et les É.-U. ont formulé des réserves sur cette proposition. En outre, les pays développés n'ont pas soutenu une suggestion formulée par la Fédération de Russie et la Biélorussie d'inclure les pays ayant des revenus intermédiaires parmi les groupes de pays nécessitant un soutien dans leurs efforts visant à promouvoir l'autonomisation des pauvres.

Concernant le libellé soulignant les domaines où les défis urgents doivent être relevés, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont mentionné les subventions aux pêches, tandis que l'Islande et le Canada ont placé le libellé sur les pêches entre crochets. Les questions de pauvreté et de population ont également été soulevées, le Saint-Siège maintenant sa réserve sur la mention de la dynamique des populations, et le G-77/Chine n'appuyant pas une référence proposée par les É.-U. sur l'accès à la santé sexuelle et reproductive.

Projet de document final: Quatre paragraphes ont été approuvés *ad referendum*: la reconnaissance des exemples de progrès en matière de développement durable à l'échelle régionale, nationale, sous-nationale et locale réalisés grâce à l'engagement des gouvernements depuis l'adoption d'Action 21; la reconnaissance de la dépendance des pauvres aux écosystèmes pour leurs moyens de subsistance et la nécessité de créer des emplois décents; la réaffirmation du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020; et la reconnaissance de la diversité naturelle et culturelle mondiale.

D'autres options non résolues sont restées sur la table, y compris la proposition initiale du G-77/Chine sur l'atteinte des objectifs concernant l'APD; l'établissement d'un lien entre la crise économique et financière et le système financier international; et le droit des peuples à l'autodétermination, en particulier ceux qui vivent sous occupation coloniale et étrangère.

C. PARTICIPATION DES GRANDS GROUPES: Les délégués ont discuté de ce chapitre les 23 et 25 avril, et à nouveau les 3 et 4 mai. Les divergences ont principalement porté sur l'accès à l'information, et les différentes perspectives concernant le rôle de la société civile, le secteur privé et les femmes.

En ce qui concerne l'information, les É.-U. ont proposé, avec l'objection du G-77/Chine, l'inclusion d'un libellé sur le fait de mettre l'information pertinente, fondée sur la surveillance et les évaluations de l'environnement, à la disposition de toutes les parties prenantes.

Au sujet des femmes, les pays développés, incluant Israël, ont fait référence au leadership des femmes, tandis que le G-77/Chine et la Fédération de Russie ont préféré mentionner l'autonomisation des femmes.

Concernant le secteur privé, le G-77/Chine a proposé que le secteur privé «puisse contribuer» au développement durable, notant que ses rôles varient selon les pays membres. L'UE et les É.-U. ont exprimé leur préférence pour une formulation reflétant le renforcement du rôle joué par les partenariats public-privé.

En ce qui concerne le rôle de la société civile, les É.-U., appuyés par le Canada et la Nouvelle-Zélande, ont proposé que l'accès concerne l'information «légitime», considérant les renseignements de nature exclusive ayant valeur commerciale comme une exception.

Concernant l'établissement des rapports relatifs à la durabilité, les délégués ont convenu de transférer le libellé sur la comptabilité nationale relative à la durabilité au chapitre V (Cadre d'action). La Suisse et l'UE ont appuyé le maintien d'un paragraphe sur l'établissement de rapports sur la durabilité par les entreprises, alors que le G-77/Chine a formulé des réserves et que les É.-U. ont préféré mentionner les meilleures pratiques. Lors de la dernière séance, l'UE a présenté un paragraphe alternatif, qui figure entre crochets, appelant le Secrétaire général à lancer un processus pour exiger des grandes entreprises qu'elles présentent des rapports sur les répercussions de leurs activités sur la durabilité, mentionnant les cadres existants tels que l'Initiative mondiale sur les rapports de performance.

Projet de document final: Parmi les cinq principaux paragraphes et nombreux sous-paragraphes de ce chapitre, deux ont été acceptés *ad referendum*: le rôle de leadership des femmes, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes; et la participation des peuples autochtones à l'atteinte du développement durable. Les autres options restent entre crochets.

III. ÉCONOMIE VERTE

Le Groupe de travail 1 a achevé lundi 23 avril une première lecture de ce chapitre, et a conclu une deuxième lecture le mardi 1^{er} mai. Les principaux points de désaccord tournent notamment autour de la question de savoir si l'économie verte devait être envisagée comme l'une des multiples approches pour atteindre le développement durable et l'éradication de la pauvreté.

Au cours des discussions, le G-77/Chine a souligné l'économie verte comme étant l'une des multiples approches, et a déclaré que le chapitre doit, entre autres: inclure des dispositions adéquates relatives aux moyens de mise en œuvre (MMCE); respecter les autres modèles de développement; éviter de porter uniquement sur les solutions s'appuyant sur le marché; inclure des politiques sociales; inclure un rôle de premier plan pour l'État; et préciser à la fois ce en quoi devrait consister l'économie verte et ce en quoi elle ne devrait pas consister.

L'UE a soutenu l'économie verte en tant qu'outil essentiel dans le cadre d'une proposition de paragraphe sur les approches, les visions, les modèles et autres outils pour parvenir à l'éradication de la pauvreté et au développement durable, et sur l'économie verte comme outil pour le développement durable. Le G-77/Chine a déclaré qu'il pourrait être un outil utile. Le G-77/Chine a également appuyé la référence aux responsabilités communes mais différenciées dans le cadre d'un paragraphe sur les orientations générales visant les politiques relatives à l'économie verte, mais de nombreux pays développés se sont opposés à l'idée de cibler un Principe de Rio en particulier.

Un autre point de désaccord est apparu concernant le libellé sur les efforts visant une transition équitable et inclusive vers une économie verte, le G-77/Chine appuyant les efforts vers le «développement durable» plutôt que «l'économie verte», et une «future» économie verte équitable et inclusive au lieu d'une «transition» équitable et inclusive vers une économie verte, ajoutant que les efforts doivent être déployés en conformité avec les plans nationaux et les priorités nationales en matière de développement durable. Les É.-U. et le Japon ont préféré le maintien de la référence à l'économie verte.

Le G-77/Chine a appuyé le droit souverain des États à exploiter leurs propres ressources dans le libellé portant sur les pays choisissant indépendamment un chemin approprié vers une économie verte; et a proposé que les pays développés entreprennent des changements importants en matière de style de vie dans le libellé sur la gestion des ressources naturelles dans une économie verte.

Concernant la façon dont l'économie verte peut aider à atteindre les objectifs de développement durable, les propositions comprennent le respect des ressources naturelles limitées de la Terre, et la promotion d'une approche fondée sur les droits de l'homme, s'appuyant sur le principe de la participation libre, active et significative, la responsabilisation, la non-discrimination, l'autonomisation et l'État de droit.

Les délégués ont amplement discuté du texte décrivant le contenu de l'économie verte, le G-77/Chine réitérant également plusieurs fois sa préférence pour un paragraphe additionnel sur ce en quoi l'économie verte ne devrait pas consister. Quelques-unes des questions au sujet desquelles les parties ont été en désaccord incluaient la référence au transfert «volontaire» de technologies selon des «conditions mutuellement convenues», soutenue par les É.-U. En outre, le G-77/Chine a déclaré que les pays développés devraient jouer le rôle de chef de file en matière de consommation et production durables (CPD), ce à quoi l'UE s'est opposée, et a appuyé le libellé sur le droit au développement, auquel les É.-U. se sont opposés. Le Japon et l'UE ont soutenu un libellé stipulant que l'économie verte est une entreprise commune à tous les pays. L'UE a soutenu le déplacement du paragraphe sur le soutien de la transition des pays en développement vers une économie verte vers le sous-chapitre sur les MMCE et la suppression des références aux différents types de soutien.

Un certain nombre de paragraphes traitent des outils et du partage des expériences. Concernant plus précisément le renforcement de la capacité des pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques relatives à l'économie verte, l'UE a souligné l'amélioration du partage des connaissances entre tous les pays et la mise en place d'un plan de renforcement des capacités, et a appuyé la référence à des indicateurs pour mesurer les progrès et le développement de normes de durabilité en matière de production et d'extraction des ressources. La Suisse a soutenu l'établissement, par le Secrétaire général, d'une plate-forme internationale pour le partage des connaissances et des bonnes pratiques, mais le G-77/Chine a déclaré que cette demande était trop prescriptive.

L'UE, la Suisse et la Norvège ont appuyé la référence à des cadres qui favorisent un secteur privé socialement et écologiquement responsable, que le G-77/Chine n'a pas appuyée. La Suisse a proposé des exemples précis d'options politiques et de cadres réglementaires pour l'économie verte, y compris des instruments économiques et fiscaux, un investissement dans l'infrastructure verte, une réforme des subventions, des marchés publics durables, et la divulgation d'informations et des partenariats volontaires entre les entreprises, la société civile et le secteur public. L'UE a demandé, en ce qui concerne les mesures appropriées pour promouvoir des politiques liées à l'économie verte, un libellé sur les partenariats public-privé et sur la création, par les gouvernements, d'environnements propices nécessaires.

Le G-77/Chine a souligné l'insuffisance des stratégies de croissance fondées sur le marché, et l'importance d'un cadre national de politiques sociales, et s'est opposé à l'intégration des coûts sociaux et environnementaux à la prise de décisions économiques, que la Norvège et l'UE ont préféré conserver.

Projet de document final: Ce chapitre, tel qu'il se présente, est constitué de 24 paragraphes, qui comportent tous de nombreux crochets et de nombreuses questions non résolues. Les paragraphes comprennent des libellés sur, entre autres:

- les approches, visions, modèles et autres outils pour parvenir à l'éradication de la pauvreté et au développement durable, et sur l'économie verte en tant qu'outil du développement durable, la référence à un outil «essentiel» par opposition à «utile» figurant entre crochets;
- les orientations générales pour les politiques relatives à l'économie verte, avec, entre autres, une référence aux responsabilités communes mais différenciées qui figure entre crochets;
- le potentiel de l'économie verte pour stimuler la croissance et l'innovation, figurant entre crochets;
- ce en quoi l'économie devrait consister, incluant un environnement favorable, le respect des décisions souveraines des pays et une entreprise commune à tous les pays, de nombreuses options figurant toujours entre crochets;
- les efforts visant une transition équitable et inclusive vers une économie verte, les références au «développement durable» plutôt qu'à l'«économie verte», et à une «future» économie verte équitable et inclusive au lieu d'une «transition» équitable et inclusive vers une économie verte figurant entre crochets;
- les pays choisissant indépendamment un chemin approprié vers une économie verte;
- la gestion des ressources naturelles dans le contexte d'une économie verte;
- le potentiel de l'économie verte pour créer des emplois;
- un ensemble de politiques et mesures visant à construire une économie verte, intégrant les coûts sociaux et environnementaux dans les décisions économiques et encourageant les gouvernements à formuler des options politiques et des cadres réglementaires qui encouragent les CPD, les références suivantes figurant notamment entre crochets: une liste d'options politiques spécifiques; l'adoption de politiques et mesures conformes aux priorités, mesures et circonstances nationales; et des mesures réglementaires, des approches volontaires et des mécanismes de marché;
- un soutien international permettant de faciliter la transition vers l'économie verte, les références à «la transition vers l'économie verte» plutôt que «l'atteinte du développement durable» figurant toujours entre crochets;
- ce que l'économie verte devrait éviter, comme les barrières commerciales, les conditionnalités relatives à l'APD, au financement et à d'autres formes de coopération, le déplacement du fardeau financier correspondant à la satisfaction des besoins de base et du bien-être des personnes vers les pays en développement, et la financiarisation des ressources naturelles;
- les technologies de communication et les applications novatrices pour promouvoir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités;

- les plates-formes et les partenariats internationaux ou un système de renforcement des capacités, les deux options demeurant entre crochets;
- le rôle des entreprises et de l'industrie;
- la mise en réseau et le partage d'expériences;
- la mise en œuvre des stratégies et plans nationaux de développement durable;
- les investissements, la formation des compétences, le renforcement des capacités et le développement de technologies, le transfert volontaire et l'accès, les secteurs tant public que privé jouant un rôle important;
- la consultation des Grands groupes et des assemblées législatives nationales par les États concernant leurs processus décisionnels; et
- la collecte de données environnementales, sociales et économiques pertinentes afin d'évaluer l'efficacité des politiques et des programmes et de fournir un appui aux pays en développement à cet égard.

IV. CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe de travail 2 a travaillé sur ce chapitre, qui vise à définir la vision du cadre de gouvernance du développement durable, en particulier au sein du système des Nations Unies. Le projet de document final contient quatre paragraphes (tels que défini dans «l'avant-projet» de document du 10 janvier 2012) sur: les renforcement/réforme/intégration des trois piliers; l'AGNU, l'ECOSOC, la CDD, la proposition de créer un conseil du développement durable (CoDD); le PNUE, la proposition d'une agence spécialisée sur l'environnement, les institutions financières internationales (IFI), et les activités opérationnelles des Nations Unies à l'échelle des pays; et les questions et activités régionales, nationales et locales.

Au cours de quatre lectures de la majorité du chapitre, les délégués ont proposé diverses additions et amendements. La seule exception concerne un certain nombre de paragraphes particulièrement litigieux sur l'ECOSOC, la CDD, le CoDD et le PNUE, qui n'ont été examinés qu'une fois, le 4 mai. À la fin de la réunion, cinq paragraphes ont été approuvés *ad referendum*, plus de 90 paragraphes, y compris ceux sur les questions les plus controversées, demeurant entre crochets.

RENFORCEMENT/RÉFORME/INTÉGRATION DES TROIS PILLIERS: Un premier échange de vues sur ce sous-chapitre a commencé le 23 avril et d'autres lectures ont eu lieu les 25, 26 et 30 avril et les 2 et 3 mai. Le 2 mai, le Co-président Kim a proposé un compromis sur le texte, sans qu'aucun paragraphe ne soit finalement accepté *ad referendum*, bien que les positions des délégués semblaient se rapprocher en ce qui concerne le texte soulignant l'importance d'un CIDD renforcé et le renforcement de l'interface science-politique, l'approbation du G-77/Chine étant en suspens.

Des discussions ont également eu lieu sur les fonctions du CIDD (ou ce que le CIDD devrait accomplir). Ce point a inclus un débat sur une proposition de l'UE de partager les expériences et les leçons apprises à travers un mécanisme de revue périodique par les pairs sur une base volontaire, qui a été contrée par le G-77/Chine à cause du manque de clarté quant à ce mécanisme (la proposition était également contrée par les É.-U.). Les délégués ont également discuté d'une autre proposition de l'UE, qui a été appuyée par la Suisse, consistant à «évaluer

systématiquement» les progrès «par rapport à des objectifs clairs». Cette suggestion a été contrée par le G-77/Chine, qui a préféré le libellé sur le suivi et l'évaluation des progrès accomplis sur la mise en œuvre des engagements en matière de développement durable énoncés dans l'Action 21 et le PMCEJ.

Projet de document final: Ce sous-chapitre du projet de document final ne contient aucun texte approuvé, mais maintient plusieurs propositions des délégués, incluant: la revue périodique par les pairs sur une base volontaire; l'engagement des dirigeants politiques de haut niveau et l'identification des actions spécifiques propres à promouvoir la mise en œuvre effective du développement durable; et l'amélioration et le renforcement de la surveillance et de l'examen de la mise en œuvre de tous les engagements liés aux PEID et d'autres engagements.

AGNU, ECOSOC, CDD, PROPOSITION D'UN CODD ET PNUE: Les délégués ont procédé le 24 avril à un premier échange de vues et ont formulé diverses propositions concernant, entre autres, la reconnaissance de l'universalité des Nations Unies, le rôle du CIDD, l'AGNU et l'ECOSOC. Le texte a fait l'objet de lectures subséquentes le 26 avril et le 3 mai, et le Co-président Kim a commencé à formuler des propositions de compromis sur le texte le 3 mai, deux paragraphes étant finalement acceptés *ad referendum*.

Au cours de ces discussions, les paragraphes les plus controversés sur l'ECOSOC, la CDD, le CoDD et le PNUE n'ont pas été abordés par les délégués, puisque le G-77/Chine a indiqué qu'il n'était pas encore prêt à présenter sa position collective. Par conséquent, un échange de vues des délégations sur les options concernant le CIDD a eu lieu le 27 avril, sans la participation active du G-77/Chine. Les délégués ont présenté les principaux éléments de leurs positions, y compris le soutien de l'UE et du Kenya au renforcement du PNUE; une préférence marquée des É.-U. pour travailler avec les institutions existantes; la préférence du Kazakhstan et de la Norvège pour le CoDD; la proposition du Japon visant à réformer la CDD, et l'appel du Canada pour que l'ECOSOC joue un rôle plus intégré dans le développement durable.

Le G-77/Chine a annoncé le 3 mai qu'il était prêt à présenter sa proposition, qui comprenait: la mise en place d'un forum politique de haut niveau à caractère intergouvernemental, s'appuyant sur les structures ou organes pertinents existants, y compris la CDD; et le renforcement des capacités du PNUE.

Dans la matinée du vendredi 4 mai, d'autres délégations ont réagi à la proposition du G-77/Chine. Tout en réservant leurs positions, plusieurs l'ont accueilli avec satisfaction comme une contribution utile comportant certains éléments importants. L'UE a suggéré qu'elle n'était pas suffisamment ambitieuse.

Plus tard ce même jour, le G-77/Chine a retiré l'ensemble de sa proposition, à la suite d'une annonce dans le Groupe de travail 2 formulée par le Kenya, au nom du Groupe africain, que certains éléments de la proposition africaine n'avaient pas été repris dans la position du G-77/Chine, en particulier en ce qui concerne le renforcement et la consolidation du PNUE en une agence spécialisée basée à Nairobi. Le G-77/Chine, qui jusque-là avait parlé d'une seule voix sur cette question, n'était plus en mesure de continuer à présenter une position collective. Le Pérou, ainsi que de nombreux autres pays, a demandé le rétablissement de la proposition du G-77/Chine. Toutefois, un certain nombre d'autres membres du G-77/Chine, dont le

Kenya, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud et le Maroc, ont exprimé leur soutien à la proposition du Kenya. Quelques pays ont émis des réactions initiales, y compris la Suisse et l'UE, qui ont noté les points communs entre la proposition initiale du G-77/Chine et les propositions formulées par d'autres pays, et ont déclaré que ces points communs pourraient représenter des éléments de base à des travaux futurs. À la fin de la réunion, de nombreux crochets entouraient lourdement l'ensemble du texte.

Projet de document final: La dernière version du projet de document final inclut de nombreuses options, y compris: une stratégie de développement durable à l'échelle du système des Nations Unies, renforçant le rôle de l'ECOSOC; l'amélioration de la CDD; la transformation de la CDD en un CoDD; le renforcement de la capacité du PNUE; la transformation du PNUE en un organe spécialisé des Nations Unies pour l'environnement, avec adhésion universelle; et le soutien à l'établissement d'un médiateur, ou Haut-Commissaire pour les générations futures. La proposition concernant le CIDD présentée par le G-77/Chine le 3 mai a également été conservée dans le document avec les attributions des différents pays qui ont appuyé cette proposition.

Les deux paragraphes approuvés *ad referendum* dans ce sous-chapitre concernent: un CIDD amélioré et efficace qui devrait prendre en compte, entre autres, les lacunes, les implications pertinentes, les synergies et les redondances; et la réaffirmation du rôle de l'ECOSOC en tant que principal organe responsable de l'examen des politiques, du dialogue et de la formulation de recommandations.

IFI, ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DES NATIONS UNIES À L'ÉCHELLE NATIONALE: Un premier échange de points de vue sur les paragraphes relatifs aux IFI, aux activités opérationnelles des Nations Unies à l'échelle des pays et à d'autres questions connexes a débuté le 23 avril avec des lectures subséquentes, le 27 avril, et les 1^{er} et 3 mai. S'appuyant sur les propositions présentées par les délégués, le Co-président Kim a proposé des compromis sur le texte le 3 mai, un paragraphe étant finalement accepté *ad referendum*.

Parmi les questions abordées figurent une proposition relative à l'examen de l'état de la planète pour laquelle la Suisse, appuyée par l'UE et les É.-U., a demandé la suppression de la référence à la «continuation» d'une évaluation systématique du développement durable au niveau mondial, soutenant qu'un tel processus n'est pas en place actuellement. Le G-77/Chine a réservé sa position, et a noté la nécessité de mettre en évidence les initiatives impliquant tous les piliers du développement durable. À un stade ultérieur des négociations, les É.-U., la Suisse et la Nouvelle-Zélande ont exprimé leur soutien à cette initiative, tandis que le G-77/Chine a préféré l'aborder dans le cadre des discussions sur le PNUE. Des discussions ont également eu lieu concernant le maintien du libellé mentionnant de s'appuyer sur les enseignements tirés des initiatives en cours, y compris l'initiative «Unis dans l'action», proposition à laquelle le G-77/Chine a fait objection, tandis que la Nouvelle-Zélande et d'autres pays ont demandé sa conservation. Les discussions ont également porté sur une proposition canadienne visant à renforcer le rôle du coordonnateur résident des Nations Unies en appui aux autorités des pays. Cette proposition a reçu l'appui de l'UE, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les É.-U., le Monténégro et l'Australie, tandis que le G-77/Chine et la Fédération de Russie s'y sont opposés.

Projet de document final: En date du 4 mai, les principales options proposées par les délégations figurent toujours au document, y compris un examen systématique de l'état de la planète; le renforcement de la coordination et de la coopération entre les accords environnementaux multilatéraux; l'amélioration de l'intégration des trois dimensions du développement durable à travers le système des Nations Unies; le renforcement des activités opérationnelles sur le terrain; et l'encouragement à la prise de mesures pour promouvoir l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement.

Le paragraphe que les délégués ont accepté *ad referendum* concerne la prise en compte du développement durable par les IFI, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les autres entités pertinentes.

RÉGIONAL, NATIONAL, SOUS-NATIONAL, LOCAL:

Un premier échange de points de vue concernant ce sous-chapitre a débuté le 23 avril. D'autres lectures ont eu lieu le 27 avril, et les 1^{er} et 3 mai. Le 3 mai, le Co-président Kim a formulé des propositions de compromis, tenant compte des amendements apportés par les délégués, deux paragraphes étant finalement adoptés *ad referendum*.

Les principales questions examinées incluaient les organisations régionales et sous-régionales et un appel aux pays à prendre des mesures pour adopter une législation claire et efficace en matière de développement durable.

Concernant les organisations régionales et sous-régionales, le Mexique a proposé un libellé supplémentaire encourageant le renforcement des commissions régionales et des bureaux sous-régionaux des Nations Unies, et insistant sur «l'attribution des ressources». L'UE, les É.-U. et le Japon n'ont pas appuyé cette proposition. Plus tard au cours du processus de négociations, le Mexique a retiré sa proposition sur l'attribution des ressources, mais il a demandé de conserver la référence au renforcement des commissions régionales des Nations Unies et de leurs bureaux sous-régionaux, concernant leurs capacités à soutenir les gouvernements dans la mise en œuvre du développement durable. Le texte de compromis intégrant cette demande a été approuvé *ad referendum*.

S'appuyant sur une proposition antérieure de la Suisse, un nouveau paragraphe a été suggéré sur le fait de s'assurer de l'engagement politique à long terme appelant les pays à prendre des mesures correspondant à leurs circonstances nationales pour adopter une législation claire et efficace relative au développement durable. Plus tard, au cours des négociations, l'UE a exprimé son soutien pour ce paragraphe. Le Canada, appuyé par l'Australie et la République de Corée, a proposé de remplacer «appeler à» par «encourager». Le G-77/Chine et les É.-U. ont demandé de supprimer la référence à l'adoption de lois relatives au développement durable, mais la Suisse s'y est opposée.

Projet de document final: Le projet de texte aborde, notamment, le développement et l'application de stratégies relatives au développement durable, la planification et la prise de décision plus cohérentes et plus intégrées; et les initiatives régionales et interrégionales relatives au développement durable.

Le projet contient deux paragraphes qui ont été approuvés *ad referendum*. L'un de ces paragraphes reconnaît l'importance de la dimension régionale et le fait qu'elle puisse compléter l'action au niveau national; l'autre met l'accent sur l'importance du rôle

joué par les organisations régionales et sous-régionales dans la promotion d'une intégration équilibrée du développement durable.

V. CADRE D'ACTION ET DE SUIVI

Le chapitre V du projet de texte, intitulé «Cadre d'action et de suivi», comprend environ la moitié de l'ensemble du texte du projet de document final. Il contient trois sous-chapitres, portant sur: les questions et domaines prioritaires/clés/thématiques/intersectoriels; l'accélération et la mesure des progrès accomplis; et les moyens de mise en œuvre. Ce compte-rendu présente un aperçu des négociations sur les sujets clés qui ont généré le plus de discussions ou de débats, et présente un bref aperçu du projet de document final tel qu'il se présentait à la conclusion de la réunion le 4 mai.

A. QUESTIONS ET DOMAINES PRIORITAIRES/CLÉS/THÉMATIQUES/INTERSECTORIELS: Ce sous-chapitre constitue plus du tiers de l'ensemble du texte du projet de document final. Il contenait le 4 mai environ 240 projets de paragraphes (y compris les projets alternatifs) proposés par les délégations et les Co-présidents, et issus de l'avant-projet initial. Le sous-chapitre mentionne divers thèmes et propose des libellés pour chacun, auxquels les délégations ont contribué au cours de la réunion. En date du 4 mai, la liste comprenait:

- l'éradication de la pauvreté;
- l'agriculture durable et la sécurité alimentaire;
- l'eau et l'assainissement;
- l'énergie;
- le tourisme durable;
- le transport durable;
- l'harmonie avec la nature;
- les villes/établissements humains durables;
- la santé;
- l'emploi;
- les océans et les mers;
- les petits États insulaires en développement;
- les pays les moins avancés;
- les pays en développement sans littoral;
- l'Afrique;
- les autres groupes et régions faisant face à des défis en matière de développement durable;
- la prévention des risques de catastrophe et la résilience;
- les changements climatiques;
- les forêts;
- la biodiversité et les services écosystémiques;
- la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse;
- les montagnes;
- les produits chimiques et les déchets;
- l'atmosphère;
- la consommation et la production durables;
- l'exploitation minière;
- l'éducation;
- la famille;
- l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes;
- le secteur privé; et
- l'innovation et l'investissement durables.

Les délégués ont procédé à une lecture, paragraphe par paragraphe, et à l'examen du texte, en analysant toutes ces questions à tour de rôle, et ont complété une deuxième lecture de la plupart des paragraphes. Les questions qui se sont révélées les plus controversées et qui ont requis le plus de temps sont

les suivantes: l'agriculture durable et la sécurité alimentaire; l'eau et l'assainissement; l'énergie; les océans et les mers; le tourisme durable; le transport durable; l'harmonie avec la nature; et l'égalité des genres et l'autonomisation.

Le Groupe de travail 1 a examiné le 24 avril et le 2 mai *l'agriculture durable et la sécurité alimentaire*. Le G-77/Chine a insisté pour l'inclusion de ses libellés sur l'accès au marché, la volatilité des prix, l'autonomisation des populations rurales, le mandat de Doha pour les négociations sur l'agriculture, et les modes de consommation non durables dans les pays développés. Le Japon et la Suisse ont demandé des références aux Principes pour l'investissement agricole responsable, concernant lesquels plusieurs délégués ont fait part de réserves parce que les Principes n'ont pas encore été approuvés. Les É.-U., la Suisse, le Japon et l'UE ont proposé un libellé différent en ce qui concerne les Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, au sujet duquel le G-77/Chine a fait objection.

Les délégués ont discuté le 24 avril et le 3 mai de *l'eau et de l'assainissement*. Le G-77/Chine a souhaité le maintien de ses propositions antérieures sur l'accès à l'eau et l'assainissement en tant que droit de l'homme et sur un soutien accru aux efforts des pays en développement pour accélérer les progrès vers l'accès et la gestion de l'eau, et a suggéré des références à l'assainissement «de base» seulement. Les É.-U. ont suggéré de faire référence à une eau potable «salubre» plutôt que «propre», le Japon a demandé la réaffirmation de la nécessité de développer une gestion des ressources en eau intégrée et des plans d'utilisation efficace de l'eau, et la Suisse a demandé de faire référence aux outils, tels que l'empreinte de l'eau et les paiements pour les services écosystémiques. L'UE a proposé des objectifs sur l'accès à l'eau potable salubre et propre, la réduction de la pollution de l'eau, l'augmentation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la promotion de l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles.

Le Groupe de travail a abordé *l'énergie* le 24 avril et le 3 mai, le débat portant principalement sur: la réduction éventuelle, voire l'élimination progressive, des subventions liées à l'énergie, et de quels types; la question de savoir s'il y a lieu de faire référence à l'accès aux «services énergétiques modernes» ou à «l'énergie durable» ou à une combinaison des deux; le statut de l'Initiative Énergie durable pour tous; la diversification des sources d'énergie, en particulier le rôle des sources d'énergie renouvelables; l'efficacité énergétique; et la question de savoir ce à quoi devraient répondre les politiques énergétiques nationales. L'UE, appuyée par le Canada et la Nouvelle-Zélande, mais contrée par le G-77/Chine, a introduit un nouveau libellé soulignant que chaque pays devrait mettre en œuvre des politiques énergétiques nationales et des stratégies de développement à faibles émissions.

Les délégués ont examiné le 24 avril et le 2 mai le texte proposé sur *l'harmonie avec la nature*. Cette section a fait l'objet de longues discussions, la Bolivie et l'Équateur proposant initialement un libellé que le G-77/Chine a ensuite appuyé, sur: la promotion de l'harmonie avec la nature et la Terre; le lancement de discussions en vue d'une déclaration universelle sur les droits de la nature; et la reconnaissance des droits de la Terre Mère à la vie, à régénérer sa biocapacité,

à maintenir ses cycles et processus vitaux, à maintenir la diversité de ses composantes, à être libre de contamination ou de pollution, et à être restaurée en cas de dommages. Le NCST examiné par le Groupe de travail 1 au cours de la deuxième semaine a mentionné de manière générale la nécessité d'équilibrer l'éradication de la pauvreté tout en favorisant l'harmonie avec la nature et la protection des écosystèmes, mais a omis la discussion concernant une éventuelle déclaration universelle des droits de la nature ou d'approuver les droits de la Terre Mère, de sorte que le G-77/Chine a demandé de conserver le texte antérieur. À la demande de plusieurs délégations, ce paragraphe a été déplacé au chapitre I.

Le Groupe de travail 1 a discuté le 25 avril et les 3 et 4 mai des *océans et des mers*, les négociations s'avérant particulièrement litigieuses. Des désaccords sont apparus au sein du G-77/Chine, le Venezuela s'opposant à un libellé sur un éventuel instrument de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) sur la diversité biologique marine au-delà des zones de juridiction nationale et un groupe de pays en développement, conduit par l'Afrique du Sud, appuyant la tenue de négociations en vue de l'adoption d'un tel instrument.

D'autres points ont été sources de désaccord au sein des discussions du groupe de travail 1, notamment: l'accès aux pêches; l'accès aux marchés des produits de la pêche en provenance des pays en développement; la référence à l'économie bleue; la prise en compte des résultats de l'évaluation du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale lors de la formulation des politiques nationales, régionales et mondiales relatives aux océans; l'appel à la ratification de la CNUDM; l'inventaire des initiatives de coopération régionale sur la conservation et la gestion durable des océans; les engagements concernant les aires marines protégées (AMP); la référence aux conventions et réglementations de l'Organisation maritime internationale (OMI); les subventions aux pêches; les émissions des navires; la meilleure façon de combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN); la ratification ou l'adhésion et la mise en œuvre de l'Accord de 1995 sur la Conservation des stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs; la référence au Code de conduite pour une pêche responsable de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; et l'élimination des pratiques nuisibles en matière de pêche.

Concernant la fertilisation et l'acidification des océans, le G-77/Chine a demandé le maintien de ses paragraphes figurant à la version de mars du projet de document final. L'UE a ajouté des objectifs concernant la pêche INN et la conservation et la gestion durable des océans.

Les délégués ont débattu le 26 avril du texte sur *l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes*. Alors qu'un consensus général se dégagait sur la nécessité d'une sous-section forte sur ce sujet, les opinions ont divergé sur la formulation et sur la détermination des initiatives et aspects à mettre en évidence. Parmi les propositions figuraient les références à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Norvège, G-77/Chine, UE, É.-U. et Liechtenstein); la mise sur un pied d'égalité des femmes et des hommes concernant les rôles décisionnels en matière de développement durable (Norvège, Liechtenstein, Nouvelle-Zélande et UE); l'augmentation de la proportion de femmes

occupant des postes de direction à au moins 40 % (Islande); l'octroi aux femmes du droit d'hériter de biens (Norvège); et l'engagement à utiliser des indicateurs sensibles à la dimension de genre (Norvège et UE).

Projet de document final: Le présent sous-chapitre du projet de document final comprend 240 paragraphes, couvrant 30 questions différentes proposées par divers délégués, ainsi que des suggestions sur la façon d'organiser les paragraphes et les sujets abordés. Sauf indication contraire, ces propositions figurent entre crochets.

Concernant le **paragraphe d'introduction** du préambule, plusieurs propositions ont été soumises, portant sur des questions telles que l'évaluation des progrès accomplis à ce jour et les lacunes dans la mise en œuvre des résultats et des accords existants, la nécessité de se concentrer sur les trois piliers ou dimensions du développement durable et les «limites planétaires».

Au sujet de **l'éradication de la pauvreté**, les divers libellés mettent l'accent sur des questions telles que les OMD, la protection sociale et le droit au développement.

En ce qui concerne **l'agriculture durable et la sécurité alimentaire**, les libellés soulignent des questions comme les pêches, le droit d'être à l'abri de la faim, le commerce, la productivité agricole et le rôle de la science et de la technologie, le rôle des communautés rurales, les peuples autochtones et les femmes, les objectifs et cibles éventuels, les questions foncières, et le Comité sur la sécurité alimentaire.

Concernant **l'eau et l'assainissement**, le document aborde la gestion intégrée des ressources en eau, l'accès à l'eau potable propre et salubre et l'assainissement de base (y compris un éventuel objectif pour 2030 et la mobilisation de ressources à cet égard), le renforcement des capacités, la pollution de l'eau et la coopération transfrontière.

En matière **d'énergie**, le projet de document met en évidence le rôle de l'énergie dans le développement et l'éradication de la pauvreté, l'accès aux services énergétiques modernes, la souveraineté nationale dans la détermination de politiques appropriées, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'objectif de limiter la hausse des températures à 2 °C, l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies sur l'Énergie durable pour tous, et l'élimination progressive des subventions.

La section proposée sur le **tourisme durable** est la seule qui a été approuvée *ad referendum*. Elle contient deux paragraphes qui: appellent à un soutien accru pour les activités de tourisme durable et le renforcement des capacités pertinentes dans les pays en développement; encouragent la promotion des investissements dans le tourisme durable; et soulignent l'importance d'émettre, le cas échéant, des directives et des réglementations appropriées.

Concernant le **transport durable**, les deux paragraphes pertinents abordent le rôle des transports dans l'accélération de la croissance économique et le soutien aux systèmes de transport durables, y compris les systèmes publics de transport en commun multi-modaux et efficaces au plan énergétique, et les carburants et véhicules propres, ainsi que les systèmes de transport améliorés en milieu rural.

En ce qui concerne **l'harmonie avec la nature**, les diverses propositions couvrent des questions allant de l'éradication de la pauvreté à la promotion d'une vie en harmonie avec la nature

et la «reconnaissance des droits de la Terre Mère». Ces diverses propositions demeurent entre crochets, et une proposition pour déplacer ce texte vers le chapitre I (Préambule) a également été formulée.

Au sujet des **villes ou des établissements humains durables**, le texte se concentre sur des questions telles que l'amélioration des bidonvilles ou la régénération urbaine, l'aménagement urbain intégré et durable, l'autonomisation des autorités locales et des résidents, et les partenariats.

Concernant la **santé**, le texte met l'accent sur le système universel de soins de santé, les droits, les maladies transmissibles, la prévention et le traitement, la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et la santé publique, la planification familiale et les droits/santé sexuels et reproductifs, et la mortalité maternelle et infantile.

Au sujet de **l'emploi**, les propositions ont inclus un accent sur la protection sociale, la nécessité de créer des centaines de millions d'emplois décents, l'emploi des jeunes, les peuples autochtones, les femmes, l'éradication de la pauvreté, les moyens de subsistance durables, les investissements publics et privés, la migration, et un processus intergouvernemental sous l'égide de l'AGNU pour une stratégie globale de l'emploi.

Concernant les **océans et les mers**, le texte proposé fait référence: à la protection et la restauration des écosystèmes océaniques et marins; aux aires marines protégées, à la pollution; aux récifs coralliens; à l'acidification des océans; au maintien ou au rétablissement des pêches; aux subventions; aux pêches INN; au renforcement des capacités; à l'accès équitable aux pêches; à la transparence et la responsabilisation dans la gestion des pêches par les organisations régionales de gestion des pêches; aux pêcheurs de petite échelle; aux mécanismes de financement; à l'économie bleue; et à la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale et à un accord éventuel de mise en œuvre de la CNUDM.

Au sujet des **petits États insulaires en développement**, les propositions ont abordé leurs vulnérabilités uniques et particulières, les changements climatiques et les traités pertinents.

Concernant **les pays les moins avancés**, le texte comprend un engagement à octroyer une assistance dans le but de permettre à la moitié d'entre eux de quitter cette catégorie de pays à travers l'éradication de la pauvreté et la croissance équitable et le développement durable accélérés.

Au sujet des **pays en développement sans littoral**, le texte aborde les défis relatifs au transport et au commerce.

Concernant **l'Afrique**, les propositions ont porté sur la lutte contre la pauvreté, les investissements, l'accès au marché, l'APD, les maladies, et les engagements pertinents en vertu de divers traités existants.

En ce qui concerne **les autres groupes faisant face à des défis en matière de développement durable**, les propositions font référence aux besoins de l'Amérique latine et des Caraïbes, à la Déclaration de Quito, à l'éradication de la pauvreté dans la région Asie-Pacifique, aux OMD, et aux progrès et défis des pays arabes.

Au sujet de la **prévention des risques de catastrophe et de la résilience**, les paragraphes abordent les villes et les collectivités résilientes, la pénurie de ressources et les changements

climatiques, l'évaluation des risques, les systèmes d'alerte précoce, la coopération transfrontalière, et le Cadre d'action de Hyogo.

Concernant les *changements climatiques*, le texte met en évidence les nombreux défis et vulnérabilités, les résultats de la Conférence de Durban sur les changements climatiques, l'objectif de limiter la hausse des températures à 2°C, le financement, l'atténuation et l'adaptation.

Au sujet des *forêts*, les propositions abordent des questions telles que la gestion durable des forêts, l'Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, la biodiversité et la conservation, les moyens de subsistance et le financement.

À propos de la *biodiversité et des services écosystémiques*, le texte traite de la gravité de la réduction de la biodiversité mondiale, des connaissances traditionnelles, des ressources génétiques, de la pauvreté et des peuples autochtones, des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, et des traités pertinents, tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Concernant la *désertification, la dégradation des terres et la sécheresse*, les propositions soulignent l'importance de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), de la vulnérabilité en Afrique, de la gestion des sols et des terres, de la surveillance et des systèmes d'alerte précoce, et des partenariats.

Les paragraphes abordant les *montagnes* traitent du rôle déterminant des montagnes en ce qui concerne les ressources en eau, de la vulnérabilité aux changements climatiques et des écosystèmes de montagne.

Concernant les *produits chimiques et les déchets*, les paragraphes abordent l'objectif d'une gestion saine d'ici 2020 du PMCEJ, le renforcement de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm, le Protocole de Montréal, et les négociations sur un instrument relatif au mercure.

Au sujet de *l'atmosphère*, un court libellé traite de la pollution atmosphérique transfrontière et de la connaissance scientifique.

Concernant la *consommation et la production durables* (CPD), les nombreux paragraphes traitent des disparités entre les riches et les pauvres et entre le Nord et le Sud, des marchés publics durables, et du Cadre décennal de programmation sur les CPD.

En ce qui concerne *l'exploitation minière*, le texte souligne son rôle catalyseur/potentiel dans le développement économique et la réduction de la pauvreté, tout en encourageant l'adoption de cadres et de politiques juridiques et réglementaires cohérents.

Concernant *l'éducation*, le libellé porte sur le droit à l'éducation, les programmes relatifs au développement durable, l'accès universel à l'enseignement primaire, la formation professionnelle et l'apprentissage continu, et les valeurs.

Au sujet de la *famille*, le libellé appuie le rôle de la famille en tant qu'«unité fondamentale de la société».

En ce qui concerne *l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes*, diverses propositions mettent en évidence le rôle déterminant des femmes dans le développement durable, les obstacles à leur participation effective à l'économie et à la prise de décisions, les femmes et les filles rurales, et la planification familiale et d'autres droits liés aux genres et à la reproduction.

Concernant le *secteur privé*, le texte aborde la reddition des comptes et la responsabilisation des entreprises.

Au sujet de *l'innovation et l'investissement durables*, les propositions traitent de la certitude à long terme en matière de réglementation, des normes de durabilité concernant l'extraction des ressources et la production, et de faire en sorte que les prix reflètent les véritables coûts et avantages environnementaux et sociaux (y compris les paiements pour services écosystémiques, l'attribution d'un prix au carbone et l'élimination progressive des subventions à effets dommageables).

B. ACCÉLÉRATION ET MESURE DES PROGRÈS ACCOMPLIS: Le Groupe de travail 1 a achevé une première lecture de ce sous-chapitre, le 26 avril, et a commencé, mais n'a pas complété, une deuxième lecture le 4 mai. Ce chapitre traite principalement de la proposition sur les objectifs de développement durable (ODD). Quelques-uns des principaux points de mésentente tournent autour de la relation entre les ODD et les OMD, des principes et caractéristiques des ODD, et du processus d'élaboration de ces objectifs. Tous n'étaient pas d'accord avec la proposition visant à formuler des ODD ou de les nommer ODD comme tels, mais la majorité a appuyé l'idée de développer, sous une forme ou une autre, des objectifs de développement durable.

Au cours des discussions, le G-77/Chine a noté sa volonté d'explorer le concept d'ODD; a déclaré que les objectifs devraient être fondés sur les trois piliers et être limités dans le temps; et a souligné que le processus doit être intergouvernemental, inclusif et sous l'égide de l'AGNU. Reconnaissant qu'une expertise technique puisse être utilisée, le délégué a souligné que les gouvernements devraient détenir un contrôle ferme du processus, et a déclaré que les OMD sont et continueront d'être pertinents de concert avec les ODD.

L'UE a déclaré que les discussions et ce processus ne doivent pas préjuger de ou interférer avec l'examen ou la mise en œuvre des OMD. De nombreux délégués ont souligné que l'application des ODD devrait être universelle et que ces derniers devraient compléter, et non remplacer les OMD. Un certain nombre de pays ont déclaré que les ODD sont essentiels à l'élaboration d'un programme de développement post-2015.

Le Mexique a déclaré qu'un résultat significatif sur les ODD à Rio+20 dépendait de quatre éléments essentiels: les principes guidant leur élaboration; le processus; les domaines thématiques; et le système de rapports. Concernant le processus, il a proposé: l'établissement d'un groupe d'experts, soutenu par le Secrétaire général des Nations Unies; la création d'une perspective du développement durable aux fins de l'évaluation qui relève de l'ECOSOC; et de donner mandat à la Commission de statistique des Nations Unies d'identifier les indicateurs appropriés.

En ce qui concerne un paragraphe contenant environ 20 principes et caractéristiques qui devraient guider la formulation des ODD, proposé par le G-77/Chine, les positions ont divergé quant à savoir si la liste doit être concise ou plus prescriptive. Le G-77/Chine a souligné que le fait de disposer d'une liste de principes et caractéristiques, ainsi que de MMCE spécifiquement liés à la l'atteinte des ODD, était essentiel à un accord sur les ODD à Rio.

Les délégués ont également examiné un paragraphe sur l'établissement d'un processus intergouvernemental sur les ODD guidé par les pays, qui soit inclusif, transparent et ouvert à la participation de tous les acteurs concernés et qui s'appuie sur

les avis d'experts concernés et les bases factuelles pertinentes. La Suisse a déclaré que le processus devrait être guidé par les avis d'experts concernés et les bases factuelles pertinentes. Les É.-U. ont fait part de préoccupations quant au libellé sur la coordination et la cohérence avec le processus de revue des OMD, signalant qu'elles pourraient entraîner la compétition entre deux processus pour un même ensemble de ressources, et ont proposé un libellé demandant au Secrétaire général de lancer et de coordonner un processus sur le programme de développement des Nations Unies post-2015, qui intègre les trois dimensions du développement durable. La Norvège a indiqué que des experts techniques seraient nécessaires et a craint que le prolongement des négociations ne nuise à la formulation d'objectifs précis.

Les positions des délégués ont également divergé sur la possibilité d'inclure une liste indicative de domaines thématiques pour guider le processus de formulation des ODD, le G-77/Chine, les É.-U., le Japon et d'autres s'y opposant. La Suisse a appelé à des ODD dans les domaines dont les impacts se répercutent à l'échelle mondiale.

Projet de document final: L'intitulé du sous-chapitre n'est toujours pas résolu, les références à «l'accélération et la mesure des progrès accomplis», aux «objectifs de développement durable» et à «l'intégration du développement durable dans un cadre de développement post-2015» figurant toujours entre crochets. Ce sous-chapitre contient un certain nombre de paragraphes, dont la plupart se réfèrent aux ODD proposés, bien que le terme lui-même demeure entre crochets à côté d'une référence à «tout autre objectif». La plupart des paragraphes du document contiennent de nombreux crochets. Un certain nombre de paragraphes n'ont pas fait l'objet de discussions au cours de la deuxième lecture. Ces paragraphes abordent, notamment:

- les OMD en tant qu'outil utile dans les efforts visant la production d'avantages spécifiques en matière de développement comme partie intégrante d'une conception et d'un cadre élargis d'activités de développement des Nations Unies;
- la nécessité d'un ensemble d'objectifs qui abordent les trois dimensions du développement durable et leurs interactions;
- les principes et caractéristiques, dont un grand nombre restent entre crochets, qui devraient guider la formulation des ODD ou tout autre objectif, y compris le fait que les objectifs doivent être concis et facilement communicables et porter sur les domaines prioritaires, s'appliquer à tous les pays, contribuer à l'éradication de la pauvreté, compléter ou s'appuyer sur les OMD, et respecter la souveraineté des États sur leurs ressources naturelles;
- le processus d'élaboration de tels objectifs sous l'égide de l'Assemblée générale, le libellé traitant de ce processus demeurant entre crochets et accompagné d'une référence à un processus relatif au programme de développement post-2015 des Nations Unies; une référence au processus «intergouvernemental» demeure également entre crochets; et
- une liste indicative des domaines thématiques qui peuvent aider à guider le processus d'élaboration des ODD.

Les nouveaux paragraphes proposés par les Co-présidents suivants n'ont pas été abordés au cours de la deuxième lecture de ce sous-chapitre. Ils portent sur:

- la mesure des progrès accomplis vers les ODD par un ensemble d'indicateurs convenus et leur évaluation sur la base d'objectifs spécifiques pouvant être différenciés en fonction des niveaux de développement des pays et des spécificités nationales; et
- les limites du PIB en tant que mesure du bien-être et de la croissance durable, et le développement de méthodes de mesure rigoureuses fondées sur la science.

C. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE: Le Groupe de travail 1 a seulement abordé le 24 avril le chapitre V-C sur les MMCE, travaillant principalement sur le texte des Co-présidents (CST), bien que le G-77/Chine ait demandé de conserver la plupart de ses propositions figurant dans le projet de document final résultant des consultations informelles de mars 2012. Le nouveau CST (NCST) présenté par les Co-présidents au cours de la deuxième semaine dans une tentative de rationaliser le CST, qui était lourdement crocheté, n'a pas fait l'objet de discussions. Le Groupe de travail 1 a examiné cinq éléments du CST du chapitre V-C: le financement; la science et la technologie; le renforcement des capacités; le commerce; et la proposition de registre ou recueil des engagements.

Au sujet du **financement**, le G-77/Chine a demandé des libellés sur le respect des engagements antérieurs en matière d'APD, l'allégement de la dette, l'octroi de sources de financement additionnelles et prévisibles, ce qui augmenterait les ressources de base du fonds et des programmes des Nations Unies, et un objectif précis exprimé en dollars pour la mobilisation de fonds d'ici 2020 pour appuyer l'atteinte des objectifs convenus à Rio+20. Les délégations de pays développés ont demandé de faire référence à la mobilisation de sources d'origine privée, aux financements innovants et à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Concernant la **science et la technologie**, les débats au sein du Groupe de travail 1 ont porté sur les textes du CST sur un mécanisme approprié pour faciliter la diffusion des technologies propres, la coopération internationale pour promouvoir l'investissement dans la science, l'innovation et la technologie, et sur la question de savoir s'il y a lieu d'établir un groupe intergouvernemental d'experts sur le développement durable et/ou de demander au Secrétaire général de faire un rapport sur les options pour renforcer l'interface science-politique. Peu de discussions ont porté sur la proposition du G-77/Chine de conserver le libellé figurant dans le document de compilation sur un mécanisme de transfert international de technologies, contrée par l'UE, les É.-U., le Japon, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

En ce qui concerne le **renforcement des capacités**, les délégués ont débattu des paragraphes du CST sur le renforcement des capacités en ce qui concerne les économies efficaces en matière d'utilisation des ressources et la promotion de modes de CPD, permettant aux pays en développement de privilégier des stratégies d'adaptation efficaces, le développement des ressources humaines, le soutien à la coopération Sud-Sud et triangulaire, et la promotion de partenariats public-privé.

Concernant le **commerce**, le Groupe de travail 1 a débattu du libellé du CST portant sur les subventions, l'aide au commerce et les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les biens et services environnementaux. Le G-77/Chine a demandé le maintien de ses propositions figurant au projet de document final de mars sur l'accès au marché, l'accès

aux médicaments, le principe d'inclusion et la transparence de l'OMC, et la mise en œuvre des engagements de soutien au commerce.

Les É.-U. ont présenté leur proposition pour un *recueil des engagements* et ont encouragé tous les participants à y inscrire leurs engagements volontaires et à les rendre accessibles au public. Alors que la Suisse a généralement soutenu l'idée, son délégué a demandé le maintien d'une proposition antérieure du projet de document final détaillant un mécanisme de suivi. Le G-77/Chine a demandé de supprimer ce paragraphe.

Projet de document final: Actuellement seuls les titres de deux sous-chapitres, soient financement et commerce, ont été approuvés.

Le chapitre sur le *financement* inclut le NCST, le CST avec de très nombreux crochets et les propositions du G-77/Chine du projet de document final de mars sur le fait d'accorder la priorité au développement durable dans l'attribution des ressources, le respect des engagements en matière d'APD, l'efficacité de l'aide, l'aide à l'Afrique, les engagements financiers liés aux changements climatiques, les nouvelles facilités de crédit par les IFI, la cohérence et la coordination entre les mécanismes de financement liés au développement durable, l'allègement de la dette, la réforme du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Convention des Nations Unies contre la corruption, les sources novatrices de financement, et le rôle du secteur privé.

Mis à part les propositions visant à ajouter l'innovation et la R & D au titre, le projet de chapitre sur la *science et la technologie* contient le NCST, le CST avec de très nombreux crochets et les propositions du G-77/Chine du document de compilation de mars sur: l'accès aux technologies écologiquement rationnelles, le savoir-faire et l'expertise; un environnement favorable pour le développement, l'adaptation et la diffusion des technologies; le renforcement des capacités scientifiques et des capacités technologiques nationales; la coopération internationale pour promouvoir l'investissement dans la science, l'innovation et la technologie pour le développement durable; les droits de propriété intellectuelle; un mécanisme «approprié» visant à faciliter la diffusion des technologies propres aux pays en développement; les données reposant sur les technologies de l'espace et l'information géospatiale; un éventuel créneau au Fonds vert pour le climat afin de faciliter le transfert de technologies vertes, y compris dans le domaine des ressources énergétiques nouvelles et renouvelables; les capacités internationales, régionales et nationales en matière d'évaluation des technologies; l'interface science-politique; et la proposition du G-77/Chine de mettre en place un mécanisme international de transfert de technologies.

Le chapitre sur le *renforcement des capacités* est entièrement constitué du CST et du NCST, le paragraphe du CST comportant le plus de crochets étant celui qui concerne la façon dont le système des Nations Unies devrait aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à mettre en place des économies efficaces en matière d'utilisation des ressources et à promouvoir les CPD. Les libellés comportant quelques crochets comprennent ceux qui portent sur le développement des ressources humaines, la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire, le Plan stratégique de Bali, et le fait d'encourager la participation de scientifiques hommes et femmes et de

chercheurs des pays en développement dans les processus liés à l'évaluation et au suivi, à l'échelle mondiale, de l'environnement et du développement durable.

Le chapitre sur le *commerce* contient des libellés concurrents du CST, du NCST et des propositions du G-77/Chine figurant au projet de document final de mars sur: le Cycle de Doha, y compris les négociations relatives au commerce des biens et services environnementaux; l'inclusivité et la transparence de l'OMC; l'accès au marché; la résistance aux tendances protectionnistes; l'accès aux médicaments; le renforcement des capacités et la facilitation en matière de commerce; les subventions; et l'aide au commerce.

Mis à part la présentation des É.-U. et les réactions initiales, le *recueil des engagements* n'a pas fait l'objet de discussions approfondies.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Le Co-président Kim Sook a convoqué la plénière de clôture tard le vendredi 4 mai après-midi. Tout en notant certains progrès, il a reconnu qu'il restait encore beaucoup de travail à accomplir, environ 400 paragraphes figurant toujours entre crochets et seulement 21 étant acceptés *ad referendum*. Il a indiqué que le Bureau s'était réuni avec le Secrétaire général Ban Ki-moon, plus tôt dans la journée, et avait discuté de la grande quantité de travail à accomplir. Il a indiqué que le Secrétaire général a déclaré au Bureau que la CNUDD constitue l'occasion unique d'une génération. Avec cette vision à l'esprit, le Bureau a décidé de tenir une semaine de négociations supplémentaires avant Rio+20, qui aura lieu au siège des Nations Unies à New York, du 29 mai au 2 juin 2012.

Le Co-président Kim a suggéré que, pour atteindre ses objectifs, le groupe doit changer sérieusement ses méthodes de travail. Il a indiqué que le 22 mai, les Co-présidents produiront un nouveau texte rationalisé pour examen par les délégués. Il a également déclaré que la charge de travail des groupes de travail serait divisée de façon plus égale, un groupe se concentrant sur les chapitres I à IV, tandis que l'autre aborderait le chapitre V. En outre, il a noté qu'il serait incapable d'assister à cette réunion en raison d'engagements pris antérieurement, et a informé les délégués que le Vice-président, Keith Christie (Canada), le remplacerait en tant que Co-président. En terminant, il a indiqué qu'il était «prudemment optimiste» quant à la réussite à Rio, en dépit de l'ampleur du travail à venir.

Le G-77/Chine a approuvé la recommandation du Bureau de tenir une semaine supplémentaire de négociations, a exprimé sa frustration devant le manque de compromis «ici et là» au cours des pourparlers et espère que le nouveau texte des Co-présidents aidera à faire progresser les négociations.

Le Danemark, pour l'UE, a remercié toutes les personnes impliquées et attend avec intérêt le nouveau texte des Co-présidents.

Le Co-président Kim a invité les Grands groupes à prendre la parole. Les Agriculteurs se sont déclarés préoccupés par les retards pris dans le processus d'accréditation pour la CNUDD, ce qui pourrait compromettre la participation des Grands groupes, à moins d'être résolu de façon urgente. La porte-parole a appuyé l'inclusion dans le document final de certaines questions, telles que l'aquaculture, la pêche durable et le régime foncier, et a déclaré que l'OMC ne devrait pas faire l'objet de référence dans le chapitre sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

La Communauté scientifique et technologique a fait valoir que quelque soit le nouveau CIDD qui émergera de Rio, l'interface science-politique doit en être partie intégrante et être clairement établie.

Le groupe Entreprises et industrie a souligné la nécessité de redoubler d'efforts sur l'innovation, la collaboration et la gouvernance. Soulignant le rôle des entreprises dans de nombreux thèmes de Rio+20, la porte-parole a recommandé l'écologisation de tous les secteurs dans tous les pays.

Les Travailleurs et syndicats ont déclaré que la crise mondiale de l'emploi doit être abordée, en particulier pour les jeunes, les femmes et les chômeurs. Notant qu'«il n'y a pas d'emplois sur une planète morte», la porte-parole a déclaré que les emplois qui réduisent les impacts environnementaux doivent être au cœur des initiatives mondiales.

Les Autorités locales ont souligné l'importance que revêt le libellé sur la participation du public, les Grands groupes et les villes durables, et a recommandé la formulation d'un objectif sur les villes durables pour tous.

Le groupe des ONG a appelé à ce que soient inclus dans les résultats de Rio+20 la société civile, les pratiques participatives, et des accords forts et contraignants. Mettant en garde contre la production «d'un autre document vide», la porte-parole a déclaré que Rio+20 pourrait constituer la dernière occasion d'une action décisive avant que la situation mondiale ne devienne irréversible.

Le groupe Enfance et jeunesse a déclaré: «l'échec a été trop fréquent» au cours des deux dernières semaines. La porte-parole a appelé à un résultat de Rio+20 qui établisse une véritable économie bleue et verte et un cadre solide pour le développement humain.

Le groupe des femmes s'est déclaré préoccupé par la mise entre crochets et la suppression du libellé sur les droits. La porte-parole a préconisé un texte fort sur les Principes de Rio, les CPD, les changements climatiques, les droits des femmes et l'équilibre dans les trois dimensions du développement durable.

Les peuples autochtones se sont dits préoccupés par l'économie verte, qui, selon leur porte-parole, ne doit pas être utilisée par le secteur privé comme un moyen de perpétuer les pratiques d'exploitation. Elle a recommandé un changement de paradigme qui reconnaisse la vision holistique que les peuples autochtones ont du développement, et la prise en compte des droits de la Terre Mère.

Constatant que tous les Grands groupes étaient représentés par des femmes, le Co-président Kim a fait remarquer qu'il s'agit là d'une preuve frappante de l'autonomisation des femmes.

Le Secrétaire général de la CNUDD, Sha Zukang, a remercié tous les participants d'avoir travaillé «sans relâche» sur ces questions importantes et complexes. Il a exhorté les délégués à poursuivre les efforts avec un sentiment d'urgence, et a soutenu un changement dans la méthode de travail, car il reste encore beaucoup à faire. Il a fait observer que le texte tel qu'il se présente est loin d'être le document politique ciblé mandaté par l'AGNU, contenant trop de répétitions et les divers appels à l'action étant perdus parmi tant de phrases. Il a prié les participants d'arriver à Rio avec un document prêt dans une proportion d'au moins 90 % et de ne laisser que la portion la plus difficile, soit 10 % du document ou moins, aux soins du haut niveau politique.

Remerciant tous les participants, le Co-président Kim a ajourné la réunion à 19h15.

BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

QUELS SERONT LES ENJEUX À RIO?

Alors que les délégués entraient au siège des Nations Unies pour le second tour des négociations «informelles informelles» sur le document final de Rio+20 le lundi 23 avril, ils étaient pour la plupart tout à fait conscients qu'ils allaient être confrontés à un texte lourd, à une charge de travail imposante, et à de profondes divisions sur les questions clés telles que le cadre institutionnel du développement durable (CIDD), l'économie verte et même, peut-être, les objectifs de développement durable (ODD), dont plusieurs espèrent qu'ils formeront un résultat concret de la conférence. Étant donné que ces consultations étaient censées constituer l'avant-dernière étape dans le processus de Rio+20, la situation était plutôt sombre.

Certains délégués sont également arrivés avec le souvenir des attentes déçues de la Conférence de Copenhague de 2009 sur le climat encore frais dans leur mémoire. Pour eux, Copenhague pourrait aider à expliquer le niveau apparemment faible d'ambition affiché pour Rio+20 et la prudence avec laquelle de nombreux gouvernements l'abordent. Et pourtant, tous ne s'entendent pas sur le fait que la prudence soit justifiée ou raisonnable. Les parties prenantes, tant certaines prenant part aux négociations et que d'autres qui n'en sont pas parties, continuent à prétendre que la Conférence de Rio constitue une occasion «qui ne se présente qu'une fois par génération», ayant une portée différente de celle d'une Conférence des Parties annuelle par exemple. Dans ce contexte, les progrès réalisés à ce second tour d'«informelles informelles» ont été considérés par de nombreux délégués comme essentiels au succès à Rio.

La Conférence de Rio a-t-elle le potentiel de mener aux résultats que beaucoup espèrent? Ou bien produira-t-elle uniquement un résultat mitigé peu encourageant? Cette analyse examine ces questions et la contribution de la dernière réunion au processus préparatoire.

LE CONTEXTE: UNE DIVISION NORD-SUD CHANGEANTE

Les lignes de fracture classiques de la division Nord-Sud sont apparues tout au long des deux semaines de réunion, en particulier au cours des débats sur la formulation des libellés sur les droits, la gouvernance et la pauvreté. Les délégués des pays en développement ont fréquemment fait référence à la désillusion occasionnée par l'absence de mise en œuvre des engagements antérieurs, et ont souligné que Rio sera l'occasion de réaffirmer ces engagements. Pour sa part, le Nord s'est largement abstenu d'endosser les appels à un accroissement des flux de financement du développement, et a préféré regarder «vers l'avenir plutôt que vers le passé». À cet égard, l'enthousiasme de nombreux pays développés pour l'économie verte a continué de rencontrer un accueil quelque peu glacial de la part du G-77/Chine, qui a appelé à ce que cette économie soit «inclusive» et axée sur l'éradication de la pauvreté. Les divergences ont également persisté sur les Principes de Rio, le souhait du G-77/Chine de références fréquentes au Principe 7 (sur les responsabilités communes mais différenciées) continuant de susciter une réponse peu enthousiaste de la part du Nord. De même, l'appui des É.-U., de l'UE et des pays de l'OCDE pour les références au Principe 10 (sur l'accès à l'information et la participation du public) n'a pas été particulièrement bien accueilli par le Sud.

Les fractures étaient évidentes non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein de chaque groupe. Comme d'habitude, le Nord a affiché ses propres différences, en particulier sur les questions relatives à l'intervention de l'État et aux cadres réglementaires, l'UE, la Suisse, la Norvège et la République de Corée se liguant généralement face aux É.-U., au Canada, et (parfois) à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie.

Alors que la réunion progressait, les problèmes de coordination internes rencontrés par le G-77/Chine sont devenus de plus en plus évidents, les sessions des Groupes de travail étant souvent suspendues pour permettre des consultations entre les membres. «La situation actuelle fait écho au processus de la CCNUCC, où le consensus du G-77/Chine est devenu de plus en plus difficile», a déclaré un observateur de longue date des négociations sur le climat. «Les pays du G-77/Chine font face à différentes réalités sociales, économiques et politiques», a déclaré un autre. En marge, certains se demandaient si et dans quelle mesure un regroupement de membres si divers peut encore être pertinent dans le contexte de négociations multicouches et complexes d'une si large portée.

En particulier, la «proposition globale» du G-77/Chine sur le CIDD était extrêmement difficile à négocier au sein même de la coalition, selon ceux qui ont été impliqués. Pour cette raison, les questions concernant le renforcement de l'ECOSOC, le statut du PNUE et l'avenir de la CDD n'ont pas pu faire l'objet de discussions au sein du Groupe de travail 2 avant le jeudi de la deuxième semaine, étant donné que les groupes de négociation n'étaient toujours pas alignés sur des positions coordonnées. La proposition du G-77/Chine a recommandé, entre autres points, le «renforcement» plutôt que «l'élévation du statut» du PNUE. Mais le vendredi, il s'est avéré impossible pour le G-77/Chine de masquer les fissures, son fragile consensus se décomposant lorsqu'une faction dissidente de pays africains, conduite par le Kenya, a exprimé son appui à l'élévation du statut du PNUE à celui d'agence spécialisée, en contradiction avec la proposition de la journée précédente.

Cependant, comme la réunion tirait à sa fin, les vétérans ont mis en garde les participants les moins expérimentés contre l'attachement d'une importance trop grande à l'effritement du consensus concernant la proposition du G-77/Chine sur le CIDD, rappelant que ce n'est pas la première fois que la solidarité du groupe est rompue, et que les résultats ont presque toujours été récupérés.

Les pays du Nord présentent également des perspectives différentes et bien ancrées. Il demeure bien établi que les É.-U. n'appuieront pas l'UE sur la réforme du PNUE, en particulier à la lumière du climat politique et économique actuel aux É.-U.

Concernant la proposition de formuler des objectifs de développement durable (ODD) en tant que résultat concret de Rio, des attentes contradictoires ont été exprimées. Les pays en développement ont exprimé la volonté de s'engager dans un processus relevant de l'Assemblée générale des Nations Unies pour le développement d'ODD qui intègrent les trois piliers du développement durable et qui soient assortis de moyens de mise en œuvre limités dans le temps, soulignant que les gouvernements fixeront à eux seuls l'ordre du jour pour l'adoption finale de ces objectifs. Toutefois, certains pays se méfient de l'idée de lancer un tel processus. «Les ODD s'appliqueraient à l'ensemble des pays, développés et en développement», a déclaré un observateur. «En tant que tels,

ils représentent une nouvelle série de défis de négociations». Un représentant d'une ONG a souligné le dilemme: «Comment pouvez-vous établir des objectifs universels de développement durable si les responsabilités sont communes mais différenciées?»

UN LABORATOIRE D'IDÉES

Malgré les nombreuses lacunes reconnues dans les négociations sur le projet de document final, le lobbying autour de la réunion était toutefois intense. Bon nombre de Grands groupes et d'organisations internationales utilisent le processus de Rio comme moyen d'obtenir une audience pour leurs idées et politiques. Les communautés épistémiques des professionnels du développement et de l'environnement et les décideurs politiques ont attiré l'attention sur des idées pertinentes, telles que les approches consistant à «aller au-delà du PIB», les limites planétaires, et la comptabilité relative à la durabilité, à travers des séminaires et des présentations. Même si les propositions afférentes ne surmontent pas les derniers obstacles pour aboutir dans le texte, elles ont fait l'objet de discussions intenses dans les couloirs. Les observateurs soulignent le retour des arguments relatifs aux «limites à la croissance», des discussions sur la rareté des ressources et des références aux limitations des populations. «Des questions qui ne figuraient plus à la table des négociations depuis un certain temps sont à nouveau soulevées», a déclaré un délégué, en notant que toutes ces idées n'ont pas fait l'objet d'un bon accueil. Les discussions sur les limites de la population, par exemple, ne devraient pas se tenir en dehors du cadre des droits sexuels et reproductifs, averti un délégué d'un Grand groupe.

Bien que Rio+20 soit largement considéré comme allant bien au-delà du projet de document final, l'importance des négociations était évidente pour de nombreux participants à New York. Dans une reconnaissance subtile du pouvoir actuel des acteurs étatiques, de nombreux participants de la société civile ont parlé de la rédaction et de la reformulation des propositions, et de leur proposition aux délégations. Ceux dont les suggestions avaient déjà fait leur chemin dans le texte de négociation parlaient plutôt de jouer un rôle de surveillant, tentant de conduire «leur» texte jusqu'à la sécurité d'un accord final.

DES PROGRÈS INSUFFISANTS, MAIS UN ESPOIR MAINTENU

Au cours de la séance plénière de clôture, le Co-président Kim Sook a rappelé aux délégués que les deux semaines de négociations avaient abouti à un accord *ad referendum* sur seulement 21 paragraphes. En revanche, un nombre singulièrement élevé de paragraphes, soit 400, ne font toujours pas l'objet d'un accord. Pour beaucoup, c'était la preuve d'un processus défectueux miné par un manque de flexibilité, d'urgence et d'esprit de compromis. «Il faut payer les pots cassés», a dit un participant de la société civile.

Bien que ces deux semaines eurent été conçues comme la dernière étape avant les derniers jours de négociation à Rio même, l'insuffisance des progrès était généralement reconnue, résultant en la décision du Bureau de tenir une semaine de consultations «informelles informelles» supplémentaire du mardi 29 mai au samedi 2 juin.

Est-ce que ce temps supplémentaire permettra de consolider les résultats de Rio? En dépit de l'incertitude sur ce qui sera produit à la Conférence de Rio, bon nombre de délégués pensent encore qu'elle demeure un événement politique majeur. «C'est

l'occasion de porter un regard vraiment approfondi sur toutes les questions», a suggéré un observateur. Pendant ce temps, de nombreux intervenants «exploitent les voies d'accès à l'influence»; il est encore à espérer, a déclaré un délégué, que le processus de Rio puisse rester dans les annales grâce à deux ou trois décisions très spécifiques «de premier plan» actuellement dans le texte — telles qu'un moratoire sur les nouvelles subventions aux pêches, le renforcement des engagements sur les rapports des entreprises concernant la durabilité, et une décision liée aux ODD.

Certains observateurs ont également parlé du «crowdsourcing de Rio», dans le sens de solliciter des idées créatives, des connaissances et des contributions spécifiques à l'égard de buts et d'objectifs communs, ce qui suggère que de nombreux acteurs pourraient s'entendre sur leurs propres résultats liés au développement durable, distincts du texte en cours de négociation. Ils se réfèrent à un scénario dans lequel le processus intergouvernemental est juste un élément de la vision élargie de Rio.

Certains délégués soutiennent également ce point de vue. Une déléguée d'un pays en développement active dans les négociations a expliqué l'intérêt de son gouvernement pour l'économie verte, en déclarant: «Il y a beaucoup d'idées ici que nous pouvons utiliser, à condition que le texte ne soit pas restrictif». Un certain nombre de pays développés ont également exprimé leur désir de partager les connaissances et de forger de nouveaux partenariats qui accompagnent le processus intergouvernemental, en utilisant l'élan que l'ampleur de Rio va générer.

D'autres délégués font remarquer qu'il est trop tôt pour abandonner l'espoir d'un résultat multilatéral fort. Les observateurs aguerris rappellent que les ensembles d'accord et les compromis sont rarement prononcés avant la dernière minute. «Oui, la situation est grave», a déclaré un participant. «Mais c'est justement la raison pour laquelle nous devons nous engager à Rio... et continuer à négocier jusqu'à la dernière minute!»

RÉUNIONS À VENIR

Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale: La cinquième réunion du Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale se tiendra en conformité avec la résolution de l'Assemblée générale 66/231, paragraphe 168, du 24 décembre 2011. **dates:** 7-11 mai 2012 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division des Nations Unies des affaires maritimes et du droit de la mer **téléphone:** +1-212-963-3962 **fax:** +1-212-963-5847 **courriel:** doalos@un.org **www:** <http://www.un.org/depts/los/biodiversityworkinggroup/biodiversityworkinggroup.htm>

Forum 2012 du Sommet mondial sur la société de l'information: Ce Forum est organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le

développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'accent y sera mis sur l'évolution du développement durable et sur les initiatives en matière de technologies de l'information et de communication (TIC) dans certains domaines importants relatifs aux OMD, tels que la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes et l'environnement. **dates:** 14-18 mai 2012 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat **téléphone:** +41-22-730-5111 **fax:** +41-22-730-6453 **courriel:** wsis-info@itu.int **www:** <http://groups.itu.int/wsis-forum2012/>

Conseil des affaires étrangères de l'UE: Le Conseil des affaires étrangères fixe l'ordre du jour concernant l'action extérieure de l'UE et veille à la cohérence des différents efforts de l'UE dans la région. Le Conseil traite des questions relatives aux politiques étrangères et sécuritaires communes, à la coopération en matière de sécurité et de défense, et aux politiques de commerce et de développement. Cette réunion se penchera sur les préparatifs de Rio+20. **date:** 14 mai 2012 **lieu:** Bruxelles, Belgique **contact:** Michael Mann, porte-parole **téléphone:** +32-2-299-9780 **courriel:** michael.mann@ec.europa.eu **www:** <http://europa.eu/newsroom/calendar/event/338120/foreign-affairs-development-council>

Débat thématique de l'AGNU sur les préparatifs de la CNUDD: Le Président de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) organisera ce débat thématique sur les préparatifs de la CNUDD sur le thème «Vers Rio+20 et au-delà». Le débat thématique examinera également le rôle de l'Assemblée générale en tant que soutien aux objectifs de Rio+20. Deux tables rondes porteront sur l'importance de l'engagement politique, l'importance d'un engagement soutenu et actif de toutes les parties prenantes pour la réussite de Rio et le Programme de développement post-2015. **date:** 22 mai 2012 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du président de l'Assemblée générale **téléphone:** +1-212-963-3577 **fax:** +1-212-963-3301 **courriel:** bahamdoun@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ga/president/66/Letters/PDF/Rio+20%20-%2020%20April%202012.pdf>

Troisième tour des négociations informelles-informelles sur l'avant-projet de document final: Cette série de négociations informelles informelles a été annoncée le 4 mai et vise la poursuite de la négociation du projet de document final de Rio+20. **dates:** 29 mai - 2 juin 2012 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

101^e session de la Conférence internationale du travail: Cette session est appelée à examiner l'emploi et la protection sociale dans le nouveau contexte de la démographie, du développement durable, du travail décent et des emplois verts. **dates:** 30 mai - 15 juin 2012 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de l'OIT **téléphone:** +41-22-799-6111 **fax:** +41-22-798-8685 **courriel:** ilo@ilo.org **www:** <http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/lang--fr/index.htm>

Explosion de la jeunesse: Cet événement est organisé par le Groupe Enfance et jeunesse de la CNUDD en tant qu'événement officiel des jeunes à Rio+20. Les objectifs sont les suivants: autonomiser les enfants et les jeunes présents à Rio+20; fournir aux dirigeants informations et formation; et fournir aux jeunes un espace pour partager les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des solutions et pour participer à la prise de décisions

au niveau international. **dates:** 7-12 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **courriel:** uncsdmgcy@gmail.com **www:** <http://uncsdchildrenyouth.org/rio20/youth-blast/>

Forum sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable: Ce Forum offrira un espace pour des discussions interdisciplinaires scientifiques et un dialogue entre les scientifiques, les décideurs, les Grands groupes et d'autres parties prenantes. Les messages clés et les conclusions du Forum seront présentés à la CNUDD. **dates:** 11-15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Maureen Brennan **téléphone:** +33-1-4525-0677 **fax:** +33-1-4288-9431 **courriel:** Maureen.Brennan@icsu.org **www:** <http://www.icsu.org/rio20/science-and-technology-forum>

Troisième PrepCom de la CNUDD: Cette réunion aura lieu au Brésil avant la CNUDD. **dates:** 13-15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

Atelier de recherche mondiale et régionale sur les systèmes de consommation et de production durables (SCP): Cet atelier est organisé par le Forum mondial de recherche sur la consommation et la production durables, et se concentrera sur la production d'une recherche sur les SCP, ainsi que sur sa communication et son application dans la pratique. L'atelier est sur invitation seulement. **dates:** 13-15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Philip Vergragt **courriel:** pvergragt@tellus.org **www:** <http://grfscp.wordpress.com/>

Pavillon des conventions de Rio à Rio+20: Cet événement est une activité de sensibilisation concertée des Secrétariats des conventions de Rio (CCNUCC, CCD et CDB), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de 25 autres partenaires internationaux, nationaux et locaux. Il vise à promouvoir et à renforcer les synergies entre les conventions de Rio au niveau de la mise en œuvre, en fournissant une plate-forme coordonnée pour la sensibilisation et l'échange d'informations sur les liens scientifiques, politiques et pratiques entre la biodiversité, les changements climatiques et la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. **dates:** 13-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Pavillon des conventions de Rio **téléphone:** +1-514-288-6588 **fax:** +1-514-288-6588 **courriel:** info@riopavilion.org **www:** <http://www.riopavilion.org/>

Apprentissage du DD: Cet événement de renforcement des capacités fournit aux participants des connaissances pratiques et une formation au moyen de cours multiples sur les aspects du développement durable. **dates:** 13-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/meetings_sdlearning.html

Édition 2012 du Congrès Mondial de l'ICLEI: Ce congrès triennal abordera des thèmes tels que: l'économie urbaine verte; l'évolution des citoyens, l'évolution des villes; les événements d'écologisation; et la sécurité alimentaire et la façon dont la protection de la biodiversité peut être intégrée à la planification et au processus décisionnel municipal. **dates:** 14-17 juin 2012 **lieu:** Belo Horizonte, Brésil **contact:** Secrétariat mondial de ICLEI **téléphone:** +49 228 97 62 9900 **fax:** +49 228 97 62 9901 **courriel:** world.congress@iclei.org **www:** <http://worldcongress2012.iclei.org>

Premier Sommet GLOBE des législateurs: Le sommet sera organisé par le gouvernement du Brésil, la mairie de Rio de Janeiro, GLOBE International et GLOBE Brésil, pendant

le weekend qui précède la CNUDD, en présence des chefs de sénats, congrès et parlements, ainsi que des présidents des comités parlementaires concernés, pour négocier le protocole des législateurs destiné à être ratifié par les législatures respectives des parlements participants. **dates:** 15-17 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** GLOBE International **téléphone:** +44-0-20 7222 6955 **fax:** +44-20-7222- 6959 **courriel:** info@globeinternational.org **www:** <http://www.globeinternational.info/world-summit-of-legislators/>

Forum de Rio+20 sur les entreprises et la durabilité: Innovation et collaboration pour l'Avenir que nous voulons: Le forum donnera aux entreprises et aux investisseurs l'occasion de rencontrer les gouvernements, les autorités locales, la société civile et les entités des Nations Unies, dans le cadre d'ateliers très spécialisés et de sessions thématiques en lien avec l'ordre du jour de Rio+20. **dates:** 15-18 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Bureau du Pacte mondial des Nations Unies **téléphone:** +1-212-907-1347 **fax:** +1-212-963-1207 **courriel:** rio2012@unglobalcompact.org **www:** <http://www.unglobalcompact.org/>

Sommet des peuples à la CNUDD pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs: Le Sommet des Peuples est organisé par 150 organisations, entités et mouvements sociaux de différents pays. Sa tenue est prévue parallèlement à la CNUDD. L'objectif du Sommet est de demander aux gouvernements de conférer un pouvoir politique à la Conférence. **dates:** 15-23 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **courriel:** contact@forums.rio20.net **www:** <http://rio20.net/fr/>

Idée équitable: Partager les solutions pour une Planète durable: L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) travaille avec des partenaires au Brésil et avec des alliances et des réseaux internationaux, pour l'organisation d'une série de réunions, exposés et débats simultanés autour de cinq thèmes principaux: élaborer des objectifs de développement durable; l'urbanisation qui améliore les conditions de vie; les modèles d'entreprises au service de la durabilité; et la transformation des systèmes économiques pour les populations et la planète. **dates:** 16-17 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** IIED **téléphone:** +44-(0)20-3463-7399 **fax:** +44-(0)20-3514-9055 **courriel:** info@iied.org **www:** <http://www.fairideas.org>

Dialogues sur le développement durable: Organisé par le gouvernement du Brésil avec le soutien des Nations Unies, ce forum de la société civile se tiendra dans le cadre de la CNUDD. Les représentants de la société civile débattront: du développement durable au service de la lutte contre la pauvreté; du développement durable en tant que réponse aux crises économiques et financières; du chômage, du travail décent et des migrations; des aspects économiques du développement durable, y compris les CPD; des forêts; de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; de l'énergie durable pour tous; de l'eau; des villes durables et de l'innovation; et des océans. Leurs recommandations seront transmises aux chefs d'État et de gouvernements présents à Rio+20. **dates:** 16-19 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **courriel:** support@riodialogues.org **www:** <https://www.riodialogues.org/>

Journée des océans à la CNUDD: Le Forum mondial sur les océans organise la «Journée des océans» au cours des journées thématiques précédant immédiatement la CNUDD. **dates:** 16

juin 2012 **lieu:** Pavillon des conventions de Rio, Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Miriam Balgos, Coordonnatrice de programme, Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles **téléphone:** +1-302-831-8086 **fax:** +1-302-831-3668 **courriel:** mbalgos@udel.edu **www:** <http://www.globaloceans.org/sites/udel.edu.globaloceans/files/Rio20-GOF-Event-Flyer.pdf>

Congrès mondial sur la justice, la gouvernance et une législation pour la durabilité environnementale: Organisé par le PNUE, cet événement vise à promouvoir un consensus mondial entre les parties prenantes concernées par l'élaboration d'une législation, présidents de tribunaux et juges suprêmes, procureurs généraux et procureurs chargés de l'interprétation et de la mise en application des lois. **dates:** 17-20 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Cristina Zucca **courriel:** Cristina.Zucca@unep.org **www:** <http://www.unep.org/dec/worldcongress/>

Global Town Hall à Rio+20: La réunion est organisée par ICLEI – Gouvernements locaux pour la durabilité. Les discussions y aborderont la façon dont les gouvernements locaux peuvent mieux contribuer aux objectifs mondiaux touchant à la protection des biens communs mondiaux, la manière de «verdir» l'économie urbaine et la façon d'améliorer les systèmes de gouvernance locale et mondiale. **dates:** 18-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Monika Zimmerman **téléphone:** +49-228/976 299-30 **courriel:** GlobalTownHall@iclei.org **www:** <http://local2012.iclei.org/iclei-and-rio-20/rio-20-global-town-hall/>

Rio+social: Organisé par Mashable, 92nd Street Y, Ericsson, Energias de Portugal (EDP) et la Fondation des Nations Unies, cet événement consiste en «un rassemblement en personne et un débat mondial en ligne sur le potentiel des médias sociaux et de la technologie pour alimenter un avenir plus innovant et meilleur pour notre monde». Y sont prévues des allocutions, entre autres, de Ted Turner et de Gro Harlem Brundtland. **date:** 19 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil et mondial **contact:** Aaron Sherinian **téléphone:** +1-202-887-9040 **www:** <http://rioplussocial.com.br/en/>

Journée des entreprises 2012 du Réseau d'entreprises pour le développement durable (BASD): C'est l'événement officiel du Grand groupe Entreprises et industrie des Nations Unies, organisé par la Chambre de commerce internationale, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et le Pacte mondial des Nations Unies. Il est conçu comme une plate-forme d'interaction entre les chefs d'entreprise et les décideurs politiques sur le thème: «Obtenir un effet d'échelle». Il inclura une série de dialogues faisant intervenir des secteurs concurrentiels sur, entre autres, l'agriculture, les produits chimiques, les océans, l'énergie et la foresterie, un déjeuner de haut niveau, et des dialogues et des débats sur des thèmes tels que l'accès à l'énergie, la sécurité alimentaire, l'économie verte, la consommation durable, et la gouvernance internationale. **date:** 19 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Peter Paul van de Wijs, WBCSD **téléphone:** +41-22- 839-3141 **courriel:** vandewijs@wbcSD.org **www:** <http://basd2012.org/564/basd-2012-business-day/>

Forum pour le partenariat à Rio+20: Le Forum pour le partenariat comprendra des séances démontrant la contribution des partenariats à la mise en œuvre du développement durable. L'objectif du Forum est de s'appuyer sur le mandat adopté lors de la 11^e session de la CDD et de «redynamiser, revitaliser et renforcer» les partenariats de sorte qu'ils soient plus efficaces et favorisent une mise en œuvre responsable. Les séances

seront l'occasion: de mettre l'accent sur les bonnes pratiques; de discuter de la façon dont les partenariats peuvent faire progresser la mise en œuvre des accords conclus lors de Rio+20; d'identifier les modèles réussis et les possibilités de réplique et d'application à large échelle; et de promouvoir des discussions sur les mesures plus efficaces en matière de responsabilisation. **dates:** 20-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/partnerships.html>

Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20): La CNUDD marquera le 20^e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre), qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992. **dates:** 20-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
APD	Aide publique au développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDD	Commission des Nations Unies sur le développement durable
CIDD	Cadre institutionnel du développement durable
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDD	Conférence des Nations Unies pour le développement durable (ou Rio+20)
CNUMD	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et développement
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CoDD	Conseil du développement durable
CPD	Consommation et production durables
CST	Texte proposé par les Co-présidents
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
IFI	Institutions financières internationales
INN	Illégale, non déclarée et non réglementée (pêche)
MMCE	Moyens de mise en œuvre
NCST	Nouveau texte proposé par les Co-présidents
ODD	Objectifs de développement durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
PMCEJ	Plan de mise en œuvre de Johannesburg
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou CNUDD)